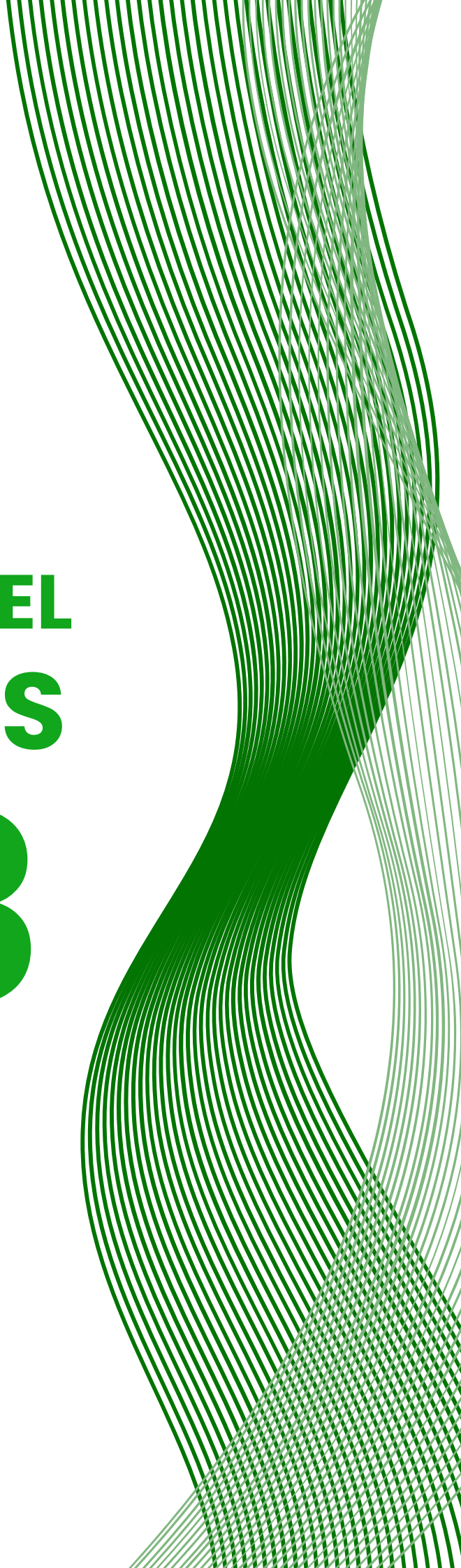




RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2023



Rapport Annuel d'Activités

Exercice 2023

Table des matières

PREMIERE PARTIE : ACTIVITES DE L'INSTITUTION	6
I - PRESENTATION DE L'INSTITUTION	7
II - SERVICES OFFERTS	8
III- ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIERE	14
III-1- ANALYSE DES SOLDES CARACTERISTIQUES DE GESTION	14
III-2- SITUATION PATRIMONIALE.....	18
GESTION BUDGETAIRE EN 2023	26
RAPPORT AVEC LES PARTENAIRES FINANCIERS ET D'AIDE AU DEVELOPPEMENT 2023	29
IV-ANALYSE DU PORTEFEUILLE	33
VI-1- ACTIVITES DE CREDIT	33
V- ACTIVITES DU DEPARTEMENT ADMINISTRATION ET RESSOURCES HUMAINES.....	48
VI- ACTIVITES DU DEPARTEMENT INFORMATIQUE.....	55
VII- ACTIVITES DE LA DIRECTION JURIDIQUE ET CONTENTIEUX	57
VII-1 – Les activités juridiques.....	57
VII-2 – Les actes judiciaires	57
VII-3 – Recouvrement	60
VIII- GESTION DES PROJETS	63
VIII-2- Partenariat avec l'Institut Africain pour le Développement Economique et Social- Centre Africain de Formation (INADES FORMATION)	73
VIII-2-- Partenariat avec le Secrétariat d'Etat chargé de la Finance Inclusive et du secteur Informel : Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI)	73
VIII-3-Partenariat avec SCANNING SYSTEM	74
IX- ACTIVITES DE LA DIRECTION AUDIT ET CONTROLE INTERNE	75
X- ACTIVITES DE LA DIRECTION GESTION DU RISQUE.....	88
X-1- Les activités ordinaires de la Direction gestion du risque.....	88
DEUXIEME PARTIE : ETATS FINANCIERS EXERCICE 2023	101
ETATS FINANCIERS EXERCICE 2023	102



MOT DU DIRECTEUR GENERAL,

« Après 30 ans d'expérience, **WAGES, est devenue une institution de microfinance de référence au Togo grâce à son professionnalisme** ».

WAGES poursuit sa course dans un environnement économique plein de secousses où en dehors de la concurrence ardue, les crises, à l'instar des guerres et celles du sahel, n'ont cessé de perturber le bon fonctionnement des activités économiques.

L'année 2023 n'a pas échappé aux impacts négatifs de ces soubresauts. Mais WAGES ayant réalisé que tout ce qu'il réussit à faire, c'est Dieu qui l'accomplit, pour lui, a continué de mettre sa confiance en l'Eternel, Dieu, qui appelle à l'existence ce qui n'existe pas.

Comptant alors sur notre créateur l'Eternel, Dieu, les activités ont été abordées avec assurance. C'est ainsi que l'institution a fini l'année avec un résultat encourageant.

Avec 30 ans d'existence, WAGES a démontré son savoir-faire et s'est positionnée comme une institution de microfinance de référence grâce à la vision de ses dirigeants, à l'engagement et à la détermination de son personnel et de ses clients. En effet, avec des succès remarquables et un impact avéré sur l'amélioration de la situation financière et du bien-être social de ses clients, WAGES n'a ménagé aucun effort pour : « se rapprocher davantage de sa clientèle pour une gestion efficiente de la relation client en vue d'un bonheur partagé ».

Depuis 2016, année au cours de laquelle WAGES a renoué avec la croissance et des résultats positifs, cette ascension s'est renforcée au fil des années jusqu'en 2023. Malgré les effets négatifs de la pandémie COVID 19, de la guerre en Ukraine et des bouleversements socio-politiques au sahel dans un environnement économique fortement concurrentiel, WAGES a marqué de grands progrès par la construction de plusieurs agences et le démarrage des travaux de son siège sans oublier la poursuite de son déploiement sur l'ensemble du territoire national notamment à travers l'ouverture des agences de Cinkasse (savanes) et Vakpossito (Lomé) dans sa

politique de proximité. Ces facteurs externes négatifs n'ont pas empêché la poursuite de réalisation des grands travaux avec dextérité et dévouement grâce à l'éclairage divin. C'est le lieu de donner toute la gloire à Dieu.

Aujourd'hui, WAGES a une solide expérience acquise au fil des années comme le confirment les grands agrégats et indicateurs. Une analyse approfondie de l'exercice 2023, en comparaison avec celui de 2022, indique que le total actif de WAGES s'est renforcé et a atteint 24.159 milliards contre 21.009 milliards en 2022 soit une croissance annuelle de 15%. Cette croissance est supportée par un encours de crédit qui est passé de 14.860 milliards en 2022 à 16.997 milliards en 2023 soit une croissance de 14.38%.

L'accumulation de résultats positifs sur plusieurs années consécutives témoigne de la stabilité de la rentabilité des activités de l'institution dans la durée renforçant ainsi les fonds propres qui ont atteint 5.141 milliards de FCFA en 2023. Ces résultats s'expliquent par la gestion axée sur le résultat instauré depuis 2015 au sein de l'institution, la maîtrise des charges et l'engagement du personnel et des clients à faire de WAGES, une institution de micro finance pérenne et modèle au Togo et dans la sous-région.

Comme perspectives, une attention particulière sera mise sur les points suivants au cours de l'année 2024 :

- ✓ La mise en place des stratégies et le développement des actions pour assurer l'amélioration continue du portefeuille à risque,
- ✓ La finalisation des travaux de construction du bâtiment abritant le siège et l'agence principale de WAGES,
- ✓ La construction et l'ouverture de l'agence de WAGES à Kaboli
- ✓ La poursuite du renforcement des actions pour la mobilisation de l'épargne locale,
- ✓ La recherche de l'efficacité et de l'efficience gage de la maîtrise des charges,
- ✓ Le respect de manière permanente des ratios prudentiels,
- ✓ Le renforcement des actions de développement de M'HEZA,
- ✓ Le développement de la finance digitale (Agency banking, SMS banking, etc.),
- ✓ La poursuite de l'extension des activités dans les zones péri-urbaines à forte potentialité pour être plus proche des clients,
- ✓ La poursuite du renforcement de la contrepartie des fonds propres,

Le tableau suivant retrace l'évolution des grands agrégats de l'institution durant les cinq dernières années :

Tableau d'évolution des grands agrégats au 31/12/2023

Eléments	2019	2020	2021	2022	2023	Variation (2022- 2023)
Résultat	468 742 128	110 890 299	694 557 793	533 333 629	427 490 757	-19,85%
Encours Epargne	10 248 431 961	11 032 440 595	12 593 846 954	14 213 383 609	15 951 415 524	12,23%
Encours de crédit	12 021 296 448	11 807 344 515	12 844 823 587	14 860 604 948	16 996 962 706	14,38%
Total Actif	15 132 510 493	15 325 775 324	18 049 458 144	21 009 613 233	24 159 033 891	14,99%
Total des fonds propres	3 407 162 770	3 510 990 487	4 344 142 852	4 838 578 106	5 141 841 804	6,27%
Total crédits sortis au cours de l'année	16 345 741 645	14 091 696 500	15 953 776 920	18 789 902 126	20 809 210 668	10,75%
Nombre de prêts en cours	16 650	14 968	15 201	16 391	17 619	7,49%
Nombre d'agences et guichets	26	27	29	32	34	6,25%

PREMIERE PARTIE : ACTIVITES DE L'INSTITUTION

I - PRESENTATION DE L'INSTITUTION

Sous forme de projet sur l'initiative de CARE International Togo avec pour objectif de départ, la satisfaction des besoins socio-économiques de 3 900 femmes à Lomé sur une période de trois ans renouvelables une fois, WAGES (Women and Associations for Gain both Economic and Social) a démarré ses activités en 1994.

En moins de trois ans, l'objectif de départ a été atteint et dépassé grâce à l'engagement du personnel. Eu égard aux résultats remarquables obtenus, le projet WAGES a été transformé en une IMF (Institution de Microfinance).

- En 1998, WAGES est devenue un SFD sous forme associative
- Elle est officiellement reconnue par le Ministère de l'Economie et des Finances sous la Convention n°002/MEF/SG/CAS-IMEC
- Le Ministère de la Planification en tant que ONG et le Ministère de l'intérieur en tant qu'association
- En 2014, WAGES a obtenu son agrément sous le numéro 208/MEF/SG/CAS-IMEC et est enregistrée sous le numéro T/1/GFLM/2014/215A

La mission

« Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations, en majorité les femmes, menant des activités économiques en zones urbaines et rurales du Togo en leur offrant des services financiers et non financiers »

La vision

« Devenir une institution de Microfinance pérenne et modèle au Togo », et participer de manière active au développement socio - économique de la communauté de base.

WAGES intervient dans les zones urbaines, périurbaines et rurales du Togo de par ses agences et contribue surtout à l'amélioration des conditions de vie de la communauté de base.

Au 31 décembre 2023, WAGES dispose d'un siège social en plus de sept (7) agences dans la capitale Lomé (Aguiarikomé, Akodéssewa, Baguida, Hédzranawoé, Adidogomé, Agoè, et Avédji) ; huit (8) agences dans les villes de l'intérieur du pays (Agbodrafo, Tsévié, Sokodé, Atakpamé, Aného, Anié, Kpalimé et Kara) et treize (13) guichets Assivito; Zossimé ; Adakpamé ; sagbado, Agoe assiyeye, Gbossime, Zanguera, Legbassito, Kelegougan, Notse ;

Tchamba ; Adetikopé, Agbavi, Cinkasse et Vaakpossito . WAGES dispose aussi de cinq (4) points de service, pour les crédits ruraux, à Sotouboua, à Kaboli, à Pagala-Gare ,et à Hahotoé.

Les fonds propres de WAGES sont constitués à la base de fonds de dotation initialement obtenus de CARE sous forme de lignes de crédits non remboursables et du cumul des résultats enregistrés.

Les valeurs que véhicule WAGES sont : l'honnêteté, l'équité, l'efficacité, et l'efficience, dans le but de mieux servir sa clientèle.

II - SERVICES OFFERTS

2-1- Les services financiers :

2-1-1- Les services d'Epargne

Epargne HOLA (Healthy Opportunity for Life Assured)

C'est le dépôt à vue. Le compte est ouvert à vue à la demande de toute personne, sur remplissage d'un formulaire de demande d'ouverture du compte épargne individuelle. C'est un compte de dépôt sur lequel l'on peut faire des retraits à tout moment.

DAT (Dépôt à Terme)

C'est une épargne faite par le client sur un compte bloqué suivant un contrat dont la durée minimum est de six mois (durée au cours de laquelle l'épargne ne peut être retirée sous peine de pénalité) avec un taux de rémunération compétitif.

Epargne tontine

C'est une collecte de proximité ; les agents de collecte vont chez les clients, sur leurs lieux d'activité et font la collecte quotidienne suivant une mise du client fixée de commun accord à partir de 200 FCFA généralement.

Epargne vieux jours

C'est une épargne que son souscripteur constitue mensuellement, régulièrement et pour une période de cinq ans auprès de WAGES en vue de s'assurer une couverture sociale dans les cas de force majeure ou lorsque sa force diminuera d'intensité.

Domiciliation Salaire

C'est un compte qui permet à un salarié (employé, ouvrier, quel que soit son secteur d'activités) de bénéficier d'un virement périodique (par mois ou par quinzaine) de son salaire.

2-1-2- Les produits de crédit

Le crédit ordinaire

Ce crédit est octroyé aux associations ou groupes de solidarité et aux membres individuels. Le taux d'intérêt est de 1,44% dégressif le mois.

Le crédit spécial

C'est un crédit d'opportunité que WAGES offre à ses clients. Il est destiné aux individus, aux associations et groupes de solidarité, ayant respecté les échéances des remboursements, pour des activités ponctuelles. Il est d'une courte durée (3 à 5 mois).

Le crédit à épargne déductible

C'est un crédit sans épargne préalable pour lequel le bénéficiaire s'engage à déposer un fonds de garantie correspondant à 20% du montant du crédit sollicité.

Le crédit direct

Ce produit est plus développé dans les zones périurbaines et rurales réputées pour leur misère sociale. Il est destiné aux plus démunis regroupés au sein des groupes de solidarité et sans épargne préalable qui est constituée au cours du remboursement.

Le crédit tontine

C'est un crédit de court terme (de 3 à 12 mois) associé à l'épargne tontine afin de faciliter aux clients, quel que soit leur niveau d'activité, l'ouverture d'un compte épargne et l'accès au crédit pour le développement de leurs activités.

Le Crédit Rural

C'est un crédit destiné au monde rural organisé en groupements et en entreprises agricoles.

Le Crédit Domiciliation Salaire

C'est un crédit qui permet aux employés d'autres institutions ayant domicilié leur salaire à WAGES de pouvoir solliciter un prêt.

Crédit sur salaire par ordre de virement permanent :

C'est un crédit qui permet aux employés d'autres institutions ayant domicilié leur salaire ailleurs et sous crédit déjà, de pouvoir solliciter un prêt en faisant un ordre de virement permanent.

Le Crédit aux IMF

C'est un crédit destiné aux institutions de Microfinance, bien installées et reconnues comme ayant des potentialités de développement.

Le Crédit Privilège

C'est un crédit destiné aux bons clients disposant d'une ancienneté suffisante ou ayant atteint cinq cycles de crédit. Le bon client est celui qui a bien remboursé ses échéances.

Le Crédit WACA

C'est un crédit destiné aux professionnels du transport public, membre d'une organisation régulièrement constituée pour leur permettre de payer l'assurance de leurs véhicules chez les compagnies d'assurance.

Le Crédit aux Organisations Sociales

C'est un crédit destiné aux Organisations Sociales normalement enregistrées pour leur permettre de répondre à leur besoin de financement en immobilisation et en équipement.

Le Crédit tontine prépayée

C'est un crédit sur un mois destiné aux clients qui font déjà l'épargne tontine pour leur permettre de répondre à des besoins ponctuels de leur activité.

Crédit fêtes

C'est un crédit sur 10 mois avec un taux de 12% destinée aux clients épargnants faisant mouvementer régulièrement leur compte, les clients ayant domicilié leurs salaires à WAGES, aux clients pouvant faire des virements permanents de leurs salaires pour remboursement du crédit et aux bons clients individuels.

Crédit fondement

Il est destiné aux personnes dynamiques, engagées menant des activités génératrices de revenus (AGR) avec expérience d'au moins 1 an, qui font obligatoirement la tontine ou ayant un compte ouvert aux moins 2 mois. Le montant maximum du crédit est de 600.000 FCFA. Le taux d'intérêt est de 17,34% dégressif l'an et la durée maximale est de 10 mois. La Caution financière est de 1/5 du crédit sollicité.

Crédit spécial (Découvert)

WAGES donne la possibilité d'octroyer du crédit spécial (Découvert) sans exiger encore d'épargne préalable lorsque l'encours du crédit courant augmenté du découvert ne dépasse pas ledit crédit courant ; mais la durée de remboursement du découvert ne peut excéder quatre (4) mois.

Ce crédit requiert l'autorisation préalable de la Direction Générale. Le client devra donc adresser un courrier au Directeur Générale, avoir l'accord avant tout montage de dossier.

Crédit scolaire aux clients

Le crédit scolaire s'adresse aux clients épargnants faisant mouvementer régulièrement leur compte, aux clients ayant domicilié leurs salaires à WAGES, aux clients pouvant faire des virements permanents d'une partie de leurs salaires pour le remboursement du crédit et aux bons clients sous prêt avec un bon historique de remboursement.

Crédit émergence

Certains clients qui ont une expérience prouvée avec WAGES sont limités dans le financement de leurs activités parce qu'ils n'arrivent pas à trouver la garantie physique nécessaire leur permettant de porter leur crédit au-delà d'un million. Pour cela, le crédit émergence est créé et destiné à cette clientèle particulière.

Crédit à la consommation

Le crédit à la consommation est un crédit fait par WAGES pour permettre à ses clients d'acheter des biens de consommation et de soutenir la croissance de l'économie notamment les dépenses d'aménagement. Le crédit à la consommation ne peut être souscrit pour le financement d'une activité professionnelle ou financer l'acquisition d'un bien immobilier.

Crédit sinotruk

Peuvent bénéficier des crédits d'achat de SINOTRUK de la WAGES, les clients/ entreprises propriétaires d'au moins un camion 10 roues exerçant déjà dans l'activité de transport de sable et disposant :

- D'une carte d'opérateur économique à jour
- D'une autorisation d'exploitation de carrières de sable par l'autorité compétente, pour les exploitants de carrières
- D'un contrat de prestation de livraison de sable avec un opérateur agréé.
- D'une lettre adressée au DG avec accord préalable

- D'une copie de l'assurance des camions déjà possédés et en utilisation
- D'un contrat dûment signé l'engageant à souscrire chaque année à une assurance tout risque pour le camion
- Un engagement de gager le camion à acheter au profit de WAGES
- **Montant** : Le montant maximal est de cinquante millions (50 000 000) FCFA.
- **Durée** : La durée du crédit est fixée à maximum de 60 mois avec possibilité de 2 mois de différé
- **Taux d'intérêt** : Le taux d'intérêt est de 12 à 14% dégressif l'an.
- **Garanties** : Des sûretés réelles et/ou personnelles sont demandées aux clients conformément à la politique en vigueur et/ou les camions déjà acquis sont mis en gage en complément de la sureté réelle lorsque la valeur de celle-ci ne couvre pas le montant du crédit. Le camion acheté sera gagé auprès de WAGES
- **Caution financière** : Elle est fixée à 15%
- **Epargne obligatoire** : Le client constituera au cours du remboursement une épargne obligatoire de 100.000 FCFA (pour les montants de crédit inférieurs à 25 millions) et 150 000 FCFA (pour les montants de crédit supérieur strictement à 25 millions) par mois à chaque remboursement durant toute la période de remboursement.

Crédit investissement

Peuvent bénéficier des crédits d'équipement de la WAGES, les clients individuels ou personnes morales disposant d'une autorisation d'établissement délivrée réglementant l'accès aux professions d'artisan, de commerçant, d'industriel ainsi qu'à certaines professions libérales ou disposant d'une autorisation.

- **Destination** ; Les crédits d'équipement sont accordés en vue du financement des actifs corporels et incorporels amortissables ainsi que des terrains, servant à des fins professionnelles ou privées. Font partie de ce produit de crédit équipement aussi, les parties d'immeubles servant à des usages non professionnels, le matériel roulant ainsi que les stocks de matières premières ou de produits finis
- **Montant** ; Le montant maximal est de 50 millions
- **Durée** ; La durée du crédit d'équipement est fixée en fonction de la nature de l'investissement avec un maximum de 60 mois.
- **Taux d'intérêt** ; Le taux d'intérêt est de 12% à 14% dégressif l'an
- **Assurance** ; Le taux de la prime d'assurance dépend de l'assureur. Il peut varier de 2 à 3%.

- **Remboursement ;** Les remboursements se font par mensualités constantes. Dans des cas particuliers, une période de différé maximale de 2 mois pour le remboursement du principal peut être accordée lors de l'octroi du prêt.

2-1-3- Le transfert d'argent

En partenariat avec ECOBANK TOGO, WAGES offre aussi un service de transfert d'argent (Western Union) permettant à ses clients d'envoyer et de recevoir de l'argent de par le monde. En partenariat avec WARI, WAGES offre un service de transfert d'argent et de paiement de facture WARI

En partenariat avec la banque atlantique, WAGES offre le service de transfert d'argent MONEY GRAM et RIA.

WAGES a également développé les produits de mobile banking avec les opérateurs de téléphonie Togocel (Tmoney) et Moov (Flooz).

2-2-Les services non financiers :

La formation : WAGES forme dans les domaines économique et social. Les modules développés sont :

-  La gestion de l'épargne / crédit
-  La gestion financière
-  Le marketing
-  La tenue des documents comptables
-  L'alphabétisation fonctionnelle
-  La sensibilisation sur le SIDA et le paludisme
-  Les techniques de transformation et de production
-  La gestion des exploitations agricoles
-  Etc.

L'appui institutionnel : Cet appui concerne essentiellement le renforcement de bases juridiques des groupes, groupements, organisations professionnelles paysannes et associations.

Les textes juridiques mis à la disposition des groupes de solidarité et des associations leur permettent d'asseoir une base juridique saine. Afin de faciliter la rédaction de ces textes dans les groupes, il leur est proposé des projets de statuts et de règlement intérieur qu'ils adaptent aux réalités de leurs groupes respectifs.

III- ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIERE

III-1- ANALYSE DES SOLDES CARACTERISTIQUES DE GESTION

L'année 2023 fut une année de croissance des activités. L'institution a entrepris depuis 2022, la reprise effective de ses activités. Ainsi un guichet et une agence ont été lancés. La construction du siège de l'institution se poursuit ainsi que la construction effective d'une agence et le démarrage de la construction d'une autre.

A travers lesdites actions citées précédemment, l'année 2023 s'est terminée avec un résultat excédentaire. Néanmoins, et afin d'améliorer la performance des exercices à venir, et assurer une pérennité à l'institution, la réalisation d'une analyse financière s'avère nécessaire voire inévitable. Cette analyse permettra d'éprouver les résultats obtenus sur ledit exercice et ainsi tirer des leçons en vue de prendre des décisions de gestion pour l'exercice à venir afin d'améliorer les performances de l'institution.

Ainsi, afin d'opérer une bonne analyse financière, le reclassement des comptes par catégories est une étape importante. Pour cette année 2023, le reclassement ci-après est réalisé sur les trois derniers exercices :

Tableau n° 1 : Données d'exploitation

	RUBRIQUES	2021	2022	2023
1	Produits financiers	2 680 434 095	3 120 129 794	3 657 024 829
2	Charges Financières	174 331 185	296 275 215	372 779 409
3	Produits financiers nets (PFN)	2 506 102 910	2 823 854 579	3 284 245 420
4	Frais de Personnel	1 275 832 682	1 558 127 039	1 688 755 266
5	Impôts et taxes	9 806 384	10 667 346	12 157 610
6	Autres charges externes et charges diverses d'exploitation	493 558 384	646 065 065	875 581 446
7	Dotation au fonds pour risque financiers généraux	-	-	-
8	TOTAL FRAIS GENERAUX	1 779 197 450	2 214 859 450	2 576 494 322
9	Autres produits	19 988 535	13 701 622	12 653 901

	RUBRIQUES	2021	2022	2023
10	Autres reprises de provisions	59 594 375	154 162 904	5 678 609
11	Achat et variations de Stocks	4 542 125	- 4 933 961	- 1 047 864
12	- Dotations aux amortissements	119 895 006	123 683 848	131 850 746
13	- Dotations aux provisions pour risques et charges	209 573 801	187 660 685	128 642 418
14	RESULTAT AVANT DEDUCTION PROV SUR CREDIT	472 477 438	470 449 083	466 638 308
15	Reprise Provisions sur créances en souffrance et récupération sur créances amorties	1 013 832 317	679 097 544	579 722 930
16	Prov./Pertes sur crédits en souffrances	862 103 866	634 483 460	610 338 901
17	RESULTAT SUR LA QUALITE DU PORTEFEUILLE	151 728 451	44 614 084	- 30 615 971
18	RESULTAT D'EXPLOITATION	624 205 889	515 063 167	436 022 337
19	Produits Exceptionnels (Hors Quotes Parts)	45 546 185	17 033 001	78 389 720
20	Charges Exceptionnelles	1 509 148	10 790 127	111 637 336
21	RESULTAT EXCEPTIONNEL (15-16)	44 037 037	6 242 874	- 33 247 616
19	Impôt		10 000 000	9 973 294
24	Subventions reçues	26 314 867	22 027 588	34 689 330
26	RESULTAT NET AVEC SUBVENTIONS ET QUOTES PARTS	694 557 793	533 333 629	427 490 757

Notre analyse débutera par celle des comptes d'exploitation des trois derniers exercices reclassés en soldes intermédiaires de gestion qui nous permettra d'analyser les performances de cet exercice et l'évolution de l'institution sur les trois (03) dernières années.

Pour débiter l'analyse des données d'exploitations, le premier élément qui ressort est la hausse de 17,21% des produits financiers. Ils sont passés de 3,120 milliards en 2022 à 3,657

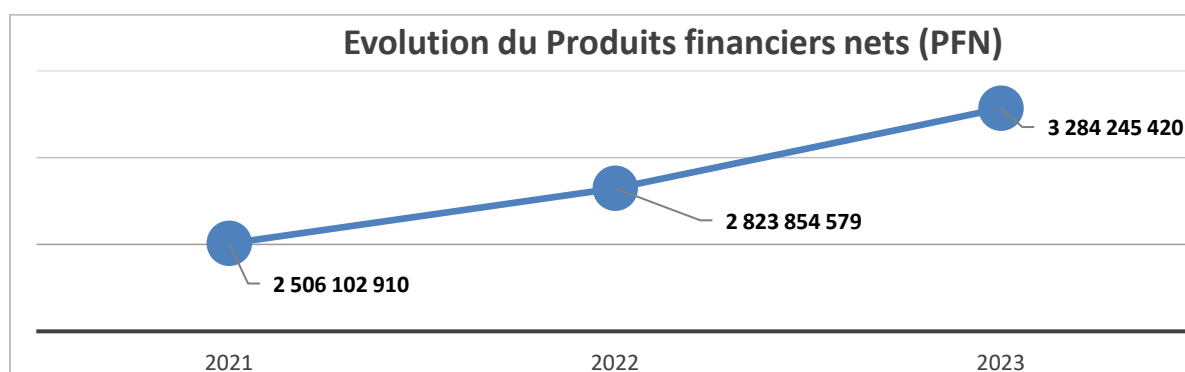
milliards en 2023, soit une hausse en valeur absolue de 317 093 116 FCFA. Cette hausse démontre réellement la croissance des activités de l'institution. Elle s'explique par la croissance de 14,38% de l'encours de crédit.

Le second élément important à noter est la hausse des charges financières de 25,82%. Cette hausse s'explique par l'accroissement de la mobilisation de l'épargne et le recours aux emprunts afin de pouvoir répondre aux demandes de financement des clients de WAGES.

Malgré une hausse plus importante des charges financières par rapport aux produits financiers, le produit financier net pour cette année 2023 a connu une hausse qui se chiffre en valeur absolue pour un montant de 460 390 841 FCFA soit un taux de 16,30%

Le graphique suivant retrace l'évolution du Produit Net Financier (PNF) sur les 3 derniers exercices.

Graphique N° 1 :



Comme vous pouvez le voir sur ce graphique, le PNF a connu une croissance de 2022 à 2023. L'élément le plus important à retenir est que le PNF est en croissance de 2021 à 2023.

Afin de mieux apprécier la rentabilité de l'institution, l'évolution du Produit Net Bancaire seul ne suffit pas. Il faut également analyser l'évolution des frais généraux qui impacte le PNF pour la détermination du résultat d'exploitation.

Sur les frais généraux, pour cette année 2023, une hausse de 16,33% est enregistrée, soit en valeur absolue une augmentation de 361 634 872 FCFA contre une hausse de 23,11% soit en valeur absolue un montant de 439 974 756 FCFA en 2022.

Afin de pousser l'analyse et de mesurer l'impact de cette hausse des frais généraux sur cet exercice, le coefficient d'exploitation constitue un bon élément car il est le rapport des frais généraux (ou charges d'exploitation, soit les salaires, loyers, autres services...) sur le PNF. Il

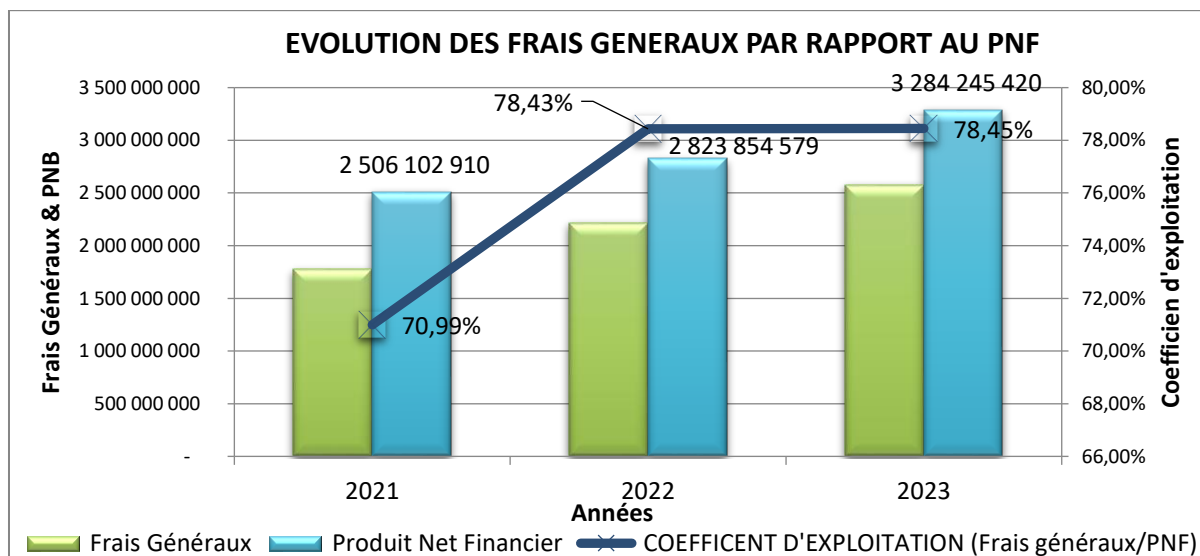
permet de mesurer le poids de ces charges dans la richesse créée par le SFD. Plus ce ratio est élevé, plus la richesse est perdue dans des dépenses de fonctionnement.

Tableau N° 2 : Calcul du coefficient d'exploitation

RUBRIQUES	2021	2022	2023
Frais Généraux	1 779 197 450	2 214 859 450	2 576 494 322
Produit Net Financier	2 506 102 910	2 823 854 579	3 284 245 420
COEFFICIENT D'EXPLOITATION (Frais généraux/PNF)	70,99%	78,43%	78,45%
Résultat Net	694 557 793	533 333 629	427 490 757
Résultat Net / PNF	27,71%	18,89%	13,02%

Les graphiques ci-dessous illustrent l'évolution des frais généraux, du Produit Net Financier, du coefficient d'exploitation ainsi que celle des résultats de WAGES.

Graphique N° 2 :



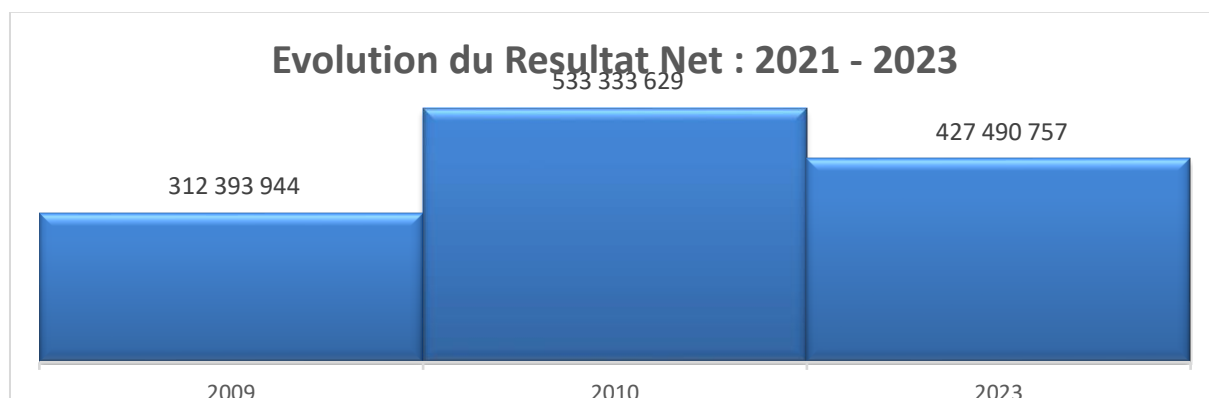
Une stabilité est constatée sur le coefficient d'exploitation qui est passé de 78,43% en 2022 à 78,45% en 2023. Cette stabilité s'explique par la croissance l'effort de maîtrise des frais généraux mis en œuvre par l'institution.

Cette stabilité du coefficient d'exploitation impacte le résultat avant déduction des provisions sur crédits qui lui aussi est stable et se chiffre à 466 638 308 FCFA en 2023 contre 470 449 083 FCFA en 2022, soit une infime baisse de 0,81%.

A ce résultat, vient s'ajouter un résultat sur la qualité du portefeuille déficitaire de 30 615 971 FCFA et résultat exceptionnel déficitaire de 33 247 616 FCFA.

De ces résultats précédents vient se déduire les impôts pour un montant de 9 973 294 FCFA et s'ajouter les subventions pour un montant de 34 689 330 FCFA. Tout cela permet à WAGES de dégager un résultat net excédentaire de 427 490 757 FCFA.

Graphique N° 3 :



III-2- SITUATION PATRIMONIALE

Pour une analyse plus complète de l'évolution de WAGES, un examen des grandes masses de la situation patrimoniale sur les trois dernières années est fondamental.

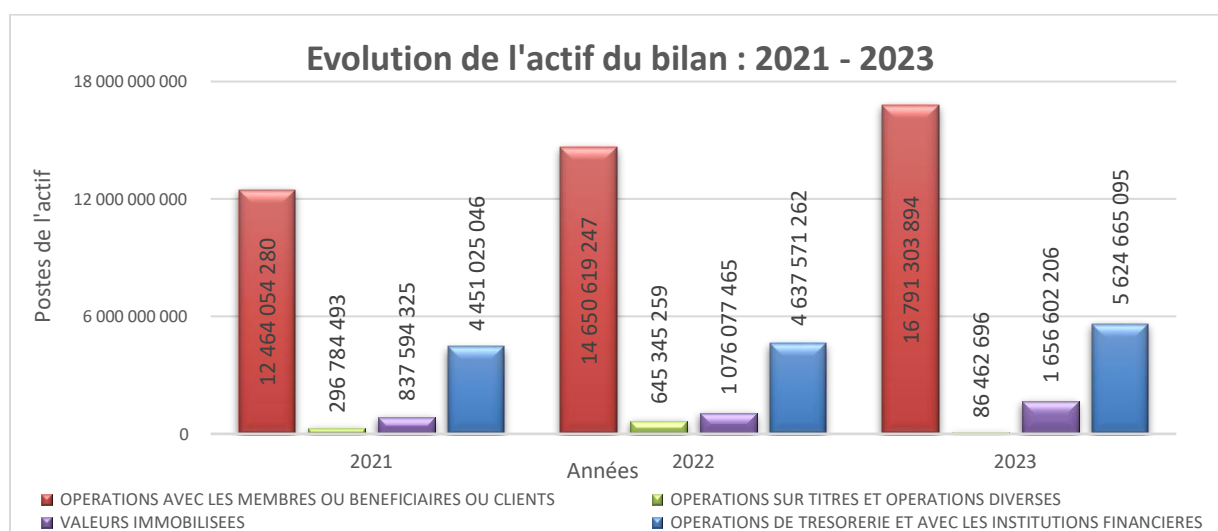
Reflétant l'image complète de la structure financière de WAGES, le bilan condensé sur les exercices 2021 à 2023, nous permettra de voir l'évolution des grandes masses.

Tableau n°4 : Bilan condensé

ACTIF	2021	2022	2023
OPERATIONS DE TRESORERIE ET AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	4 451 025 046	4 637 571 262	5 624 665 095
OPERATIONS AVEC LES MEMBRES OU BENEFICIAIRES OU CLIENTS	12 464 054 280	14 650 619 247	16 791 303 894
OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES	296 784 493	645 345 259	86 462 696
VALEURS IMMOBILISEES	837 594 325	1 076 077 465	1 656 602 206
TOTAL ACTIF	18 049 458 144	21 009 613 233	24 159 033 891
PASSIF	2021	2022	2023
OPERATIONS DE TRESORERIE ET AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	738 983 083	1 519 812 827	2 477 085 482
OPERATIONS AVEC LES MEMBRES OU BENEFICIAIRES OU CLIENTS	12 689 813 649	14 296 961 359	16 052 336 994
OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES	276 518 560	354 260 941	487 769 611
PROVISIONS, FONDS PROPRES ET ASSIMILES	4 344 142 852	4 838 578 106	5 141 841 804
TOTAL PASSIF	18 049 458 144	21 009 613 233	24 159 033 891

Analyse des éléments d'Actif

De l'analyse du bilan condensé ci-dessus, nous enregistrons pour l'exercice 2023 une hausse du patrimoine de WAGES de 14,99%. Le graphique suivant vous présente l'évolution des agrégats de l'actif du bilan de WAGES sur les trois derniers exercices.

Graphique 4 :

Une analyse succincte de l'actif du bilan et du graphique ci-dessus nous amène aux constats suivants :

La hausse du total actif constaté sur cet exercice, dénote des efforts mis en œuvre pour la croissance de l'activité.

L'analyse individuelle de chaque poste d'actif nous permettra d'explorer plus en détail l'évolution du patrimoine sur l'exercice 2023.

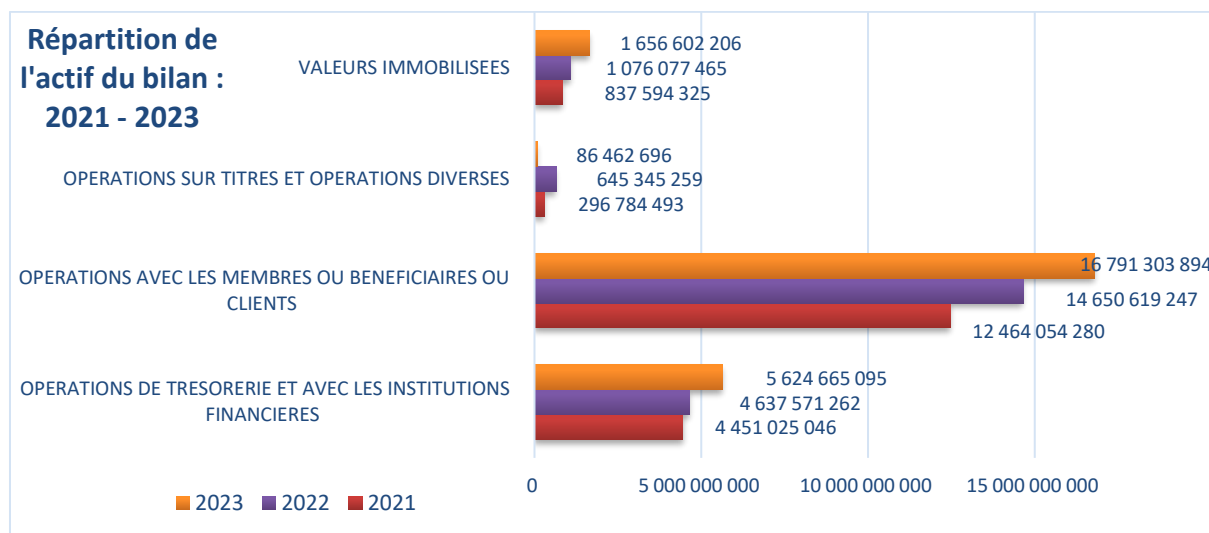
Les opérations avec les membres bénéficiaires et clients :

Constituant au 31 décembre 2023, 69,50% du total actif, cette masse est la plus importante et constitue le moteur de production. De 2022 à 2023 les « **opérations avec les membres bénéficiaires et clients** » ont connu une hausse de 14,61% soit 2,140 milliards de FCFA. Cette hausse s'explique par les efforts mis en œuvre pour croissance et l'agrandissement de la part de marché de l'institution.

Pour cet exercice 2023, ce poste se compose de crédits à Court Terme (36,29%) de crédits à Moyen Terme (50,66%), de Crédit à Long Terme (7,41%), des crédits en souffrance (4,85%) et des créances rattachées (0,80%).

Le graphique suivant illustre l'évolution de chacun de ces éléments sur les 3 dernières années.

Graphique N° 7 :



En dehors du poste phare ci-dessus analysé, des commentaires portent sur les postes suivants de la surface financière de l'actif :

Les Immobilisations :

Une hausse de 53,95% est constatée sur les immobilisations au cours de l'exercice 2023. Le total net des immobilisations est passé de 1 076 077 465 FCFA de 2021 à 1 656 602 206 FCFA

soit une évolution de 580 524 741 FCFA. Cela est dû à la construction des agences d'Agoe et à l'enregistrement en immobilisations en cours des avances consenties aux prestataires pour la construction du siège et de l'agence de Kaboli.

Graphique N° 8 :



Les Opérations de trésorerie et avec les Institutions financières :

Se chiffrant à un total de 5,624 milliards de francs CFA, ce poste a connu une hausse de 21,28%. Il est composé essentiellement de quatre rubriques à savoir :

- Les valeurs en caisse : 556 706 280 FCFA soit 9,90% du total du poste ;
- Les Comptes ordinaires chez les institutions financières : 1 508 825 222 FCFA soit 26,83% du total ;
- Les dépôts de garantie et dépôts à terme chez les institutions financières : 3 550 000 000 FCFA soit 63,11% du total.
- Les créances rattachées : 9 133 593 FCFA soit 0,16% du total.

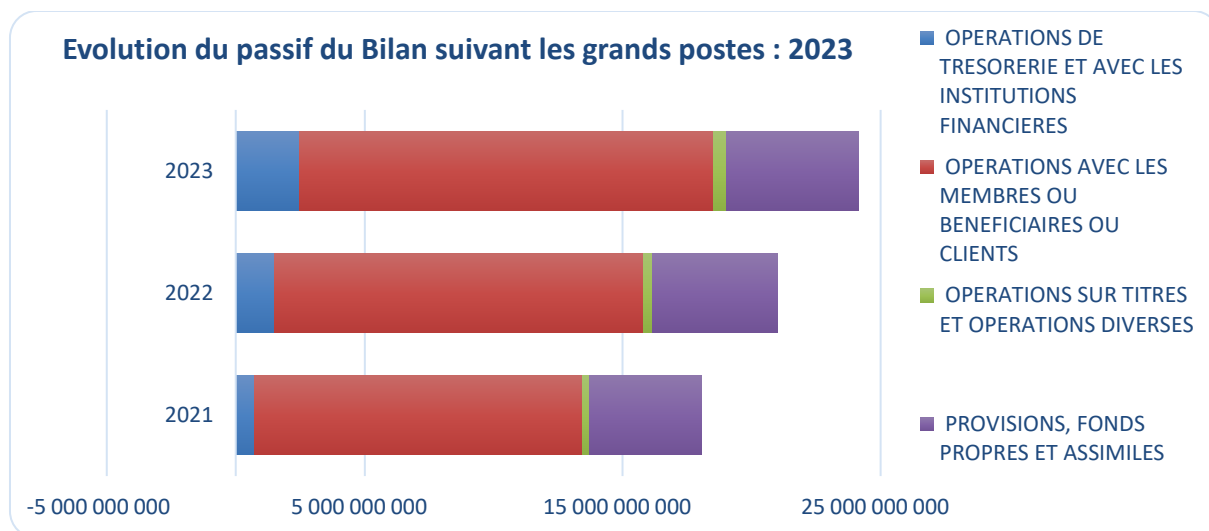
Les Opérations Diverses :

Ce poste a connu une hausse de 86,60% par rapport à l'année 2023 en passant de 645,345 millions de FCFA à 86,462 millions de FCFA. Cette baisse importante s'explique par le transfert en immobilisations encours des avances accordées dans le cadre de la construction du siège de l'institution.

Analyse des éléments du Passif

Comme pour les postes de l'actif, les postes du Passif sont reclassés en quatre grandes masses pour faciliter l'analyse.

Graphique N°10

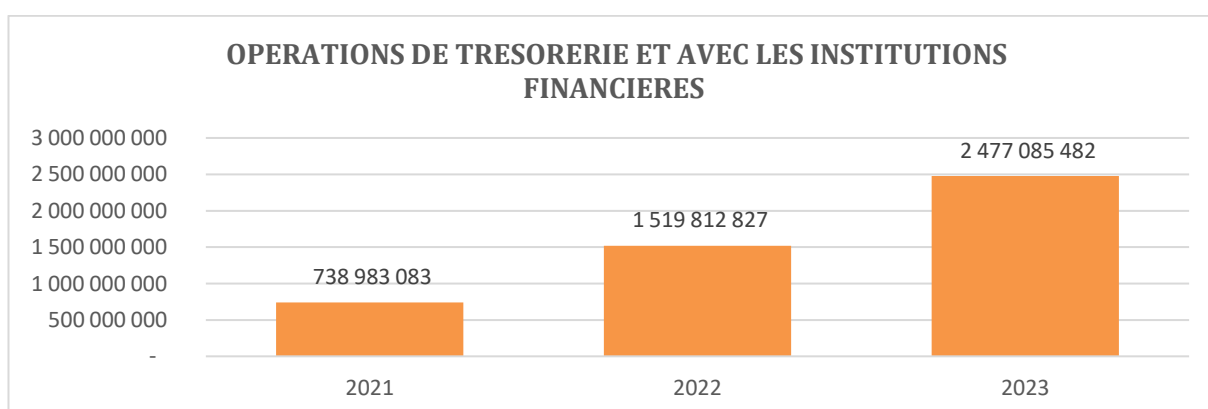


Les Opérations avec les institutions financières :

Etant un poste du passif et comme le dit son nom, ce poste est composé des dettes de WAGES envers les autres institutions financières que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du pays.

Ce poste a enregistré globalement pour 2023, une hausse de 62,99% s'expliquant par une nécessité de recourir à des emprunts dans le but de faire face aux besoins de crédit des clients et de disposer d'une trésorerie importante pour le respect de la norme de liquidité.

Graphique N°1



Les opérations avec les membres ou bénéficiaires ou clients

Représentant 68,05% du passif et se chiffrant à un montant total de **16 052 336 994 FCFA**, ce poste est la plus importante ressource, autre que les fonds propres sur lequel WAGES finance son activité. Il a connu au cours de cet exercice une hausse de 12,28% soit une évolution en

montant de **1 755 375 635 FCFA**. Cette croissance en valeur absolu dénote que tous les efforts mis en œuvre par l'institution pour la mobilisation de l'épargne donnent des résultats louables. Il se décompose en quatre grands éléments :

✚ **Les Comptes ordinaires** : Composés des épargnes volontaires des clients (Epargnes libres), les comptes ordinaires se chiffrent à 8 025 724 789 FCFA et représentent 50,31% des opérations avec les membres ou bénéficiaires ou clients. Ils ont connu une croissance de 5,73% soit un montant de 434 886 815 FCFA de 2022 à 2023. Ils se décomposent comme suit au 31 décembre 2023 :

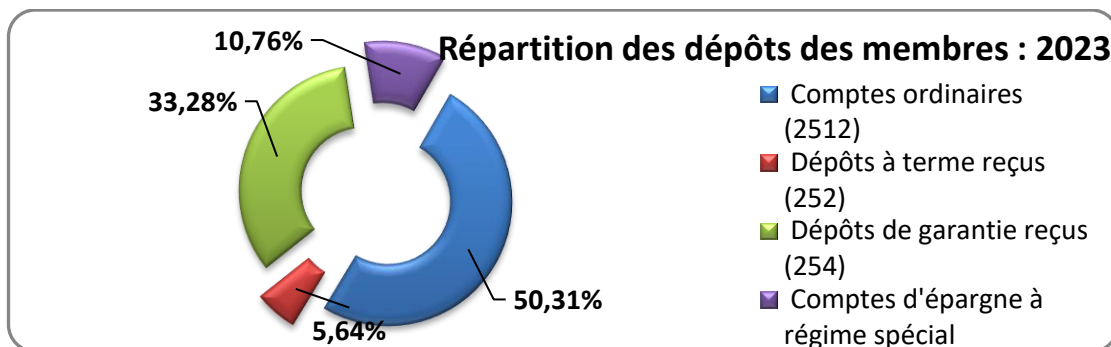
- Comptes ordinaires des Membres Associations : **144 112 632 soit 1,80%**
- Comptes ordinaires des membres EPI : **6 748 695 759 FCFA soit 84,09%**
- Comptes ordinaires des membres TONTINE : **1 077 978 672 FCFA soit 13,43%**
- Comptes ordinaires des membres : Zone Rurale : **10 313 173 FCFA soit 0,13%**
- Comptes ordinaires des membres PSAEG : **6 370 113 FCFA soit 0,08%**
- Comptes ordinaires des membres : Domiciliation salaire : **38 254 440 FCFA soit 0,48%.**

✚ **Les Dépôts à terme reçus** : les dépôts à terme ont connu une hausse de **202,78%** sur l'exercice 2023 et se chiffrent à **899 519 415 FCFA**.

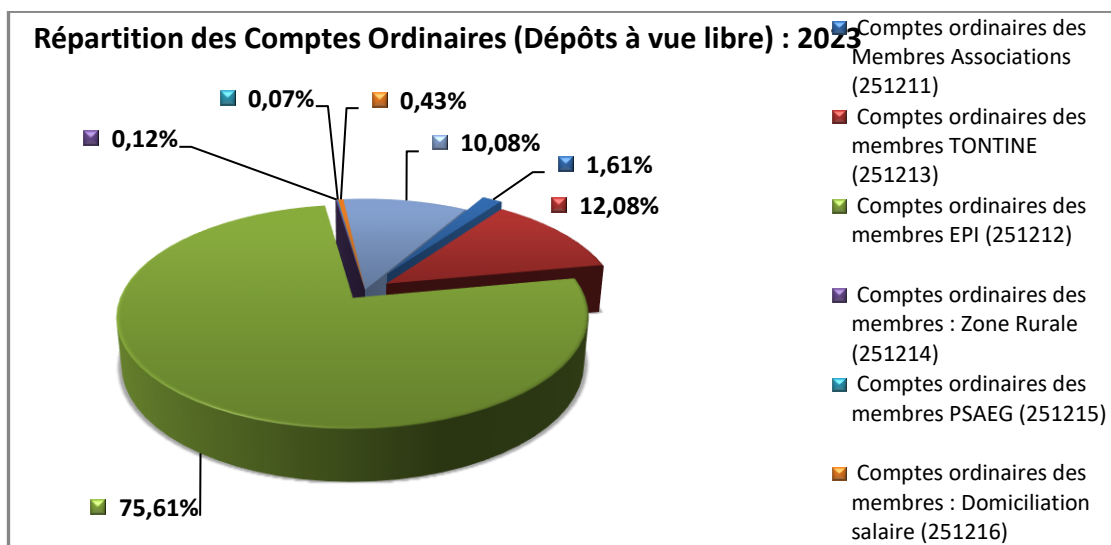
✚ **Les Dépôts de garantie reçus** : Constitués des cautions des clients dans le but de bénéficier des produits de crédit de WAGES, et représentant en majorité le quart (1/4) du montant du crédit demandé, les dépôts de garanties représentant 33,28% de ce poste, ont connu une hausse de 10,52% en 2023.

✚ **Autres Dépôts reçus** : Ils sont constitués des comptes épargne vieux jours. Ils ont connu en 2023 une croissance de 12,84% et représentent 10,76% des dépôts des membres. Les deux graphiques suivants illustrent parfaitement les commentaires réalisés ci-dessus.

Graphique N°12



Graphique N°13



Les opérations sur titres et opérations diverses

Le poste « **Opérations sur Titres et Opérations Diverses** » qui est constitué par les mouvements des créditeurs divers et des sous postes de régularisation du passif, a, au cours de l'exercice 2023, connu une hausse de 37,69% en passant de 354,260 millions de francs CFA à 487,769 millions de francs CFA.

Provisions fonds propres et assimilés :

Constituant la ressource de base de toute institution, le poste « **Provisions fonds propres et assimilés** » a connu une croissance de 6,27% au cours de l'exercice 2023. Il se décompose comme suit :

- **Les Subventions d'investissement** : d'un montant de 20,209 millions, il est composé du solde des subventions (Don en immobilisation des partenaires ou de l'état) après déduction des quotes parts (prise en compte des amortissements des immobilisations données).
- **Les fonds affectés** : d'un montant total de 56,720 millions, il est composé des fonds de garanties des partenaires (Etat Togolais et INADES Formations) en couverture des risques (**risques de non-paiement**) sur les crédits octroyés dans le cadre des projets pilotés de commun accord avec lesdits partenaires.
- **Les fonds de crédit** : Composés de fonds mis à la disposition de WAGES par l'Etat et des institutions comme le PRADEB, le FAIEJ, dans le cadre de projets et dans le but d'octroyer des crédits à des populations cible bien spécifique selon les termes des projets. Les fonds de crédits se chiffrent à 96 426 277 FCFA au 31 décembre 2023.
- **Les Provisions pour Risques et Charges** : elles sont essentiellement constituées des provisions pour charge de retraite des membres du personnel de WAGES, mais aussi des autres provisions pour litiges. Ils se chiffrent au 31 décembre 2023 à un montant total de 369 734 895 FCFA.
- **Les Réserves** : Ce poste est composé des réserves obligatoires de 15% du résultat que WAGES dote chaque année et des autres réserves constituées par l'Assemblée Générale. Il s'élève à 1 737 314 731 FCFA au 31 décembre 2022.
- **Les Fonds de Dotation** : ce poste est composé principalement de ligne de crédit non remboursable de CARE international et se chiffre donc au 31 décembre 2023, à 132 356 518 FCFA.
- **Le Report à Nouveau** : Composé de la dotation de 85% du résultat de chaque exercice (Résultat après dotation de 15% de la réserve obligatoire) et des résultats déficitaires, il se chiffre à 2 301 589 624 au 31 décembre 2023.
- **Le résultat de l'exercice** : Un résultat net de **427 490 757 FCFA** est enregistré sur cet exercice 2023.

GESTION BUDGETAIRE EN 2023

État prévisionnel et limitatif des recettes et dépenses d'une période donnée, le budget de WAGES se subdivise en trois grandes parties à savoir : les investissements, les charges et les produits. Il convient en dernier lieu à la fin de l'exercice de faire le suivi définitif du budget afin de dégager les différents points de dépassements et de sous activités par rapport aux prévisions.

Une analyse plus approfondie de la réalisation du budget, à travers les postes budgétaires nous permettra de faire le bilan des réalisations budgétaires au cours de cet exercice 2023.

Tableau N°6 : Réalisation du Budget de WAGES – Exercice 2023

REALISATION DU BUDGET 2023 : WAGES				
I.INVESTISSEMENTS				
N° de Compte	Intitulés	BUDGET REVISE 2023	REALISATION AU 31/12/2023	% REALISATION
41	Immobilisations Financières			
42	Dépôts et cautionnements		1 559 153	
43	Immobilisations en Cours		553 397 123	
44	Immobilisation d'Exploitation	1 247 966 273	192 918 508	15,46%
TOTAL INVESTISSEMENTS		1 247 966 273	747 874 784	59,93%
II. FONCTIONNEMENTS				
N° de Compte	Intitulés	BUDGET REVISE 2023	REALISATION AU 31/12/2023	% REALISATION
60	Charges d'exploitation financière	381 080 825	372 779 409	97,82%
61	Achats et variations de stocks	267 141 556	223 828 435	83,79%
62	Autres charges externes et charges diverses d'exploitation	928 404 988	650 705 147	70,09%
63	Impôts, taxes et versements assimilés	15 760 000	12 157 610	77,14%
64	Charges de personnel	1 731 638 012	1 688 755 266	97,52%
66	Dotation amort. & prov	886 118 439	870 832 065	98,27%
67	Charges exceptionnelles et pertes sur exercices antérieurs	22 740 000	111 637 336	490,93%
69	Impôts sur les excédents	10 000 000	9 973 294	99,73%
TOTAL CHARGES		4 242 883 820	3 940 668 562	92,88%
III. RECETTES				
N° de Compte	Intitulés	BUDGET REVISE 2023	REALISATION AU 31/12/2023	% REALISATION
70	Produits d'exploitation financière	3 368 285 848	3 657 032 329	108,57%
71	Ventes et variations de stocks	2 364 000		0%
72	Produits divers d'exploitation	19 012 760	12 646 401	67%
74	Subventions d'exploitation	42 000 000	34 689 330	83%

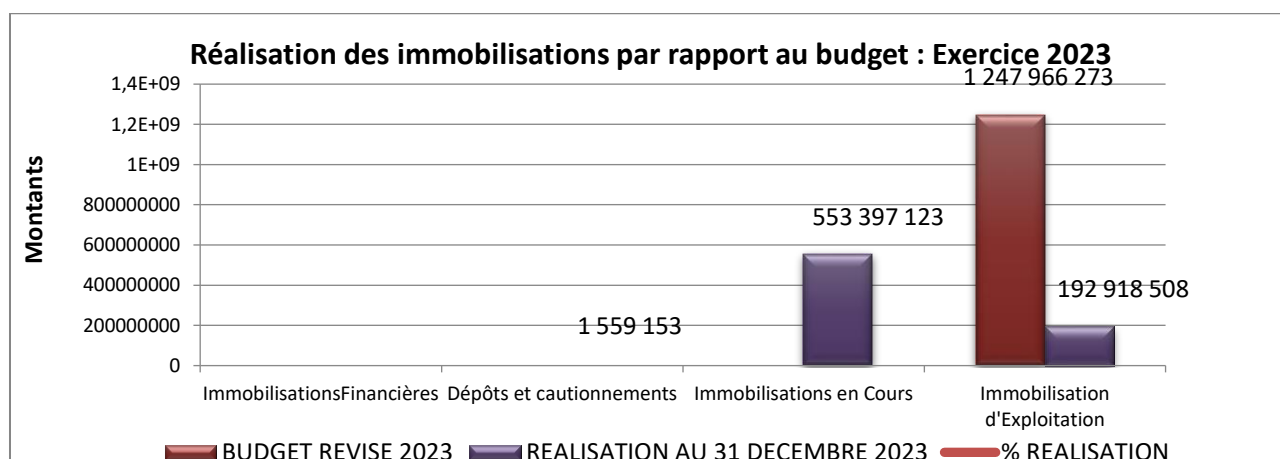
76	Reprises d'amortissements, de provisions et récupérations sur créances irrécouvrables	1 200 121 125	585 401 539	48,78%
77	Produits exceptionnels et profits sur exercices antérieurs	14 848 400	78 389 720	527,93%
TOTAL RECETTES		4 646 632 133	4 368 159 319	94,01%
RESULTAT D'EXPLOITATION		403 748 313	427 490 757	105,88%

LES INVESTISSEMENTS

WAGES dans son processus de maîtrise de ses dépenses et de ses ressources a financé et exécuté son budget en fonction de ses revenus et de sa trésorerie disponible au cours de l'exercice 2023. Ainsi, pour une prévision de 1,247 milliards d'investissement, 747,874 millions ont été réalisés soit un taux de réalisation de 59,93%.

Le graphique suivant illustre le degré de réalisation du budget d'investissement par poste.

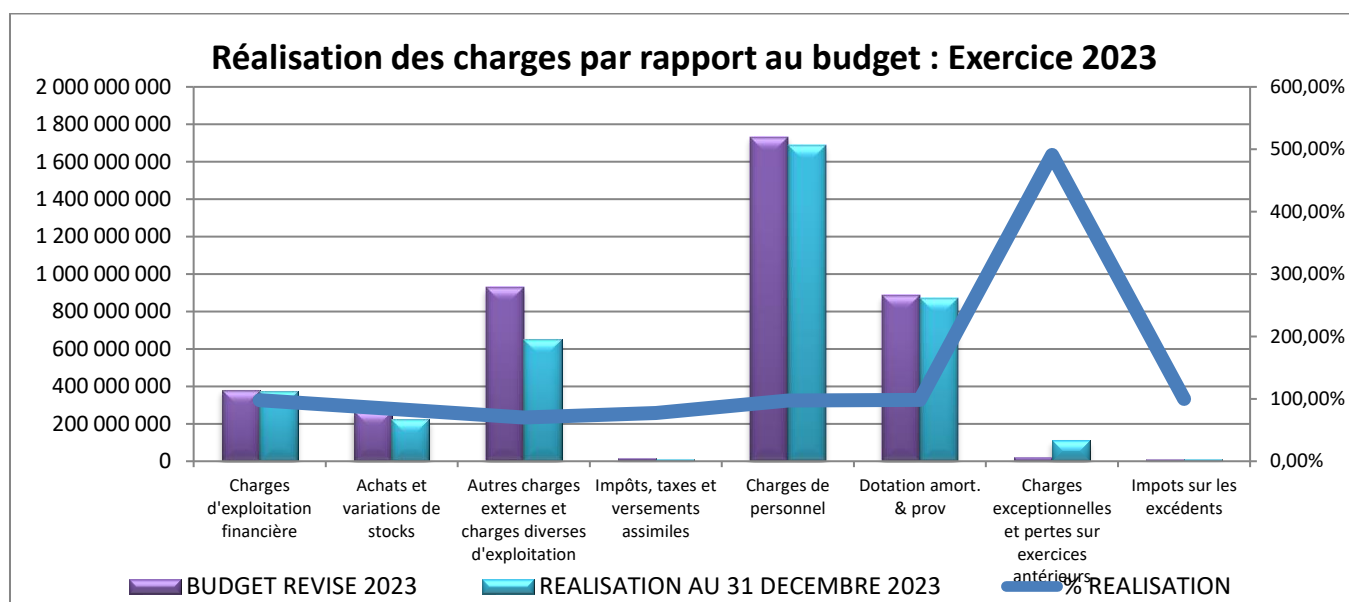
Graphique N°16



LES CHARGES

Globalement, nous constatons dans le tableau de réalisation budgétaire que le taux global de réalisation des charges est de 92,88%. Cela traduit la mise en œuvre du budget afin d'obtenir les résultats prévus. L'accent a été mis sur la maîtrise des charges. Cela se s'explique par le taux de réalisation de 70,09% enregistré sur les « Autres charges externes et charges diverses d'exploitation ».

Graphique N°17

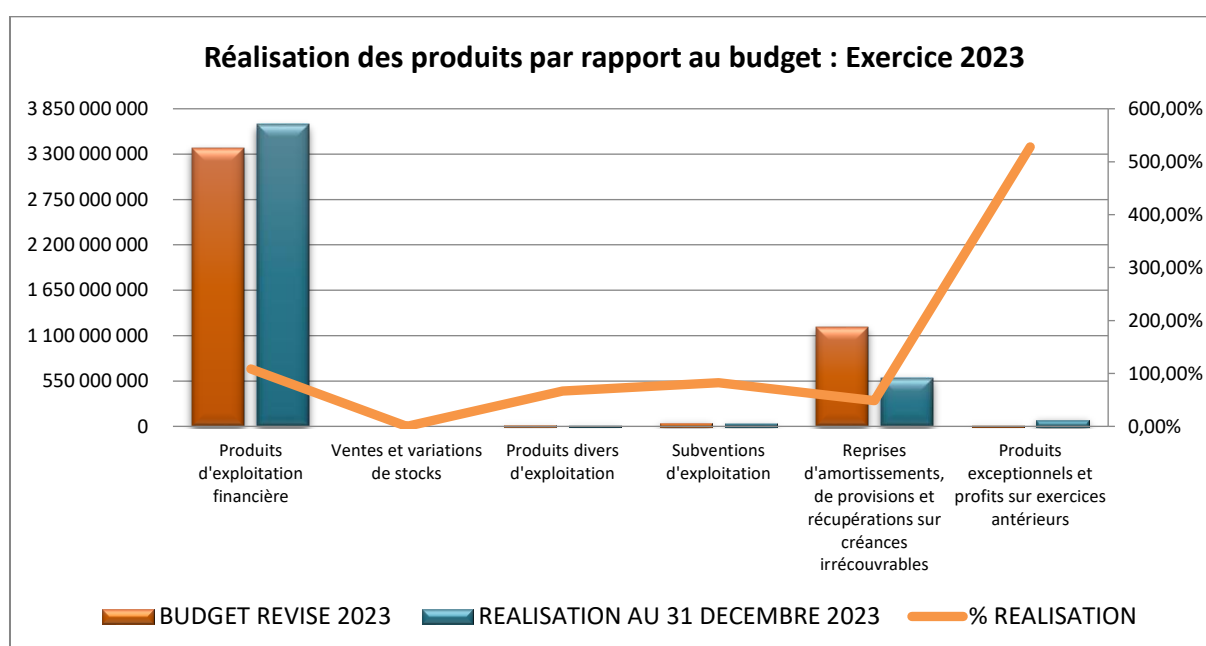


LES PRODUITS

Un taux de réalisation de 94,01% est enregistré pour l'ensemble des produits. Il est à noter que toutes les prévisions au niveau des recettes sont dans la majorité réalisées.

Tout ceci démontre que durant l'activité 2023 de WAGES, les charges de fonctionnement ont été inférieures aux produits. De cela découle le résultat excédentaire budgétaire de **427 490 757 FCFA** soit un taux de réalisation de **105,88%**.

Graphique N°18



RAPPORT AVEC LES PARTENAIRES FINANCIERS ET D'AIDE AU DEVELOPPEMENT 2023

Pour maintenir sa croissance et avoir des ressources disponibles pour satisfaire les demandes des crédits de ses membres, WAGES sollicite auprès des partenaires locaux et étrangers des financements pour atteindre ses objectifs.

- Les partenaires locaux

AFD

Le partenariat entre l'AFD et WAGES se poursuit par des rencontres périodiques avec échanges des correspondances entre les deux institutions. Au 31/12/23, WAGES n'a pas d'engagement auprès de l'AFD.

BANQUE ATLANTIQUE

Le partenariat avec la banque atlantique s'est poursuivi au cours de l'année 2023. WAGES a des contrats de transfert Money Gram et RIA avec la Banque Atlantique. Au 31/12/23, WAGES à un encours de crédit de 300.000.000 (Trois Cent Millions) de francs CFA auprès de la BANQUE ATLANTIQUE.

BIA

Comme par le passé, le fructueux partenariat entre WAGES et la BIA se passe de tout commentaire en 2023. WAGES mouvemente ses comptes à la BIA par des opérations de dépôts et de retraits en vue de satisfaire ses clients. Au 31/12/23, WAGES n'a pas d'engagement auprès de la BIA.

SUNU BANK

Le partenariat entre WAGES et SUNU BANK se poursuit convenablement. Au 31/12/23, WAGES a un encours de crédit de 591 387 790 (Cinq Cent Quatre Vingt Onze Millions Trois Cent Quatre Vingt Sept Mille Sept Cent Quatre Vingt Dix) auprès de SUNU BANK. WAGES dispose aussi d'un DAT de 800 000 000 (Huit Cent Millions) de Francs CFA au 31/12/23.

BTCI

Le partenariat avec la BTCI se poursuit normalement par les opérations de dépôt et de retrait en vue de satisfaire nos clients. Au 31/12/23, WAGES n'a pas d'engagement auprès de la BTCI.

CORIS BANK

Le partenariat entre CORIS BANK et WAGES se poursuit normalement à la grande satisfaction des deux parties. L'encours au 31/12/23 est de 944 902 403 (Neuf Cent Quarante Quatre Millions Neuf Cent Deux Mille Quatre Cent Trois) francs CFA. Aussi, WAGES dispose d'un DAT de 750 000 000 (Sept Cent Cinquante Millions) de Francs CFA au 31/12/23.

NSIA BANQUE

L'alimentation et le retrait sur le compte courant est toujours en cours. Au 31/12/23, WAGES n'a pas d'engagement auprès de la NSIA BANQUE.

ECOBANK

Le partenariat avec Ecobank sur les activités de Western Union s'est poursuivi en 2023. Aussi, est-il à souligner que le contrat de location de coffre-fort signé avec Ecobank en 2008 pour la conservation du double des sauvegardes de notre système hors de nos locaux pour la sécurité des données est toujours en vigueur.

ORABANK

Le partenariat entre ORABANK et WAGES se poursuit avec grande satisfaction. Au 31/12/23, WAGES a des engagements auprès de l'ORABANK pour un encours total de 459 698 398 (Quatre Cent Cinquante Neuf Millions Six Cent Quatre Vingt Dix Huit Mille Trois Cent Quatre Vingt Dix Huit). Aussi, WAGES dispose d'un DAT de 2 000 000 000 (Deux Milliards) de Francs CFA au 31/12/23.

BAT

Le partenariat entre la BAT et WAGES se poursuit avec grande satisfaction. Au 31/12/23, WAGES a un encours de prêt auprès de la BAT d'un montant de 300 000 000 (Trois Cent Millions) FCFA.

PARESOC

Le partenariat entre PARESOC et WAGES ne s'est plus poursuivi depuis 2008 mais jusqu'alors il y a un engagement de 4.900.000 ('Quatre Millions Neuf Cent Mille) F CFA que WAGES doit honorer.

UTB

Ce compte enregistre seulement les opérations de dépôts et de retrait et de virement permanent des clients de WAGES. Outre cela il n'y a pas d'engagement auprès UTB au 31/12/23.

BDM

Ce compte enregistre seulement les opérations de dépôts et de retrait et de virement permanent des clients de WAGES. Il n'y a pas d'engagement auprès BDM au 31/12/23.

BSIC

Ce compte enregistre les opérations de dépôts et de retrait et de virement permanent des clients de WAGES. WAGES n'a pas d'engagement auprès BSIC au 31/12/23.

FNFI

Comme par le passé, WAGES poursuit toujours l'octroi de ces prêts aux désireux. Au 31/12/23 WAGES a un encours de 76 322 000 (Soixante Seize Millions Trois Cent Vingt Deux Mille) FCFA auprès de FNFI.

- Les partenaires étrangers.

BANCA ETICA

Le partenariat entre WAGES et BANCA ETICA se poursuit normalement. Au 31/12/23, WAGES a un encours de crédit de 68 047 621 (Soixante Huit Millions Quarante Sept Mille Six Cent Vingt Un) auprès de BANCA ETICA

ALTERFIN

WAGES dispose une part sociale pour un montant de 250 Euros soit 163 989 Francs CFA dans le capital d'ALTERFIN depuis le **23 avril 2008**.

FEFISOL

Le partenariat entre FEFISOL et WAGES s'est poursuivi au cours de 2023 par des échanges. WAGES n'a pas d'engagement auprès de FEFISOL au 31/12/21.

FIG (PHILEA)

WAGES a des parts sociales à FIG pour un montant total en Francs CFA de Cinq Millions Quatre Mille Neuf Cent Cinquante Deux (5.004.952).

ETIMOS

WAGES détient 12 parts dans son capital social pour un montant total en Francs CFA de Deux Millions Trente Mille Huit Cent Quarante Trois (2.030.843).

SIDI

WAGES n'a pas d'engagement auprès de SIDI au 31/12/23 mais des correspondances se font entre les deux institutions.

IV-ANALYSE DU PORTEFEUILLE

VI-1- ACTIVITES DE CREDIT

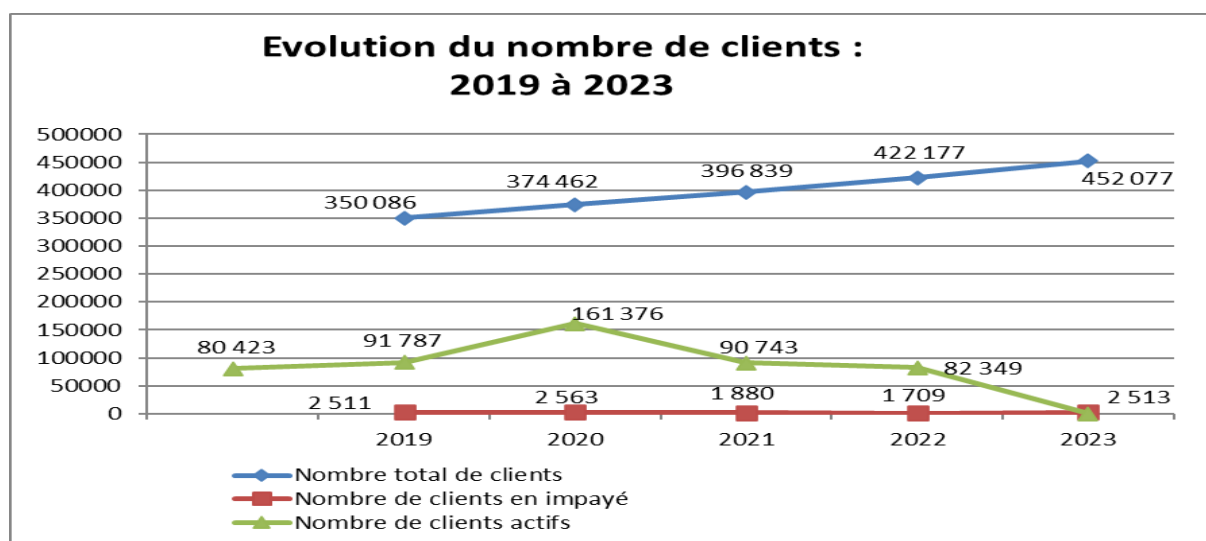
Tableau n°5 : Evolution de la clientèle de 2019 à 2023

EVOLUTION DU NOMBRE DE CLIENTS: 2018 à Décembre 2023						
Années	2019	2020	2021	2022	2023	VARIATION (2021 à 2022)
Nombre total de clients	350 086	374 462	396 839	422 177	452 077	7,1%
Nombre de clients actifs	80 423	91 787	161 376	90 743	82 349	-9,3%
Nombre de clients en impayé	2 511	2 563	1 880	1 709	2 513	47,0%

WAGES a enregistré en 2023, une progression du nombre de clients. Pendant la même période, le nombre de clients actifs a baissé de 9.3% et le nombre de clients en impayé ont augmenté de 47%. Cette situation s'explique le fait que pendant la crise sanitaire de la COVID 19, plus de 2500 clients actifs ont été affectés par cette pandémie et leur crédit ont été traités conformément à la circulaire de BCEAO. C'est en 2023 que la plupart de ces crédits ont été soldés avec une large proportion non renouvelée.

Les difficultés connues par les opérateurs économiques clients de WAGES au cours de l'année 2020 à 2023 sont gérées au cas par cas au point qu'en 2022 et 2023, la reprise des activités a permis à WAGES d'améliorer la qualité et la quantité du portefeuille.

Graphique n°14 :

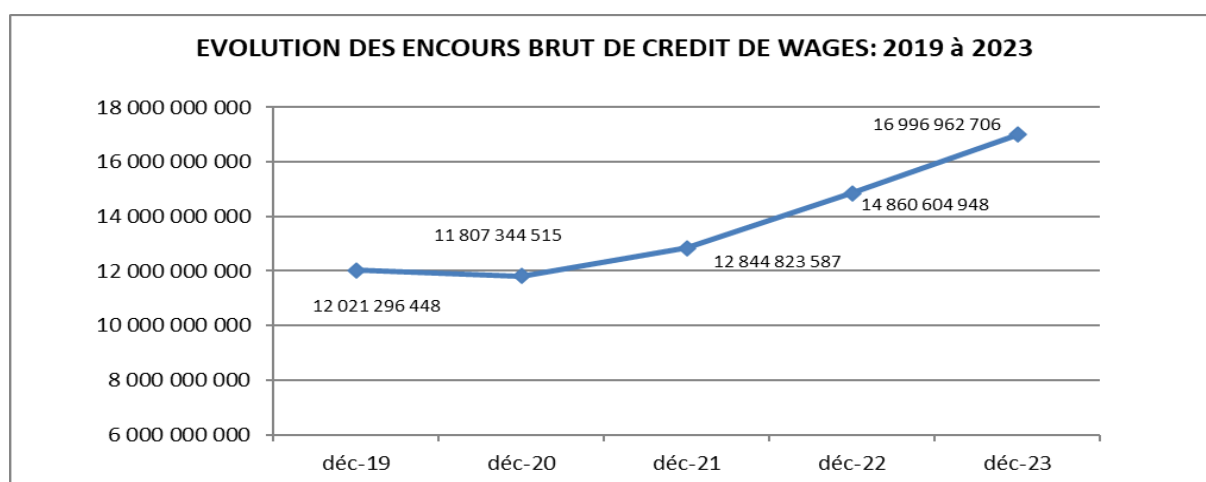


IV-1 -1- Analyse du portefeuille brut de crédit

Tableau n°6: Evolution de l'encours brut de crédit de 2019 à 2023

EVOLUTION DES ENCOURS BRUT DE CREDIT DE WAGES: 2019 à 2023						
PRODUIT	déc-19	déc-20	déc-21	déc-22	déc-23	VARIATION (2022 à 2023)
Encours de crédit	12 021 296 448	11 807 344 515	12 844 823 587	14 860 604 948	16 996 962 706	14,4%

Graphique n°15 :



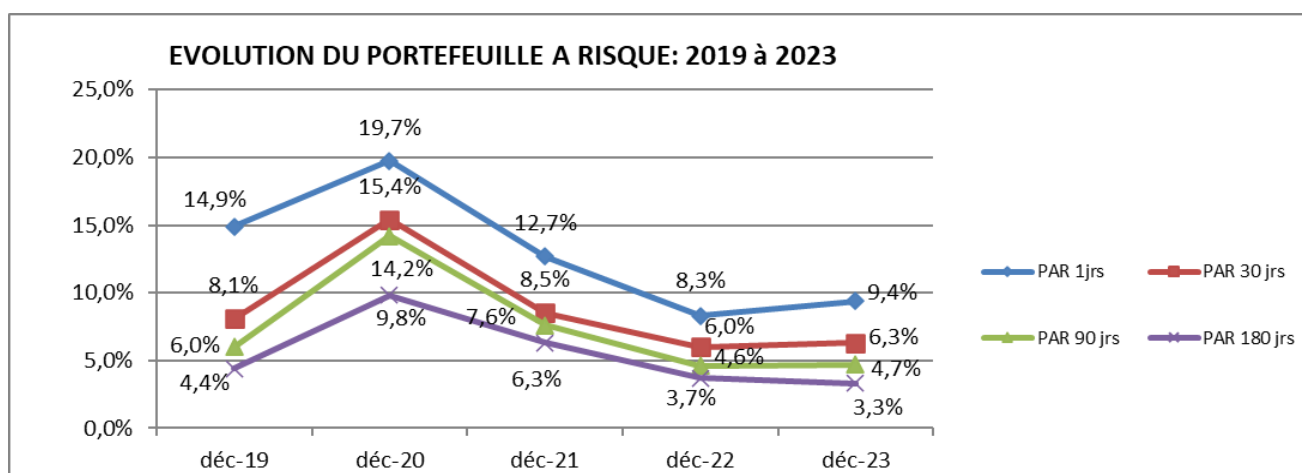
L'encours de crédit a connu une forte augmentation en 2023 après une baisse en 2020 et un léger rebond en 2021. Il a connu une augmentation de 14,4% à cause du renouvellement des crédits par les clients qui ont connu d'énormes difficultés à cause des effets néfastes de la COVID-19 en 2020 et 2021 et l'élargissement de la relation clientèle à travers la création de nouveaux guichets (2 guichets ouverts en 2023) dans les zones périphériques de Lomé (Cinkasse et vakpossito) et l'emprise des anciens guichets dans leur zone d'implantation. Le ralentissement de l'activité à l'échelle nationale et internationale et les mesures prises par les autorités du TOGO pour contrer la pandémie à la COVID en 2020 ont affecté la sortie des crédits en 2020 et en 2021 mais les stratégies mises en œuvre par WAGES en 2023 lui ont permis de redynamiser les sorties de crédits prouvant ainsi sa résilience avec comme corollaire une augmentation de l'encours de crédit. Malgré cette prouesse, plusieurs opérateurs économiques ont connu d'énormes difficultés compte tenu de l'environnement économique non stable dans le monde en général et dans la sous-région en particulier (guerre en Ukraine et les problèmes d'insécurité au sahel).

IV-1 -2- Analyse du portefeuille à risque

Tableau n°7 : Evolution du portefeuille à risque de 2019 à 2023

EVOLUTION DU PORTEFEUILLE A RISQUE: 2019 à 2023					
Ages de retard	déc-19	déc-20	déc-21	déc-22	déc-23
PAR 1jrs	14,9%	19,7%	12,7%	8,3%	9,4%
PAR 30 jrs	8,1%	15,4%	8,5%	6,0%	6,3%
PAR 90 jrs	6,0%	14,2%	7,6%	4,6%	4,7%
PAR 180 jrs	4,4%	9,8%	6,3%	3,7%	3,3%

Graphique n°16 :



L'analyse du tableau permet de constater une amélioration de la qualité du portefeuille à 90j et 180j en 2023 après le pic de dégradation de la qualité du portefeuille en 2020 à tous les niveaux. Pour la qualité du portefeuille à risque à 1j ou 30j, nous avons constaté une légère dégradation. Cette situation est due aux effets de la COVID-19 qui a entraîné des difficultés au niveau des opérateurs économiques partenaires en relation avec WAGES. En 2023.

IV-1 -3- Analyse du poids de chaque Agence dans l'encours de crédit et le portefeuille à risque de WAGES

Tableau n°8 : Evolution du portefeuille à risque et de l'encours de crédit par agence

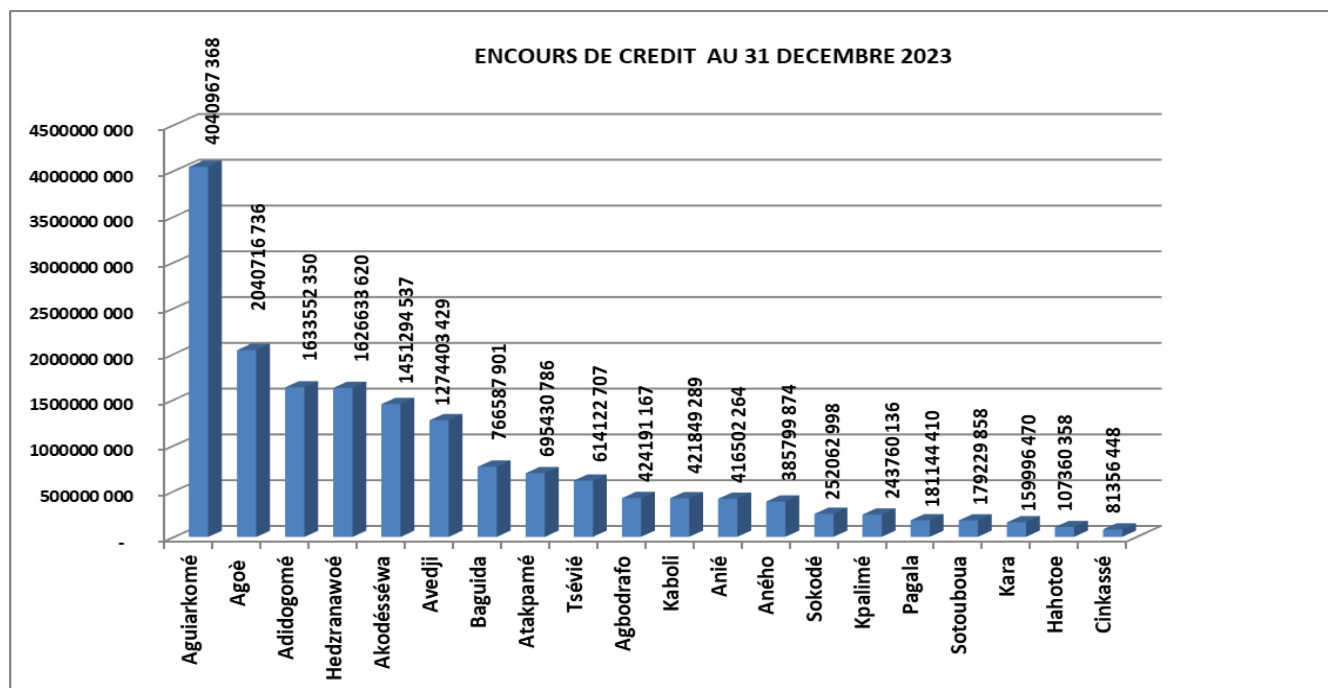
ENCOURS DE CREDIT ET PORTEFEUILLE A RISQUE AU 31 Decembre 2023														
Agence	Encours de crédit	Poids dans l'encours	Encours en retard de plus de 1 jour	PAR > 1 jour	Poids dans le PAR 1 Jour	Encours en retard de plus de 30 jours	PAR > 30 jours	Poids dans le PAR 30	Encours en retard de plus de 90 jours	PAR > 90 jours	Poids dans le PAR 90	Encours en retard de plus de 180 jours	PAR > 1 80jours	Poids dans le PAR 180
Aguiarkomé	4 040 967 368	23,8%	326 294 914	8,1%	1,9%	204 821 564	5,1%	1,2%	184 945 887	4,6%	1,1%	118 028 094	2,9%	0,7%
Agoè	2 040 716 736	12,0%	143 255 973	7,0%	0,8%	79 838 071	3,9%	0,5%	36 009 670	1,8%	0,2%	26 304 415	1,3%	0,2%
Adidogomé	1 633 552 350	9,6%	176 082 931	10,8%	1,0%	150 156 831	9,2%	0,9%	129 124 531	7,9%	0,8%	103 164 520	6,3%	0,6%
Hedzranawoé	1 626 633 620	9,6%	178 270 946	11,0%	1,0%	113 215 877	7,0%	0,7%	83 477 288	5,1%	0,5%	65 598 347	4,0%	0,4%
Akodésséwa	1 451 294 537	8,5%	143 358 998	9,9%	0,8%	98 967 400	6,8%	0,6%	55 026 231	3,8%	0,3%	41 993 170	2,9%	0,2%
Avedji	1 274 403 429	7,5%	170 288 061	13,4%	1,0%	121 988 015	9,6%	0,7%	95 813 258	7,5%	0,6%	56 586 986	4,4%	0,3%
Baguida	766 587 901	4,5%	38 165 441	5,0%	0,2%	32 100 406	4,2%	0,2%	29 123 821	3,8%	0,2%	26 809 911	3,5%	0,2%
Atakpamé	695 430 786	4,1%	47 093 390	6,8%	0,3%	33 527 126	4,8%	0,2%	26 950 955	3,9%	0,2%	7 938 500	1,1%	0,0%
Tsévié	614 122 707	3,6%	59 842 644	9,7%	0,4%	41 108 690	6,7%	0,2%	34 044 973	5,5%	0,2%	27 528 546	4,5%	0,2%
Agbodrafo	424 191 167	2,5%	57 469 213	13,5%	0,3%	48 536 492	11,4%	0,3%	28 558 117	6,7%	0,2%	20 475 167	4,8%	0,1%
Kaboli	421 849 289	2,5%	24 762 653	5,9%	0,1%	15 544 940	3,7%	0,1%	13 244 015	3,1%	0,1%	11 930 005	2,8%	0,1%
Anié	416 502 264	2,5%	30 239 635	7,3%	0,2%	10 335 985	2,5%	0,1%	6 578 185	1,6%	0,0%	5 623 290	1,4%	0,0%
Aného	385 799 874	2,3%	55 092 211	14,3%	0,3%	42 537 443	11,0%	0,3%	34 474 606	8,9%	0,2%	29 017 181	7,5%	0,2%
Sokodé	252 062 998	1,5%	56 656 403	22,5%	0,3%	32 017 173	12,7%	0,2%	13 930 398	5,5%	0,1%	7 643 673	3,0%	0,0%
Kpalimé	243 760 136	1,4%	24 826 522	10,2%	0,1%	5 344 882	2,2%	0,0%	3 846 385	1,6%	0,0%	2 493 690	1,0%	0,0%
Pagala	181 144 410	1,1%	14 162 165	7,8%	0,1%	8 420 430	4,6%	0,0%	6 811 855	3,8%	0,0%	3 273 595	1,8%	0,0%
Sotouboua	179 229 858	1,1%	12 035 701	6,7%	0,1%	9 190 045	5,1%	0,1%	8 543 655	4,8%	0,1%	2 328 440	1,3%	0,0%
Kara	159 996 470	0,9%	6 253 332	3,9%	0,0%	1 994 036	1,2%	0,0%	252 255	0,2%	0,0%	-	0,0%	0,0%
Hahotoe	107 360 358	0,6%	29 730 778	27,7%	0,2%	22 587 583	21,0%	0,1%	12 600 198	11,7%	0,1%	10 614 543	9,9%	0,1%
Cinkassé	81 356 448	0,5%	-	0,0%	0,0%	-	0,0%	0,0%	-	0,0%	0,0%	-	0,0%	0,0%
16 996 962 706		100,0%	1 593 881 911	9,4%	9,4%	1 072 232 989	6,3%	6,3%	803 356 283	4,7%	4,7%	567 352 073	3,3%	3,3%

Le tableau indique clairement que ce sont les agences d'Akodessewa,, Baguida, Tsevié, Hahotoe, Agbodrafo, Aneho, Pagala, Sokodé et Avedji qui ont porté la grande partie des impayés.

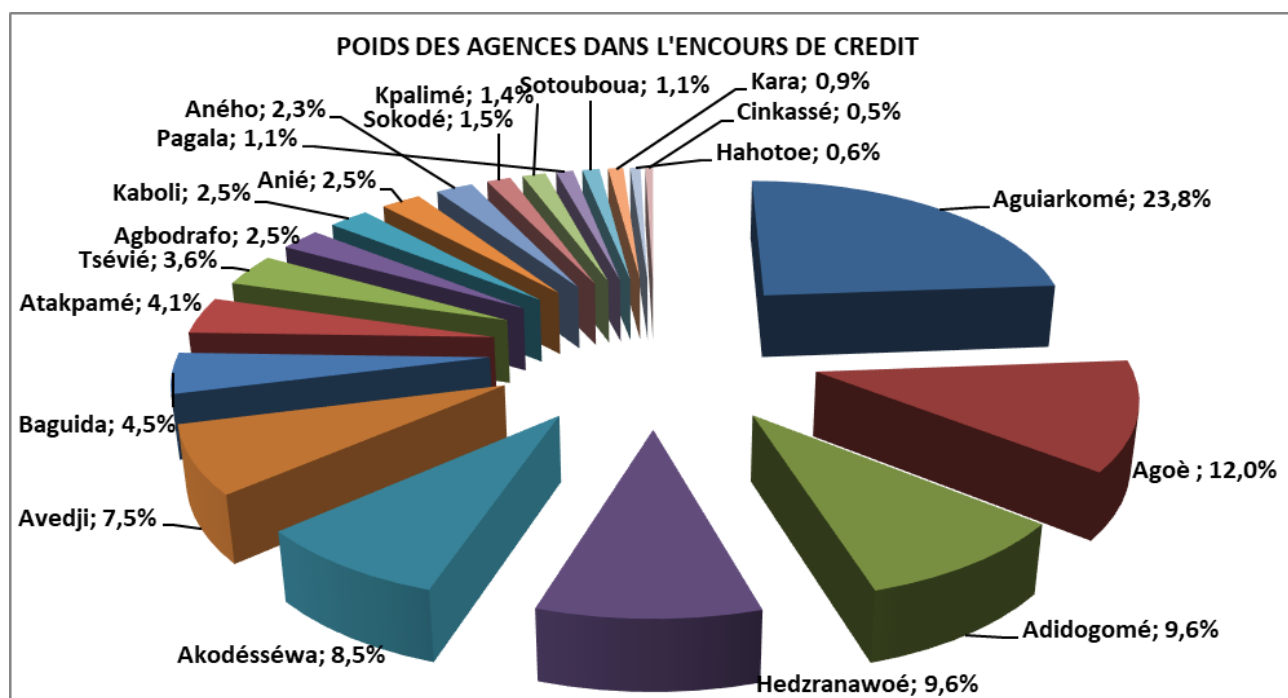
En effet, si la situation économique due à la COVID est très morose en général pour tous les opérateurs économiques, les clients dont l'activité est tournée vers l'extérieur (pour les ventes dans la sous-région ouest-africaine) et qui s'approvisionnent en chine et en Europe ont été les

plus affectés. Les agences citées ont le plus grand nombre de clients ayant reçu des gros montants et dont les activités sont totalement à l'arrêt. C'est ce qui explique le niveau de dégradation des portefeuilles de ces agences.

Graphique n°17

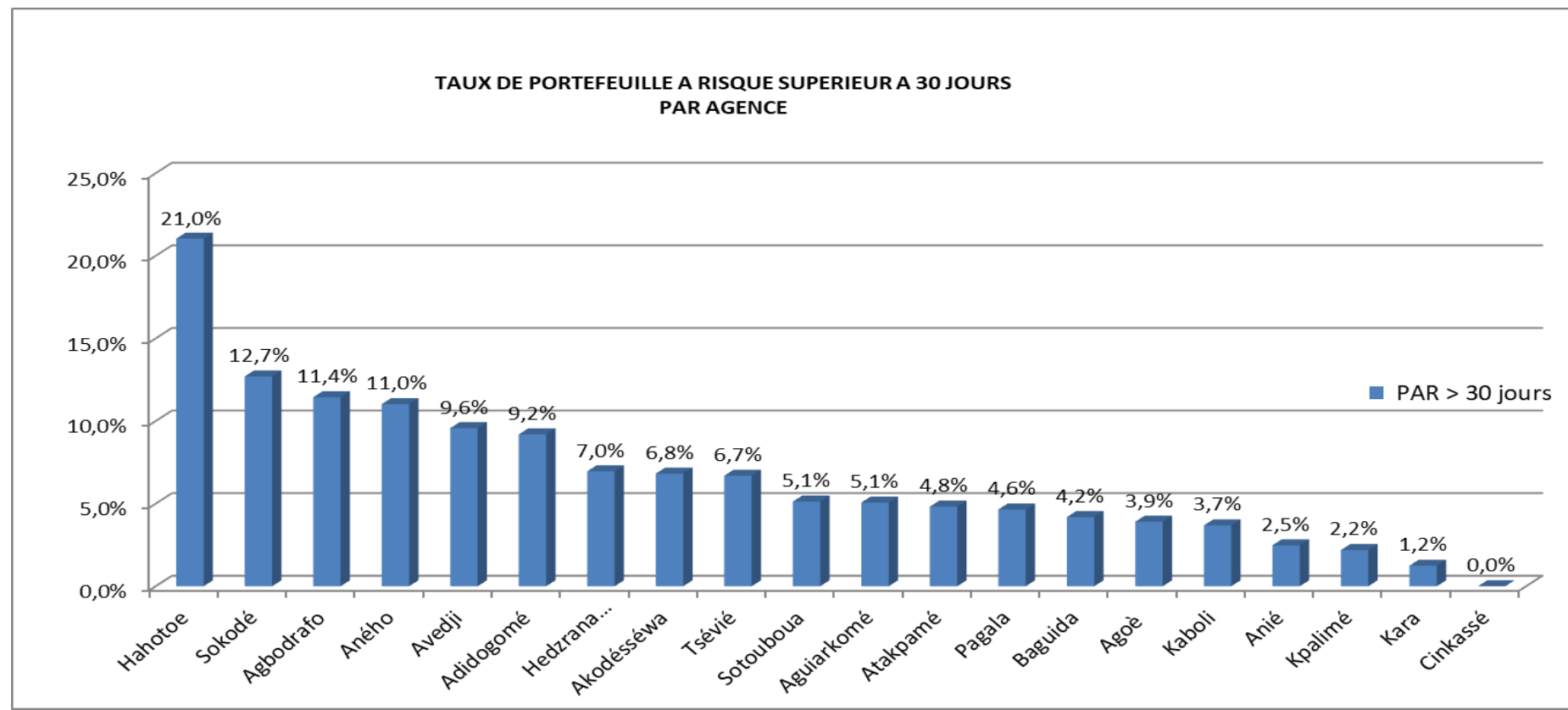


Graphique n°18



Le tableau et les graphiques ci-dessus indiquent clairement que plus de 80% de l'encours de crédit de WAGES est concentré dans la région maritime. Cette situation a poussé WAGES à s'étendre dans la région des savanes et centrale à travers de nouveaux guichets. Cette extension va se poursuivre aussi bien dans les zones périphériques de Lomé mais aussi sur toute l'étendue du territoire national.

Graphique n°19:



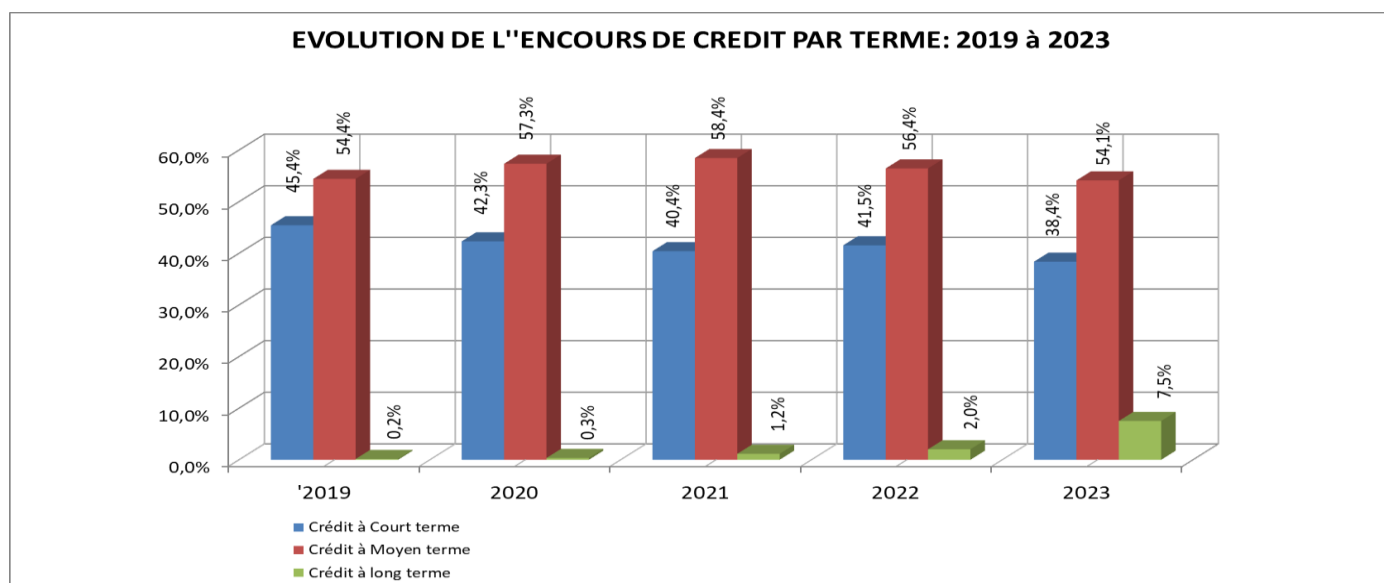
IV-1 -4- Analyse de l'évolution des encours par terme

Tableau n°9 : Evolution de l'encours de crédit par terme de 2019 à 2023

EVOLUTION DE L'ENCOURS DE CREDIT PAR TERME : 2019 à 2023																				
Crédit par terme	2 019				2 020				2 021				2 022				2 023			
	Encours de crédit	Pourcentage du global	Encours souffrant	Pourcentage du total souffrant	Encours de crédit	Pourcentage du global	Encours souffrant	Pourcentage du total souffrant	Encours de crédit	Pourcentage du global	Encours souffrant	Pourcentage du total souffrant	Encours de crédit	Pourcentage du global	Encours souffrant	Pourcentage du total souffrant	Encours de crédit	Pourcentage du global	Encours souffrant	Pourcentage du total souffrant
Crédit à Court terme	5 461 035 460	45,4%	238 455 140	32,8%	4 995 673 631	42,3%	507 646 755	30,3%	5 189 820 322	40,4%	257 114 165	26,3%	6 173 537 592	41,5%	228 364 362	33,2%	6 522 465 603	38,4%	360 420 822	44,9%
Crédit à Moyen terme	6 540 602 948	54,4%	488 422 569	67,2%	6 770 565 480	57,3%	1 156 584 332	69,0%	7 507 256 547	58,4%	709 198 379	72,6%	8 385 787 886	56,4%	447 624 691	65,1%	9 197 431 012	54,1%	433 505 497	54,0%
Crédit à long terme	19 658 040	0,2%	-	0,0%	41 105 404	0,3%	11 804 860	0,7%	147 746 718	1,2%	10 406 358	1,1%	301 279 470	2,0%	11 583 235	1,7%	1 277 066 091	7,5%	9 429 964	1,2%
Total	12 021 296 448	100,0%	726 877 709	100,0%	11 807 344 515	100,0%	1 676 035 947	100,0%	12 844 823 587	100,0%	976 718 902	100,0%	14 860 604 948	100,0%	687 572 288	100,0%	16 996 962 706	100,0%	803 356 283	100,0%

La déclinaison de l'encours global de crédit par terme montre que 99,7% de l'encours est constitué de prêts à court et moyen terme. La maturité des ressources disponibles à WAGES ne lui permet pas de faire les prêts à long terme et sa clientèle est beaucoup plus dans les activités génératrices de revenus.

Graphique n°20 :

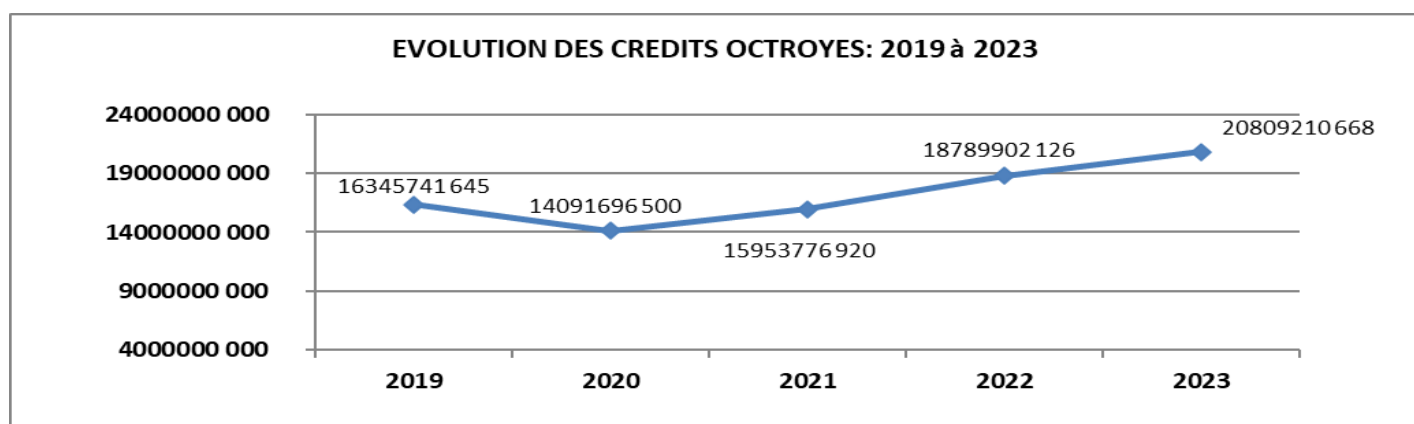


IV-1 -5 Analyse de l'évolution des crédits sortis

Tableau n° 10 : Evolution des crédits octroyés de 2019 à 2023

EVOLUTION DES CREDITS OCTROYES: 2019 A 2023					
Années	2019	2020	2021	2022	2023
Crédits accordés	16 345 741 645	14 091 696 500	15 953 776 920	18 789 902 126	20 809 210 668

Graphique n° 8 :



En 2023, on note une forte augmentation du montant total de crédit décaissé après une diminution en 2020 et une légère reprise en 2021 à cause des conséquences liées à la COVID-

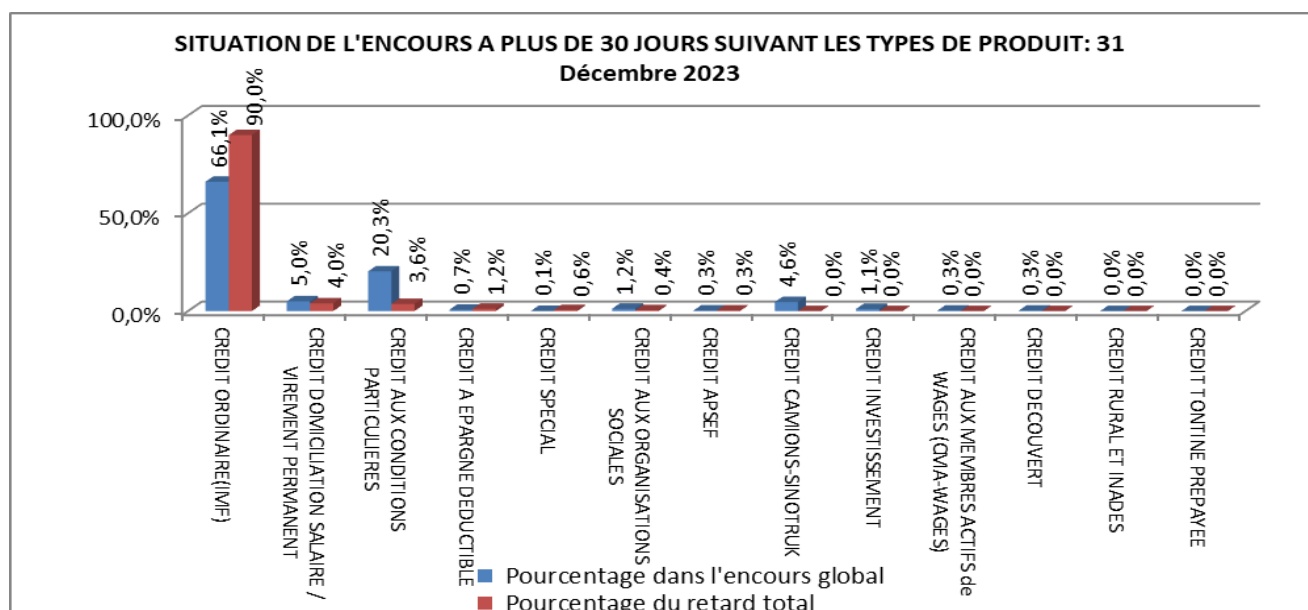
19 et les mesures de contrôle de la pandémie prise par le gouvernement. Malgré que les effets indirects de la pandémie ont continué en 2023 et que les mesures prises ne sont pas officiellement levées, WAGES a développé des stratégies payantes élucidées plus haut qui ont permis la relance des activités. Les crises au sahel et la guerre en Ukraine ont sapé les efforts de renouer avec une croissance dans la quiétude.

IV-1 -6 Analyse du poids de chaque type de crédit dans l'encours global de crédit

Tableau n° 11 : Situation du portefeuille de crédit par type de crédit

SITUATION DU PORTEFEUILLE DE CREDIT PAR TYPE DE PRODUIT: 31 Décembre 2023					
Produits de crédit	Encours de crédit	Pourcentage dans l'encours global	Encours en retard de plus de 30 jours	Pourcentage du retard total	Poids dans le PAR 30 Jours
CREDIT ORDINAIRE(IMF)	11 241 464 602	66,1%	964 521 690	90,0%	5,7%
CREDIT DOMICILIATION SALAIRE / VIREMENT PERMANENT	851 199 785	5,0%	42 361 670	4,0%	0,2%
CREDIT AUX CONDITIONS PARTICULIERES	3 452 299 485	20,3%	38 927 150	3,6%	0,2%
CREDIT A EPARGNE DEDUCTIBLE	120 934 980	0,7%	12 721 490	1,2%	0,1%
CREDIT SPECIAL	8 618 830	0,1%	6 054 660	0,6%	0,0%
CREDIT FAIEJ		0,0%		0,0%	0,0%
CREDIT AUX ORGANISATIONS SOCIALES	208 497 729	1,2%	4 660 469	0,4%	0,0%
CREDIT APSEF	47 156 440	0,3%	2 985 860	0,3%	0,0%
CREDIT CAMIONS-SINOTRUK	787 140 085	4,6%	-	0,0%	0,0%
CREDIT INVESTISSEMENT	191 333 430	1,1%	-	0,0%	0,0%
CREDIT AUX MEMBRES ACTIFS de WAGES (CMA-WAGES)	43 343 630	0,3%	-	0,0%	0,0%
CREDIT DECOUVERT	42 770 620	0,3%	-	0,0%	0,0%
CREDIT RURAL ET INADES	1 625 000	0,0%	-	0,0%	0,0%
CREDIT TONTINE PREPAYEE	578 090	0,0%	-	0,0%	0,0%
TOTAL	16 996 962 706	100,0%	1 072 232 989	100,0%	6,3%

Graphique n° 22:



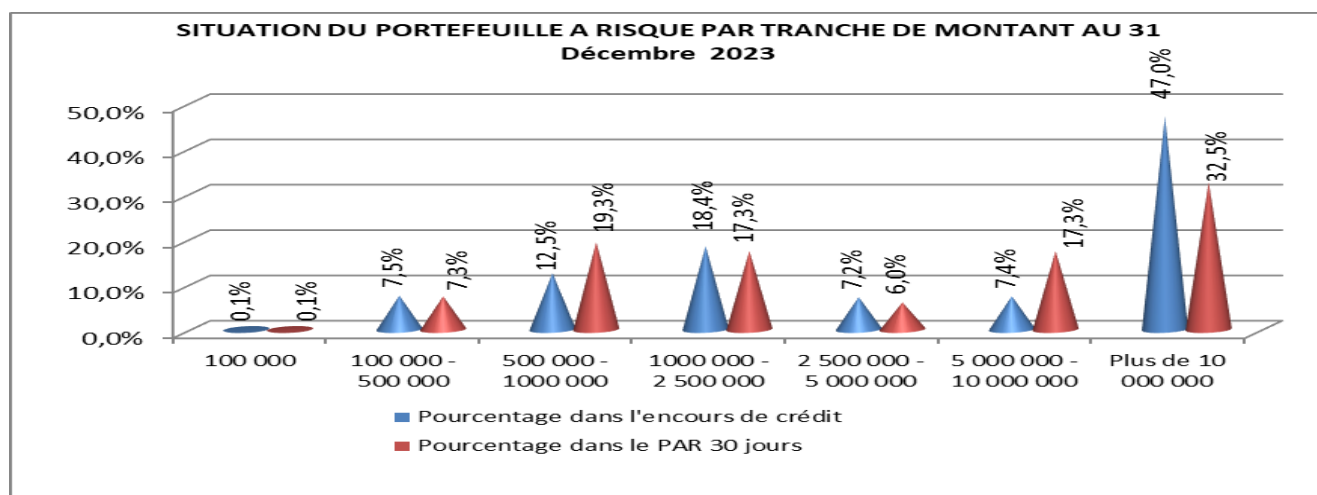
IV-1 -7 Analyse du poids par tranche de montant dans le portefeuille de crédit

Tableau n° 12 : Situation du poids par tranche de montant dans le portefeuille de crédit

SITUATION DU PORTEFEUILLE A RISQUE PAR TRANCHE DE MONTANT AU 31 decembre 2023					
Tranches de montant	Encours de crédit	Pourcentage dans l'encours de crédit	Encours à plus de 30 j	Poids dans le PAR 30 jours	Pourcentage dans le PAR 30 jours
100 000	14 842 125	0,1%	1 567 505	0,0%	0,1%
100 000 - 500 000	1 271 512 303	7,5%	78 762 874	0,5%	7,3%
500 000 - 1000 000	2 118 436 639	12,5%	207 010 226	1,2%	19,3%
1000 000 - 2 500 000	3 132 171 167	18,4%	185 998 405	1,1%	17,3%
2 500 000 - 5 000 000	1 217 044 658	7,2%	64 439 895	0,4%	6,0%
5 000 000 - 10 000 000	1 252 623 597	7,4%	185 866 275	1,1%	17,3%
Plus de 10 000 000	7 990 332 217	47,0%	348 587 809	2,1%	32,5%
Total	16 996 962 706	100,0%	1 072 232 989	6,3%	100,0%

Le tableau ci-dessus montre clairement que près de 47% de l'encours concerne les crédits de montant octroyé supérieur à 10 millions. Cette même tranche concentre le montant d'impayé le plus élevé en 2022 et en 2023. Cette situation s'explique par le fait que la pandémie a affecté plus les clients de gros montants que les clients de petits montants. Ces gros débiteurs essentiellement tourné vers l'import-export, ont du mal à solder leur prêt une fois que ceux tombent en impayé.

Graphique n° 23:



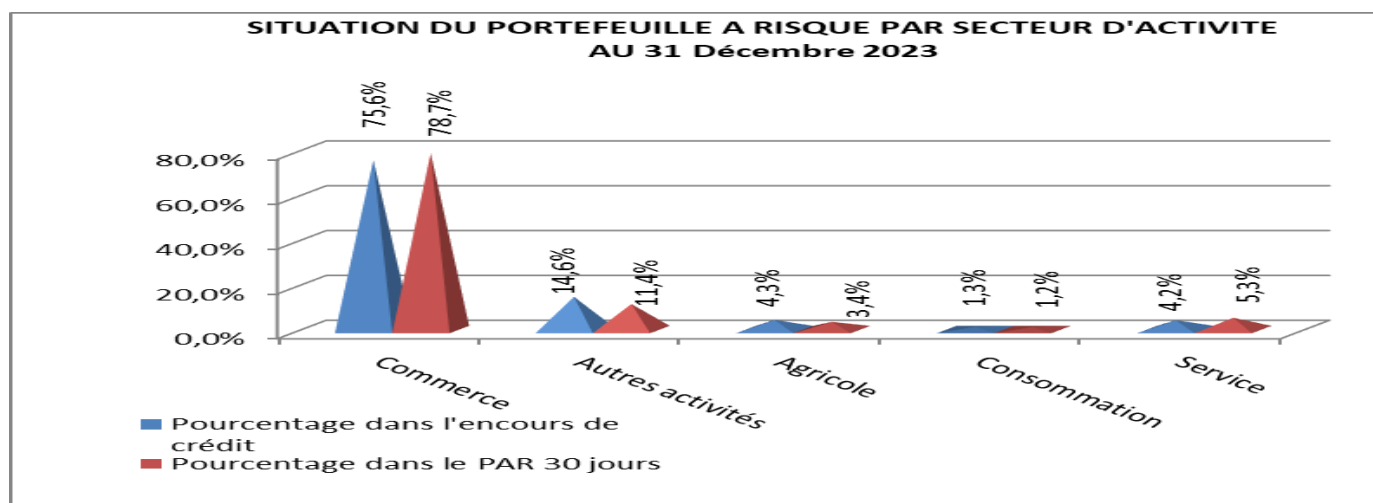
Le commerce, l'hôtellerie, et la transformation à eux seuls cumulent 94% de l'encours de crédit. Il est donc indispensable pour WAGES de diversifier son portefeuille vers d'autres cibles pour mieux anticiper sur les risques liés à ces secteurs très fragiles aujourd'hui à cause de CORONA virus. En 2023, d'autres secteurs comme les transports sont en cours d'essai en vue de la diversification du portefeuille.

IV-1 -8 Analyse du poids par secteur d'activité dans l'encours de crédit

Tableau n° 13:

SITUATION DU PORTEFEUILLE A RISQUE PAR SECTEUR D'ACTIVITE AU 31 Décembre 2023					
Secteur d'activité	Encours de crédit	Pourcentage dans l'encours de crédit	Encours à plus de 30 j	Poids dans le PAR 30 jours	Pourcentage dans le PAR 30 jours
Commerce	12 856 262 874	75,6%	843 780 608	5,0%	78,7%
Autres activités	2 484 693 937	14,6%	122 304 511	0,7%	11,4%
Agricole	732 475 767	4,3%	36 718 598	0,2%	3,4%
Consommation	214 614 886	1,3%	13 084 905	0,1%	1,2%
Service	708 915 242	4,2%	56 344 367	0,3%	5,3%
Total	16 996 962 706	100,0%	1 072 232 989	6,3%	100,0%

Graphique n° 24 :

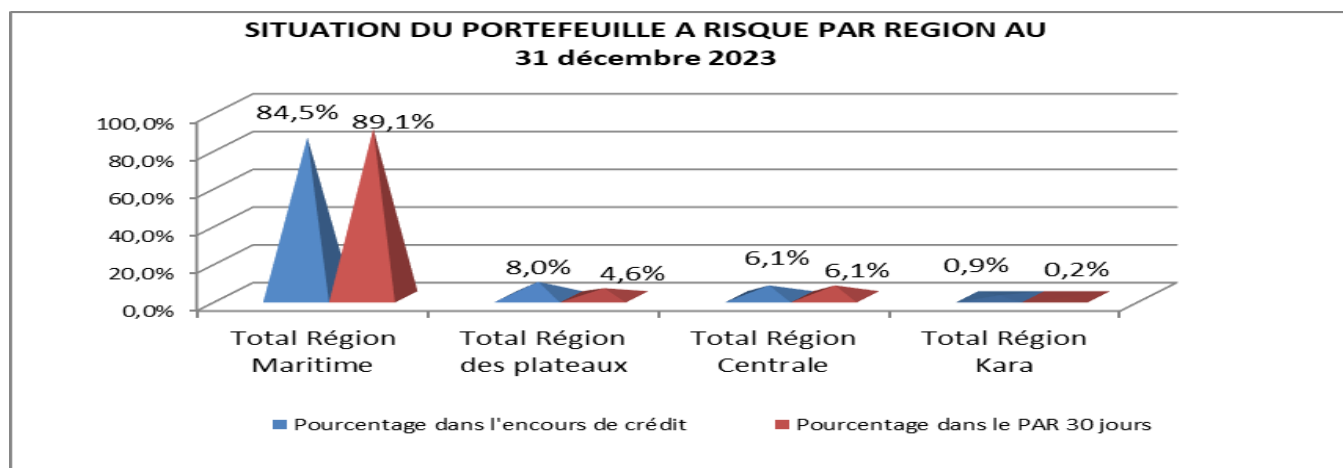


IV-1 -9 Analyse du poids par région administrative dans l'encours de crédit

Tableau n°14: situation du portefeuille à risque par région

SITUATION DU PORTEFEUILLE A RISQUE PAR REGION AU 31 décembre 2023					
Secteur d'activité	Encours de crédit	Pourcentage dans l'encours de crédit	Encours à plus de 30 j	Poids dans le PAR 30 jours	Pourcentage dans le PAR 30 jours
Total Région Maritime	14 365 630 047	84,5%	955 858 372	5,6%	89,1%
Total Région des plateaux	1 355 693 186	8,0%	49 207 993	0,3%	4,6%
Total Région Centrale	1 034 286 555	6,1%	65 172 588	0,4%	6,1%
Total Région Kara	159 996 470	0,9%	1 994 036	0,0%	0,2%
Total Région des Savanes	81 356 448	0,5%	-	0,0%	0,0%
Total	16 996 962 706	100,0%	1 072 232 989	6,3%	100,0%

Graphique n°25 :



La région maritime concentre les montants d'impayés les plus élevés et l'encours de crédit les plus importants.

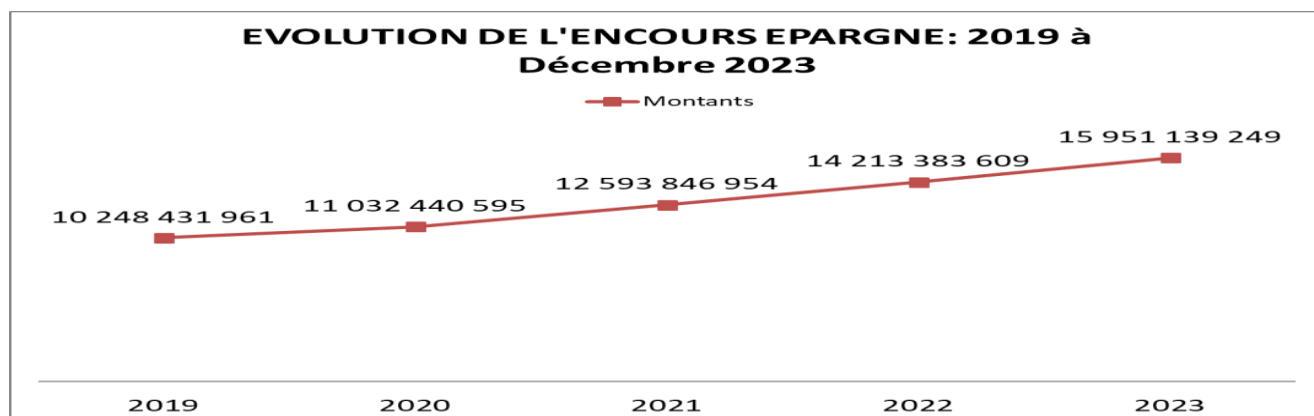
IV-1 -10 EVOLUTION DE L'EPARGNE

La mobilisation de l'épargne a toujours été un défi pour WAGES. WAGES depuis sa création a été une institution de crédit direct et les clients ne se sont jamais intéressés à déposer leurs avoirs à WAGES. La vision de la direction générale étant d'inverser la courbe de la tendance crédit-épargne, a travaillé toutes les stratégies pour qu'en 2023, de résultats encourageants soient obtenus.

Tableau n°15: Evolution de l'encours épargne

EVOLUTION DE L'ENCOURS EPARGNE: 2019 à 2023						
Années	2019	2020	2021	2022	2023	VARIATION (2022 à 2023)
Montants	10 248 431 961	11 032 440 595	12 593 846 954	14 213 383 609	15 951 139 249	12,2%

Graphique n°26 :



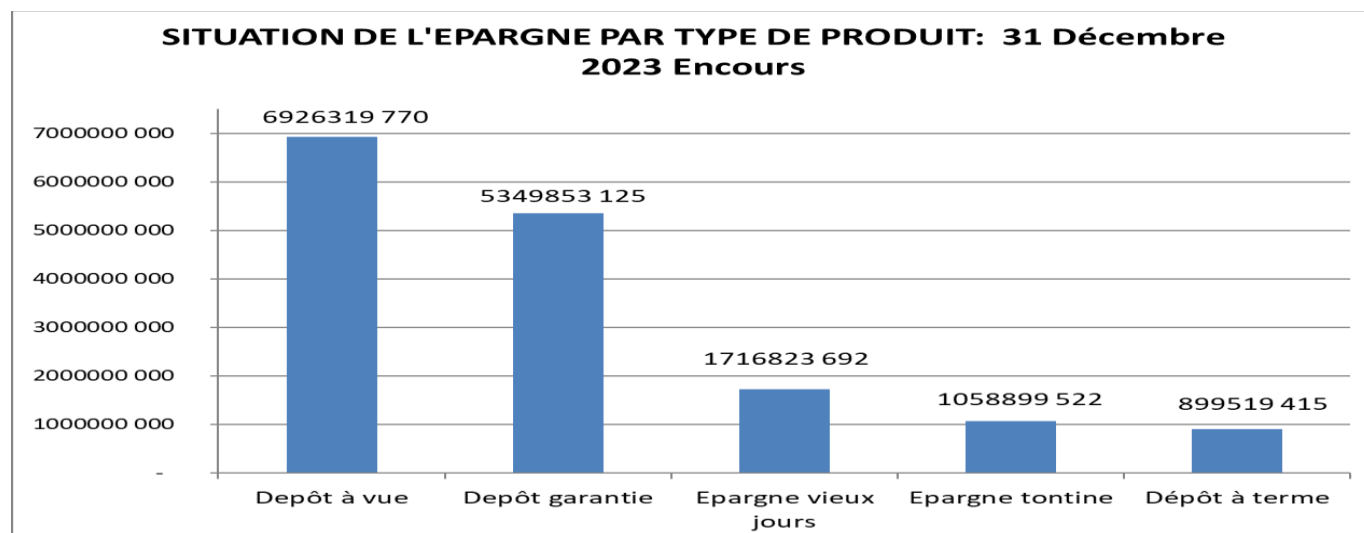
On note une forte augmentation de l'encours de l'épargne malgré les effets négatifs de la pandémie. Depuis 2017, le produit épargne vieux jours a permis d'améliorer significativement l'épargne. Avec la création des guichets, et l'instauration de la mesure de mettre les crédits sous remboursement avec la tontine, le recrutement et la formation des agents tontine plus performants, les produits tontine et épargne vieux jours ont permis d'atteindre les résultats observés en 2023 avec une progression de 12.2% par rapport à 2022.

Il est indispensable de préciser que la direction générale a changé le paradigme par rapport à la nécessité d'inverser la tendance de l'encours de l'épargne par rapport à l'encours de crédit. WAGES a décidé de mobiliser de l'épargne locale pour assurer son autonomie vis-à-vis de certains partenaires étrangers en vue d'améliorer sa rentabilité.

Tableau n°16: Evolution de l'encours épargne par type de produit

SITUATION DE L'EPARGNE PAR TYPE DE PRODUIT: 31 Décembre 2023		
Produits d'épargne	Encours	Pourcentage dans l'encours global
Depôt à vue	6 926 319 770	43,4%
Depôt garantie	5 349 853 125	33,5%
Epargne vieux jours	1 716 823 692	10,8%
Epargne tontine	1 058 899 522	6,6%
Dépôt à terme	899 519 415	5,6%
TOTAL	15 951 415 524	100,0%

Graphique n°27:



V- ACTIVITES DU DEPARTEMENT ADMINISTRATION ET RESSOURCES HUMAINES

Les défis de taille dans le secteur de la micro finance qui est un secteur évoluant dans un environnement complexe obligent WAGES qui est un système Financier Décentralisé à mettre en place une politique de gestion des ressources humaines, moderne, efficace et source de satisfaction tant pour son personnel que pour la clientèle. Cette politique conduit à la performance de WAGES qui dépend étroitement de la confiance dont elle bénéficie au quotidien de la part des clients. Cette confiance constitue un indicateur de performance dans la mesure où elle vient récompenser la qualité des services offerts par WAGES. Pour préserver cet avantage concurrentiel et suivre voire anticiper sur l'évolution du marché de la microfinance, WAGES au cours de cette année 2023 malgré la situation économique mondiale a poursuivi des efforts de renforcement des capacités de son personnel et de ses administrateurs.

Ainsi, les actions entreprises au cours des années antérieures ont été accentuées en 2023. Au cours de l'année 2023, l'effectif du personnel a augmenté à cause du recrutement de personnel pour les 2 nouveaux guichets de WAGES (Cinkassé et, Vakpossito) d'une part et le renforcement de l'effectif dans les autres agences et directions d'autre part.

En fin d'exercice 2023, les statistiques concernant la gestion des ressources humaines se présentent comme suit :

- 📊 L'effectif total est de 418 employés contre 402 employés pour l'année 2022.
- 📊 Le nombre d'employés sous contrat à durée indéterminée est passé à 270 contre 267 en 2022.
- 📊 On note 142 employés sous contrat à durée déterminée contre 135 en 2022 et 24 stagiaires en 2023 contre 29 en 2022.

Restant toujours fidèle à sa politique de participation au développement et d'assistance à la jeunesse et aux populations démunies, au cours de cette année 2023, malgré la conjoncture financière, WAGES a continué par accorder des stages à des jeunes sortis des écoles ou universités afin de leur permettre de rédiger leurs mémoires ou de leur offrir la possibilité de comprendre les réalités du monde professionnel.

Tableau N°1 : EFFECTIF TOTAL DE WAGES

La situation de l'effectif du personnel au 31-12-2023 se récapitule comme suit :

AGENCES	Hommes	Femmes	Total
LOME-SIEGE	41	19	60
AGUIAR-KOME	20	25	45
HEDJRANAWOE	13	10	23
AKODESSEWA	17	13	30
BAGUIDA	07	09	16
ADIDOGOME	13	20	33
AGOE	18	22	43
TSEVIE	09	05	14
SOKODE	06	04	10
AGBODRAFO	07	11	18
ATAKPAME	15	06	21
ANEHO	05	04	09
AVEDJI	13	19	32
ANIE	07	05	12
SOTOUBOUA	04	01	05
PAGALA-GARE	04	00	04
KABOLI	09	05	14
KARA	03	07	10
HAHOTOE	05	01	06
CINKASSE	07	01	08
KPALIME	06	02	08
TOTAL	<u>229</u>	<u>189</u>	<u>418</u>

Employés	Total
Permanents	276
Contrat à durée déterminée	142
TOTAL	418

Tableau N°2 : EFFECTIF TOTAL PAR AGENCE ET PAR SEXE

Le niveau d'effectif de WAGES démontre sa participation dans la lutte contre le chômage et au développement du TOGO.

Sur ces six dernières années, l'évolution de l'effectif du personnel de WAGES se présente comme suit :

Tableau N°3 : EVOLUTION DE L'EFFECTIF DU PERSONNEL SUR 6 ANS

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre total de salariés	319	337	349	368	402	418
Personnel de direction générale (cadres dirigeants)	1	1	1	1	1	1
Directeurs et responsable pôle	5	5	5	5	7	7
Responsable	10	09	09	08	08	08
Chef d'agence	14	14	14	14	12	12
Responsable guichet	6	9	10	08	20	20
Chargés d'Epargne et de crédit	78	82	78	80	75	78
Personnel administratif (secrétaires, gestionnaire de risque, caissiers contrôleurs internes, comptables ...)	134	120	151	151	154	141
Personnel de soutien (gardien, coursier, chauffeurs)	15	15	16	11	15	14
Agents de Tontine	69	81	103	105	110	137
Stagiaires	-	-	-	-	-	-
TOTAL	319	337	349	368	402	418

Tableau N°4 : EVOLUTION DU PERSONNEL PAR SEXE SUR 6 ANS

Nombre total de salariés	2018	2019	2020	2021	2022	2023
TOTAL	319	337	349	368	402	418
HOMMES	194	196	194	214	225	229
FEMMES	125	141	155	154	177	189

L'effectif de 418 employés obtenus au 31-12-2023 est le résultat d'un mouvement d'employés constaté au cours de l'année 2023 par rapport à l'année 2022.

Stagiaires

Au cours de l'exercice 2023, WAGES a accordé 24 stages aux jeunes sans emploi. La plupart de ces stagiaires sont des étudiants en fin de cycle de formation des Centres de formation professionnelle et ont écrit leur mémoire de fin d'étude en vue de l'obtention de leur diplôme ou pour l'acquisition de l'expérience professionnelle.

Départs

Durant l'exercice 2023, trente-six (36) employés ont quitté WAGES soit par démission (13), fin de contrat (16), licenciement à la suite des malversations (01), décès (01) ou par retraite (05).

Formation du personnel :

Afin de permettre aux employés d'être performants et de répondre efficacement aux exigences du marché de la microfinance, WAGES a mis plus l'accent sur les sensibilisations en interne pour l'année 2023 comme précédemment.

Certains membres du Conseil d'Administration, du Comité de direction et du personnel ont eu à participer à certaines formations et ateliers. Les statistiques obtenues pour cette année 2023 sont les suivantes :

TABLEAU DE FORMATION SUIVIE EN 2023

THEMES	Nombre de jours	Nombre de participants	Type de participants	Type de prestataire
Approche et outils pour optimiser les résultats d'un audit de portefeuille de crédit	03 jours	02	Chargé d'épargne, portefeuille	APSFD
La boussole ; les objectifs	02jour	80	Tontiniers	AGBEMADU Y. Fofo
Piloter son équipe	01 jour	03	Chef d'Agence, chef caisse	SENAKPON
La Gestion des congés et Assurances	01 jour	01	Assistant PARH	TAX LAW
Leadership	02Jours	09	Chef d'agence, Responsable guichet	SENAKPON
Produire des informations Financière de qualité pour améliorer le reporting à l'aide d'une tenue fidèle et conforme de l Comptabilité	03 jours	01	Comptable	APSFD TOGO
Gestion des Congés et maladies aspect délicat de la fiscalité des salaire	01jour	01	Responsable RH	TAX LAW
Rôle et responsabilité des administrateurs ;	03 jours	02	Membre CA et CS	APSFD

THEMES	Nombre de jours	Nombre de participants	Type de participants	Type de prestataire
l'analyse du portefeuille à risque et contrôle des comptes.				
Coaching	01 Jour	02	Responsable guichet	AGBEMADU Y Fofo
Gestion de crédit et Epargne	01 Jour	225	Clients	MISSSIHOE Yaovi
Entreprenariat Coopératif	02 Jours	153	Clients	MAGLO KOSI
Techniques Culturelles	03 jours	220	Clients	TOGNEGBLE(ICAT)
Stratégie de commercialisation	2 jours	140	Clients	MISSIHOUN Yaovi
Formation sur le LAB/CFT	01 jours	32	Personnel	AKUETE Sory
Alphabétisation Fonctionnelle	03 Jours	09	Clients	SINON K. Eguidan
Technique d'élaboration du plan d'action villageois	1 Jour	75	Clients	MISSIHOE Yaovi
Gestion des Infrastructures Sociocommunautaire	1 Jour	151	Clients	ETSE Kwami
Genre et Environnement en environnement	1 Jour	112	Clients	ETSE Kwami
Rôle et responsabilité des administrateurs ; l'analyse du portefeuille à risque et contrôle des comptes.	03 jours	12	Membre CA et CA	KPIZING Esodong Hodoabalo

THEMES	Nombre de jours	Nombre de participants	Type de participants	Type de prestataire
Techniques Marketing	1 Jour	152	Clients	MISSIHOE Yaovi
La Gestion des ouvrages socio-communautaires	1 Jour	78	Clients	ETSE Kwami

Au cours de l'année 2023, à l'exception des sensibilisations du personnel sur les différents sujets, Cent seize (1 460) personnes y compris les clients (1 315) ; membres du personnel (131) et de l'Assemblée Générale, Conseil d'administration et de surveillance (14) ont été formés.

Aussi certains employés ont également été inscrits pour d'autres formations proposées par des partenaires et dont les thèmes ont été jugés opportuns.

Relations avec la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)

a) Déclaration de travailleur

Conformément aux dispositions en vigueur, tous les employés de WAGES sont systématiquement déclarés à la CNSS dès leur recrutement.

b) Cotisation à la CNSS

Les provisions pour cotisation à la CNSS ont été constituées et régulièrement versées à la CNSS à la fin du mois d'imposition.

Par ailleurs, les déclarations nominatives trimestrielles de salaire ont été convenablement préparées et transmises à la CNSS dans les délais requis.

c) Relations avec l'administration des impôts (OTR) :

A l'instar des Institutions mutualistes et sous le couvert des dispositions de l'article 30 et suivant la loi No. 95-014, WAGES est exonéré de l'impôt fiscal patronal et de l'impôt sur le résultat des activités d'épargne.

Par contre tous les employés de WAGES se sont régulièrement acquittés du paiement de l'Impôt sur les Revenus des Personnes Physiques (IRPP).

De même WAGES s'est régulièrement acquittée de toutes les autres taxes, les taxes sur valeurs locatives, etc...

d) Relations avec les fournisseurs et prestataires

Dans sa politique de maîtrise des charges de l'institution, la direction générale a poursuivi les analyses de prix/qualité auprès des prestataires permettant ainsi à l'institution de réduire ses coûts de fonctionnement.

VI- ACTIVITES DU DEPARTEMENT INFORMATIQUE

VI-1- Réseaux et télécommunication

VI-1- 1-Câblage et interconnexion des nouvelles agences de WAGES

Dans sa politique d'expansion au Togo et dans le but principal d'être toujours plus proche de sa clientèle, WAGES, au cours de l'exercice 2023, a ouvert deux (2) nouveaux guichets dont l'un est situé dans la zone de **VAKPOSSITO** dans la préfecture d'Agoè et le deuxième à **CINKASSE** dans la région des Savanes.

Ces guichets ont été interconnectés avec l'ensemble du réseau interconnecté existant de l'institution afin de permettre aux clients de ces localités de bénéficier de tous les services offerts par WAGES et pouvoir effectuer toutes les opérations de caisse dans toutes les agences et guichets interconnectés situés sur toute l'étendue du territoire togolais.

Les clients des autres agences pourront également aussi effectuer des opérations de caisses dans ces nouveaux guichets.

A- Finalisation du projet avec le FNFI : Digitalisation des services d'épargne et crédit APSEF pour les agents de terrain

Dans le cadre du développement d'activités de WAGES et vue l'importance de l'innovation vers les nouvelles technologies, l'institution avait démarré au cours de l'année 2022 avec son partenaire FNFI, des travaux d'implémentation et des tests de mise en place d'un service pour la collecte d'épargne et le remboursement des crédits en ligne sur les Smartphone ou terminaux POS.

L'objectif poursuivi par les deux institutions était de mettre en place une plateforme en ligne et qui sera déployé sur les terminaux ou smartphones pour permettre, aux agents de crédit, de pouvoir collecter et enregistrer les opérations de remboursements des clients directement sur le terrain.

L'année 2023 a vu l'aboutissement de ce projet et les agences de WAGES KARA et PAGALA ont été identifiées comme agences de démarrage de ce projet. Ainsi, les agents de crédits de ces agences ont été formés sur l'ensemble du fonctionnement de cette nouvelle plateforme de digitalisation de service crédit.

B- Formation sur la Digitalisation des services de Collecte : Tontine par des terminaux POS

Au cours de l'année 2023, le processus de la digitalisation des services de la tontine s'est poursuivi par la formation de nouveaux agents collecteurs et responsables guichets sur l'utilisation des terminaux POS pour effectuer les opérations de collectes auprès des clients.

Il s'agit des agents des nouvelles agences comme **Cinkassé et Vakpossito**

Statistique des Formations : Gestion de la tontine sur les terminaux POS

Thème	Nombre de Participants	Profil
Formation sur la Gestion de la tontine sur les terminaux POS	10	• Agent de la Clientèle • Agent de la tontine • Responsable Guichet

C- Objectifs de l'année 2024

Pour l'année 2024, plusieurs challenges et objectifs doivent être réalisés. On peut citer :

- Mise en place d'une liaison backup (secours) pour l'interconnexion des agences de la région des Plateaux, Centrale, Kara et Savane ;
- Lancement du projet FNFI de digitalisation des services d'épargne et crédit pour les agents de terrain à Kara et à Pagala ;
- Ouverture de nouveaux guichets / agences avec les travaux d'interconnexion au réseau WAN de l'institution ;
- Migration du Système d'Information et de Gestion PERFECT de sa version 6.3 vers la version 6.4 ;
- Suivi des projets sur l'interopérabilité des services financiers numériques de la BCEAO.

VII- ACTIVITES DE LA DIRECTION JURIDIQUE ET CONTENTIEUX

La Direction juridique et du contentieux a mené ses activités au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2023 conformément au planning arrêté en début de l'exercice.

Au cours de cet exercice, le département n'a pas dérogé à ses principes ni dévié de ses objectifs : ceux de prendre en compte les trois aspects relevant de ses compétences en savoir : les aspects juridique, judiciaire et du recouvrement.

VII-1 – Les activités juridiques

Au plan juridique, les aspects afférant aux relations avec la gestion des affaires juridiques en rapport avec les clients, le personnel et les divers partenaires et dont l'appréciation et la discussion peuvent plus ou moins se baser sur des avis juridiques en vue d'éviter à l'institution tout éventuel conflit susceptible de nuire à son image, à sa réputation et à ses intérêts ont été abordés de manière permanente sur toute l'étendue du territoire là où les besoins se sont faits sentir.

En effet, le département juridique, toujours avant garde du risque juridique se met au service de tous les départements avec pour mission d'assurer la conformité légale de leurs démarches, minimiser leurs risques judiciaires ou les aider à faire valoir les droits de l'institution sur tous les plans en l'occurrence au niveau de la gestion du personnel où il s'agit essentiellement de mitiger le risque en amont.

Au plan opérationnel, le suivi des outils de travail comme les fiches de contrat d'emprunt, de cautionnement, les mesures de sureté adossées aux crédits et autres ont toujours fait l'objet d'un suivi rapproché pour mettre l'institution à l'abri des pertes qu'elle pourrait enregistrer.

Au plan gouvernance institutionnelle, le département a été sollicité en vue d'un avis juridique tout au long de l'exercice pour un bon fonctionnement dans le respect des textes législatifs, statutaires et réglementaires et surtout en vue de la mise en œuvre des diligences de la commission bancaire issues de sa mission d'inspection du mois de juin 2023.

VII-2 – Les actes judiciaires

Les actes judiciaires sont ceux relatifs aux litiges nés entre soit WAGES et ses clients, soit entre WAGES et les tiers ou entre elle et son personnel dont l'appréciation est soumise aux autorités judiciaires compétentes. WAGES a été souvent représentée à ces procès par le biais de sa direction juridique et contentieux.

Elle n'a pas non plus manqué de l'assistance des auxiliaires de justice que sont les avocats et huissiers avec qui elle travaille.

Au 31 décembre 2023, l'institution totalise trente-cinq dossiers en contentieux dont vingt-quatre (25) en recouvrement devant les cours et tribunaux portant sur un montant total de deux cent cinquante-deux millions quatre cent dix mille cent soixante-onze (252 410 171) francs CFA et se répartit entre les auxiliaires tel que figuré dans le tableau suivant.

N°		DOSSIERS	Début de la procédure	Mt du Crédit	Montant recouvré 2023	Encours Restant	AGENCES
1	ATTOH-MENSAH	COSITO SARL/ BEBESSIKI	2004	60 000 000	28 000 000	12 000 000	Aguiarkomé
2		Fermiers d'Emmaüs (DABLAKE Amah)	2014	15 000 000	0	4 697 155	Aguiarkomé
3		De SOUZA Bayi épouse DOSSOU	2015	50 000 000	1 350 000	5 876 011	Hédzranawé
4		DJOKOTO Sessou Adjou	2010	20 000 000	0	0	AGOE
5		GBEHOUNOU Gbenahin	2012	12 000 000	200 000	1 793 510	Akodesséwa
6		KPADENOU Koffi / KPASSEGNA	2010	20 000 000	0	16 826 900	Hédzranawé
7		SOCIETE ANKOH	2008	50 000 000	0	33 123 460	Aguiarkomé
TOTAL				227 000 000	29 550 000	74 317 036	-
8	AGBAH E	AGBEHONOU Daniel Kokou	2012	15 000 000	0	2 150 125	Aguiarkomé
9		AKAKPO Adozouhoin	2010	15 000 000	0	3 358 348	
10		AGBODJELOU Akossiwa A.		20 000 000	0	7 597 260	
11		AGBEKPONOU Afi Meyovi		25 000 000	0	7 796 030	
TOTAL				55 000 000	0	20 901 763	-
12	AZIBLI	NYAGAYA	2011	20 000 000	0	14 959 896	Aguiarkomé
13		TSETSE Yawa Dzifa	2022	50 000 000	0	13 986 444	Aguiarkomé
		GABA Dopé	2023	40 000 000	0	12 977 064	
TOTAL				70 000 000	0	41 923 404	
14	BOKODJIN	HOUSSA / SEDDOH	2017	10 000 000	120 000	3 800 455	Avédji
15		HOUSSOUNOUKPE Josephine	2017	50 000 000	0	26 391 597	Aguiarkomé
16		ALLAGLOH Kobla	2019	16 000 000	50 000	1 761 100	Aguiarkomé
17		TOTO Yao Enyonam	2019	5 000 000	2 044 845	0	Baguida
18		DAYE Anselme / TETTEH Mawuli	2015	10 000 000	0	4 963 665	Avedji
19		De SOUZA Mana Délali	28/09/2020	50 000 000	500 000	16 474 868	Aguiarkomé
20		AYIDOK Sessime Jean-P	2022	30 000 000	700 000	14 307 865	Aguiarkomé
21		AGBOGEE Komi	2022	30 000 000	170 000	19 135 952	Hédzranawé
22		DJOBO Afi Koko Epse KERWIN	2022	19 500 000	0	15 573 747	Aneho
TOTAL				220 500 000	3 584 845	102 409 249	-
23	KPADE	Société NICCO SARL U	07/04/2020	10 000 000	0	1 773 670	Adidogomé
24		COLE Kodjo	31/08/2021	20 000 000	710 000	9 755 804	Aguiarkomé
25		DOUTI Kampatib	2022	2 500 000	871 865	1 329 245	Akodesséwa
TOTAL				32 500 000	1 581 865	12 858 719	-
TOTAL GENERAL				570 000 000	34 716 710	252 410 171	-

Il est à signaler que la totalité de cet encours est provisionnée et radiée du portefeuille.

Au cours de la même période, l'institution a dénombré 10 dossiers en contentieux avec les tiers dont sept en social relatif à des réclamations de dommages et intérêt consécutif à des arrêts de travail pour divers motifs. Voir la liste dans le tableau ci-après

Contentieux avec les tiers

N°	Nom et prénoms	Motif du contentieux	Date de mise en procédure	Montant demandé	Evolution de la procédure	Avocats
1	TOGBEDJI Kankoé	Licenciement	2015	20.000.000	Tribunal de travail	Me Agbahey
2	HOINSI Ayikoolé	Licenciement	2015	20.000.000	Tribunal de travail	Me Agbahey
3	ADANDO Kokou Mawufé	Démision que le requérant tente de faire qualifier en licenciement	2018	85.678.367	Cours d'appel de Lomé	Me BOKODJIN
4	NASSIROU Ramanou	Démision d'office prononcée par la CBU non accepté par le réquerant	2019	315 574 595	Cour suprême Dossier vidé en faveur de Wages	Me KPADE
5	UDEAGHA Ijeoma Grâce	Licenciement	2021	36.622.697	Tribunal de travail Vidé	Me AZIBLI
6	MAPAOU Essona	Fin d'un CCD non accepté par le requérant	2021	26.494.923	Tribunal de travail	Me KPADE
7	GUIMGA Di'Eraméguébe	Licenciement	2021	152.143.363	Tribunal de travail	Me AZIBLI
8	AKOUMANY Nuviyé Kodzo Domefaa, Ct° hyp de GBO Ablavi	Procédure en liquidation d'astreinte	2020	2 000 000	En cours à la cour d'appel	Me KPADE
9	SUNU BANK/ DIBOGO Bassirou/ Yerima Larba épse KORIKO	Procédure contre SUNU BANK en obtention du titre hypothéqué à SUNU après la dation en paiement en faveur de WAGES	2021		En attente de l'expédition pour enrôlement à la CCJA	Me BOKODJIN
10	Terrain de WAGES à Aguiarkomé (Affaire contre Dame AZIAGAN Ayélé Régine)	Action en revendication de droit de propriété	2022		Renvoi pour RA et production de l'Expédition	Me KPADE

Signalons que le dossier NASSIROU Ramanou dont l'affaire était pendante devant la cour suprême a été délibéré en faveur de WAGES et a vu le requérant condamné à trente millions pour procédure abusive et vexatoire.

Tous ces contentieux sont suivis par la direction juridique et du contentieux.

VII-3 – Recouvrement

La mission première de la microfinance étant de prêter de l'argent aux personnes qui ne disposent pas des sûretés suffisantes pour accéder au système bancaire formel, cela dénote le risque énorme qu'elle prend en matière d'assurance d'un portefeuille de crédit sain au regard de la faiblesse des garanties de couverture du risque crédit.

WAGES, tout comme toute autre institution de microfinance, n'échappe à ce constat implacable en ce qui concerne les impayés. Les difficultés pour faire rentrer convenablement la totalité des montants consentis en prêt sont énormes. Le département juridique et contentieux a toujours fait face dans la mesure du possible à faire rentrer ces fonds.

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2023, les activités du département ont été consacrées principalement, dans ce volet, au recouvrement des crédits radiés, c'est-à-dire les crédits que l'institution passe en perte et décline du portefeuille, puis aux crédits en souffrance dont les clients sont en retard dans le paiement.

S'agissant des crédits radiés, la direction a recouvré au titre de l'année 2023 un montant total de quatre-vingt-dix-huit millions trois cent quatre-vingt-quatre mille (84 352 000) francs CFA en amiable par des agents dédiés et gérés par le département juridique et contentieux. Au niveau des dossiers au contentieux, plus de cinquante-sept millions cent quarante-deux francs CFA a été recouvré.

Les activités de recouvrement sont suivies au mois le mois et se répartit comme suit dans le tableau ci-après :

Tableau de recouvrement par mois (en 000)

N°	Agence	Encours au 30/12/2022	janv- 23	févr- 23	mars -23	avr-23	mai- 23	juin- 23	juil- 23	août- 23	sept- 23	oct- 23	nov- 23	déc- 23	Total
Recouvrement à l'amiable par agence															
1	AGUIAR	278 446	995	983	1 191	2 387	1 531	1 142	1 265	1808	1 433	1 659	993	1 515	16 906
2	ADIDOG	83 489	812	197	447	188	315	713	536	326	206	284	382	606	5 018
3	TSEVIE	122 064	650	420	300	8 439	464	711	642	357	493	410	387	415	13 692
4	HEDZRA	126 866	814	597	1 105	454	949	967	929	1 274	939	528	373	1 497	10 430
5	AKODES	183 071	1 218	697	570	711	731	621	923	249	1 163	2 780	339	1 790	11 799
4	AGOE-AV	157 843	761	543	721	86	935	743	1 274	1 080	241	1 008	985	749	9 131
9	SOK-TCHA	92 979	193	176	283	287	121	66	129	63	59	30	50	32	1 490
7	BAGUID	193 638	246	571	816	193	133	1 811	375	223	390	122	569	697	6 150
8	AGBODR	62 793	250	225	20	38	450	15	256	0	0	115	73	210	1 654
7	ANEHO	37 902	5	10	39	36	5	11	0	2 226	5	0	0	469	2 809
11	HAHOTO	3 752	5	108	10	60	21	5	6	0	0	6	4	5	233
12	ATAKPA	43 813	19	43	53	43	45	161	58	21	10	100	10	0	565
13	PAGALA	59 135	87	26	37	103	0	110	0	0	2	0	3	2	372
14	KPALIME	15 720	34	25	329	54	6	26	31	32	33	30	17	107	729
15	KABOLI	49 395	93	106	580	306	82	478	56	117	33	67	79	509	2 513
16	SOTOUB	21 895	11	5	49	3	253	3	19	12	7	1	1	39	406
17	ANIE	20 775	6	25	34	40	16	0	19	88	40	65	20	93	447
TOTAL AMIALE		1 553 583	6 204	4 761	6 589	13 433	6 062	7 591	6 525	7 881	5 059	7 210	4 291	8 742	84 352

Le tableau suivant retrace les résultats du recouvrement des dossiers en contentieux au 31 décembre 2023

N°	Contentieux	Encours au 30/12/2022	janv-23	févr-23	mars -23	avr-23	mai- 23	juin- 23	juil- 23	août- 23	sept-23	oct- 22	nov-23	déc-23	Total
Recouvrement par voie judiciaire et de crédit personnel en pertes															
1	Souffrants	22 785	5 656	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 656
2	Pertes	312 587	10 107	600	2 300	1 599	2 300	500	500	2 350	10 763	2 400	10 900	5 928	50 251
3	Perte personnel de WAGES	5 158	0	0	55	0	0	0	35	20	1 122	0	0	0	1 234
TOTAL CONTENTIEUX		340 531	15 763	600	2 355	1 599	2 300	500	535	2 370	11 885	2 400	10 900	5 928	57 142
TOTAL GENERAL		1 894 115	21 968	5 362	8 944	15 033	8 363	8 091	7 060	10 252	16 945	9 610	15 191	14 671	141 494

VII –4- Difficultés rencontrées et les mesures de redressement

Les difficultés en matière judiciaires demeurent les mêmes et sont relatifs à deux points essentiels à savoir :

- Les contentieux pendants devant les instances judiciaires et
- Le recouvrement des crédits déclassés.

Les dossiers contentieux connaissent une certaine lenteur dans leur règlement ; ce qui est souvent due à la nature même des procédures judiciaires. Signalons que très souvent, le conseil de la partie adverse se livre à des dilatoires qui retardent bien souvent les décisions judiciaires.

Le recouvrement des crédits déclassés est souvent heurté à l'insolvabilité et à la mobilité délibérée des débiteurs et de leurs cautions.

VIII- GESTION DES PROJETS

VIII-1- partenariat avec WSM

Depuis janvier 2023 jusqu'à ce jour, les préparatifs se poursuivent toujours pour les élections régionales et élections législatives au Togo. Alors que le mandat des députés de l'actuelle législature expire le 31 décembre 2023 le gouvernement du Togo n'a toujours pas publié, le décret qui fixe la date des prochaines élections législatives. Or, pour être en conformité avec la Loi organique, celles-ci doivent se dérouler au plus tard le 30 novembre 2023 (article 52 alinéa 2 de la Constitution). La situation politique ainsi créée suscite donc de nouvelles contestations, dont une essentielle, celle de la refonte du fichier électoral que vient de valider une délégation de l'Organisation Internationale de la Francophonie, dépêchée à Lomé sur mandat du gouvernement du Togo pour effectuer un audit dudit fichier effectué du 20 au 27 octobre à Lomé par trois « experts ». C'est bien la qualité d'expert qui précisément suscite des interrogations de la part des acteurs politiques togolais.

A cet effet, un groupement de douze mouvements et organisations de la société civile vient d'adresser une très longue lettre ouverte à Madame Louise Mushikiwabo, la présidente de l'OIF exprimant leur « Forte désapprobation et profonde indignation contre les conclusions de la mission de l'OIF sur le fichier électoral » et détaillent minutieusement les motivations de leur désaccord.

Dans la perspective des élections législatives et régionales prévues fin premier trimestre 2024, l'exécutif a ouvert la procédure de modification du code électoral. En Conseil des ministres tenu le lundi 18 décembre 2023 à Lomé, les membres du gouvernement ont adopté un projet de loi relatif à la fixation du nombre de députés à l'Assemblée nationale, aux conditions d'éligibilité, au régime des incompatibilités et aux conditions dans lesquelles il est pourvu aux sièges vacants. L'adoption de ce projet de loi fait suite aux propositions des acteurs politiques regroupés au sein du Cadre permanent de concertation (CPC), relatives à l'augmentation du nombre de circonscriptions électorales, à l'accroissement du nombre de députés ainsi qu'à la nouvelle répartition des sièges à l'Assemblée nationale.

Contexte économique

La situation économique togolaise à la fin de l'année 2023 est marquée par l'adoption de la loi de finances, exercice 2024, le 22 décembre 2023 qui s'équilibre en ressources et en charges à 2.179,1 milliards de francs CFA. Ce budget 2024 connaît une augmentation de 10,3% par rapport à l'exercice 2023 et passe pour la première fois le cap symbolique des 2.000 milliards de francs CFA.

Cette loi de finances initiale (LFI), exercice 2024, prévoit la nature, le montant et l'affectation des ressources et des charges de l'État ainsi que l'équilibre budgétaire et financier qui en résulte. Elle est élaborée dans un contexte international complexe marqué par la poursuite de la guerre entre la Russie et l'Ukraine à laquelle s'ajoute la persistante de la crise sécuritaire quasi généralisée dans le Sahel avec des conséquences économiques et sociales négatives.

Par ailleurs, les sanctions prises contre certains pays de la sous-région (Burkina Faso, Niger et Mali) pourraient avoir des effets sur les échanges commerciaux intra-communautaires.

Face à cette situation, le Togo ne cesse de prendre des mesures essentiellement budgétaires pour renforcer la résilience de son économie et le pouvoir d'achat des populations à travers :

- la perception des impôts directs et indirects, droits, taxes et redevances au profit de l'Etat, des collectivités territoriales et des autres organismes publics,
- La réalisation de tous les tirages d'emprunts destinés au financement des investissements,
- La mobilisation des dons-projets et les dons-programmes,
- L'autorisation de procéder, sur les marchés monétaire et financier, à toutes les opérations requises pour la gestion de la trésorerie de l'Etat.

Le budget de l'Etat 2024 est bâti sur quatre priorités et choix stratégiques budgétaires définies par le gouvernement :

- De l'exécution des projets et programmes de la Feuille de route gouvernementale 2020-2025. ;
- Du soutien à la résilience de l'économie et aux couches les plus vulnérables ;
- De la défense de l'intégrité du territoire national et la consolidation de la paix ;
- Du financement des élections législatives et régionales.

Ces options budgétaires, dans leur ensemble, visent l'accroissement des recettes à travers l'élargissement de l'assiette fiscale, la maîtrise des charges de fonctionnement afin de dégager des marges budgétaires pour le financement des investissements structurants au niveau des secteurs productifs notamment l'agriculture, l'industrie, les transports ainsi que des dépenses sociales et des dépenses sécuritaires. Ainsi, Globalement, l'activité économique devrait connaître un taux de croissance réel prévue de 6,6% en 2024, contre un niveau de 6,4% en 2023 et de 5,8% en 2022. Cette croissance est en phase avec le dynamisme attendu dans tous les secteurs de l'économie. La consolidation de l'économie se poursuivra, le raffermissement des acquis à travers les réformes et le renforcement du climat des affaires y contribueraient également.

Contexte social

En ce qui concerne le contexte social au Togo, l'assurance maladie universelle est sans doute la réforme sociale la plus importante de l'année 2023. Son opérationnalisation dès début janvier 2024, va certainement régler l'un des problèmes qui préoccupent le plus les Togolais, à savoir la prise en charge des soins de santé car, les dépenses de santé appauvrissent les Togolais et le manque de ressources financières envoient à la mort des milliers de compatriotes chaque année. Cette assurance maladie universelle vise à garantir à toute la population togolaise l'accès aux soins de santé essentiels. En gros, étendre les services de l'INAM (8% de la population jusqu'au 31 décembre 2023) à toute la population.

Ainsi, en conseil des ministres mercredi du 11 octobre 2023, dans le cadre du déploiement de l'AMU au Togo, l'Etat a réparti les charges entre les deux structures : l'INAM pour les agents

du secteur public et les fonctionnaires, et la CNSS pour les employés du secteur privé. Pour ce faire, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) devrait commencer à prendre en charge les travailleurs du secteur privé qui ont déjà souscrit à une assurance maladie volontaire auprès de l'Institut National d'Assurance Maladie (INAM), de manière effective à partir du 1er avril 2024, au titre de l'Assurance Maladie Universelle (AMU). Selon la CNSS, ces derniers vont migrer progressivement sous sa coupole durant une période de trois mois (de janvier à mars 2024). Durant ce trimestre de carence, leurs cotisations continueront à se faire auprès de l'INAM, le temps que la Caisse nationale ne se dote de l'outillage nécessaire pour leur prise en charge.

Le nouveau système d'assurance maladie prend en compte les agents publics et assimilés, les travailleurs régis par le code du travail (secteur privé formel), les acteurs de l'économie informelle et agricole, les indépendants, les bénéficiaires de pension et de rentes ainsi que les personnes qui ne disposent pas de ressources nécessaires pour contribuer à l'assurance maladie obligatoire.

L'assurance maladie Universelle voté le 11 octobre 2023 permettra de garantir à toute la population togolaise l'accès aux soins de santé essentiels. Cependant, cette loi a été accompagnée d'une augmentation des cotisations sociales à la CNSS au Togo, avec une hausse de 10% supposé obligatoire (la contribution de l'employé qui était à 4% est montée à 9% et celle de l'employeur qui était à 17,5% est passée à 22,5%, soit un passage de 21,5% à 31,5%). Ceci aura certainement plusieurs conséquences car, les employés ressentiront une diminution de leur revenu net, les employeurs verront augmenter leurs coûts liés à la main-d'œuvre et aura un impact sur le pouvoir d'achat des travailleurs affectant la consommation et l'économie globale du pays.

1.1. Est-ce que ces évolutions exercent une influence sur la réalisation de votre programme (dans le sens positif ou négatif ?)

L'assurance maladie Universelle voté le 11 octobre 2023 permettra de garantir à toute la population togolaise l'accès aux soins de santé essentiels. Cependant, cette loi a été accompagnée d'une augmentation des cotisations sociales à la CNSS au Togo, avec une hausse de 10% supposé obligatoire (la contribution de l'employé qui était à 4% est montée à 9% et celle de l'employeur qui était à 17,5% est passée à 22,5%, soit un passage de 21,5% à 31,5%. Ceci aura certainement plusieurs conséquences car, les employés ressentiront une diminution de leur revenu net, les employeurs verront augmenter leurs coûts liés à la main-d'œuvre et aura un impact sur le pouvoir d'achat des travailleurs affectant la consommation et l'économie globale du pays.

Vu que cette loi votée en 2023 rentrera en vigueur à partir du premier janvier 2024, les évolutions actuelles du contexte national n'exercent pas une influence sur la réalisation du programme en 2023. Mais peut entrainer la diminution de ceux épargnent chez WAGES ou la diminution du montant épargnés d'habitude.

1.2. Décrivez brièvement les changements/évolution au sein de votre organisation au cours de l'année 2023.

WAGES, dans sa politique d'être plus proche de ses clients, a ouvert de nouvelles agences au nord du pays et à Lomé. Il s'agit de WAGES Kara, Cinkassé et de Vakpossito. La Direction Générale a aussi encouragé la construction des locaux propres à WAGES. C'est dans ce cadre que certaines agences ont quitté les locations pour leurs propres locaux. La construction du siège social a aussi démarré et les travaux ont connu une bonne évolution.

L'institution a malheureusement enregistré en 2023 des cas de décès au sein de son personnel. C'est le cas de l'animateur rural à Hahotoé, M. ADJODEKPO Ange Israël qui est décédé accidentellement, le 29/09/2023 sur le chemin de retour à Lomé après le service.

Le personnel de Hahotoé s'est élargi avec le recrutement de 02 collectrices (en septembre 2023 sur le budget de WGES), AGBOKU Akouvi Essénam et APAO Yawa Martina, suite à la démission de l'ancienne, Mademoiselle ADAYI Djifa pour booster la mobilisation de l'épargne endogène, et d'un nouvel animateur, M. AMEGAN Kodjo (en novembre 2023) en remplacement du regretté disparu.

L'équipe du projet est soutenue par la direction générale pour la supervision, la gestion efficace et efficiente du programme.

Rappel d'indicateurs d'output, planifiés pour 2023 par famille d'activités du service concerné (remplir dans la ligne suivante- jaune).

Famille d'activités 1 : Sensibilisations

Au total 350 personnes dont 215 femmes et 40 jeunes sont sensibilisées sur les différents thématiques :

- 150 personnes dont 105 femmes et 25 jeunes sont sensibilisées sur la valorisation et la mobilisation de l'épargne endogène
- 100 personnes dont 60 femmes et 10 jeunes sont sensibilisées sur la protection de l'environnement, hygiène du milieu
- 100 personnes dont 50 femmes et 5 jeunes sont sensibilisées sur le genre et l'accès des femmes aux facteurs de production (terres cultivables)
- 100 affiches composées de dépliant, prospectus sur l'égalité du genre sont confectionnées et distribués

Famille d'activités 2 : Organiser les groupes cibles

Au total 585 personnes dont 480 femmes et 100 jeunes touchées par les divers services repartis comme suite :

- 30 autorités locales (chefs, notables, présidents CVD et CDQ) sont impliquées pour l'appropriation du programme.
- 450 personnes dont 350 femmes et 50 jeunes sont sensibilisés sur la notion de groupement

- 218 réunions de mise en place des GS et groupements réalisées
- 09 groupements sont constitués de 68 personnes dont 40 femmes et 07 jeunes et
- 19 GS sont constitués de 90 membres dont 65 femmes et 06 jeunes
- 07 groupements sont accompagnés pour l'élaboration des textes juridiques et adoptés au cours des AG.
- 07 AG sont tenues pour 7 groupements de 50 membres dont 30 femmes et 04 jeunes.
- 05 IES de 30 membres dont 20 femmes et 04 jeunes sont accompagnés pour la gestion de leur structure et ont acquis des documents à cet effet
- 05 IES sont dotés de matériel didactique (classeur, bics, chemises, agrafeuses, cahiers, etc.)
- 4 CVD de 36 membres dont 20 femmes et 05 jeunes sont formés
- 05 groupements de 35 membres dont 25 femmes et 05 jeunes sont accompagnés pour l'obtention de leurs agréments de reconnaissance

Famille d'activités 3 : Formation à la base

540 personnes (dont 382 femmes et 50 jeunes) formées sur les différentes thématiques :

- 135 personnes (dont 85 femmes et 18 jeunes) issues de GS, groupements et autres, sont formées en gestion de crédit et épargne
- 40 personnes dont 30 femmes et 3 jeunes issues des groupements et groupes de solidarité sont formés en finance individuelle
- 75 personnes dont 57 femmes et 04 jeunes issues des groupements et des groupes de solidarité auront été formées en marketing
- 89 personnes (dont 65 femmes et 10 jeunes) sont formées en entrepreneuriat et plan d'affaires
- 120 producteurs agricoles (dont 95 femmes et 10 jeunes) sont formés en techniques culturales
- 81 personnes (dont 50 femmes et 05 jeunes) sont formées en techniques de négociation et de commercialisation

Famille d'activités 4 : Formation spécifique

- 06 moniteurs dont 02 femmes et 01 jeune sont formés
- 30 apprenants (dont 20 femmes et 5 jeunes) sont encadrés et suivent les cours en alphabétisation.
- 25 personnes dont 15 femmes et 5 jeunes sont formés en genre et environnement.
- 100 jeunes plants sont mis en terre dans deux villages
- 03 comités de veille locaux sont mis en place pour l'accès des femmes aux terres cultivables
- 25 membres des structures locales dont 15 femmes et 05 jeunes sont formées en élaboration du Plan d'action villageois et animation
- 30 personnes dont 20 femmes et 05 jeunes sont formés sur le genre et l'environnement
- 30 personnes dont 20 femmes et 5 jeunes sont formées en gestion des ouvrages sociocommunautaires

Famille d'activités 5 : Appui-conseil et accompagnement des travailleurs de l'économie informelle

- 150 producteurs de riz/manioc dont 65 femmes et 10 jeunes sont informés et mobilisés autour de leurs filières
- 750 personnes dont 250 membres des GS et groupements ont bénéficié de crédit
- 135 missions de supervision et de suivi-accompagnement sont réalisées au profit de 200 personnes (dont 155 femmes et 20 jeunes).
- 12 missions de supervision, de contrôle et de suivi des crédits sont réalisées.

- 25 riziculteurs dont 10 femmes et 05 jeunes ont bénéficié d'un système de pompage photovoltaïque pour l'irrigation
- 30 personnes dont 20 femmes et 5 jeunes ont bénéficié des kits de production de gari (Presseuses et rapeuses)
- 10 personnes dont 7 femmes et 03 jeunes ont bénéficié d'une unité de production de savon local

Famille d'activités 6 : Plaidoyer et mobilisation communautaire

- 40 agents endogènes dont 30 femmes et 8 jeunes sont formées sur le droit des femmes à la terre
- 04 émissions radiophoniques sont réalisées afin de susciter la mobilisation des producteurs
- 150 producteurs de riz/manioc dont 65 femmes et 10 jeunes sont informés et mobilisés

Famille d'activités 7 : Etudes/ Recherches

- 2 Visites d'échanges sont organisées entre les producteurs manioc du riz / pour partage d'expériences et mutualisation des acquis
- Une Etude de faisabilité de type du système d'irrigation adapté aux surfaces rizicoles de Kovéto

Famille d'activités 8 : Suivi-évaluation du Programme

- Quatre (04) réunions / missions de suivi-évaluations sont réalisées

Les indicateurs atteints en 2023

Famille d'activités 1 : Sensibilisations

497/350 personnes dont 340/215 femmes et 63/40 jeunes ont été mobilisées autour des différentes thématiques

- 259/150 personnes dont 185/105 femmes et 20/25 jeunes ont été sensibilisées sur l'épargne endogène
- Au total 99/100 personnes dont 61/60 femmes et 18/10 jeunes sur la protection de l'environnement en lien avec la santé et la production des biens.
- 139/100 personnes dont 94/50 femmes et 25/05 jeunes sur le genre, l'autonomisation et l'accès des femmes aux terres cultivables.
- 100 dépliants, 15 affiches sur la loi N°2018-005 du 14 juin 2018 portant Code foncier et domanial au Togo, et 02 bâches banderole ont été confectionnés

Famille d'activités 2 : Organiser les groupes cibles

- 37 autorités locales ont été impliquées pour l'appropriation du projet dans leurs localités
- 800 personnes 460 femmes et 120 jeunes ont été mobilisées sur la notion de groupement. .
- 344 personnes dont 247 femmes et 62 jeunes des groupes ont bénéficié des appuis de mise en place des GS/Groupements

	• 125 membres dont 90 femmes et 25 jeunes des IEC ont bénéficié de renforcement des capacités organisationnelles pour la gestion de leur structure. • 100 membres dont 63 femmes et 09 jeunes des CDQ/CVD ont bénéficié des capacités de remboursement en dynamique communautaire. • 65 membres dont 51 femmes et 09 jeunes de 03 groupements ont bénéficié des appuis pour la constitution de reconnaissance officielle de leur structure. Famille d'activités 3 : Formation de base Au total 522 personnes dont 372 femmes et 74 jeunes ont été formées sur les différentes thématiques et réparties comme suit : 125/135 personnes dont 95/85 femmes et 5/18 jeunes ont été formées sur la gestion de crédit et épargne 45/40 personnes dont 30/30 femmes et 3/3 jeunes ont été formées sur la finance individuelle 80/75 personnes dont 57/57 femmes et 15/04 jeunes ont été formées en Marketing 77/89 personnes dont 56/65 femmes et 20/10 jeunes ont mobilisés autour de l'entreprenariat coopératif 118/120 personnes dont 82/95 femmes et 20/10 jeunes ont été formées les techniques culturelles modernes 77/81 personnes dont 52/50 femmes et 11/05 jeunes ont été touchées pour les techniques de négociation et de commercialisation Famille d'activités 4 : Formation spécifique Un total de 411 personnes dont 236 femmes et 81 jeunes ont été touchées et réparties ci-dessous : • 06 personnes dont 02 femmes et 01 jeunes ont été formées sur l'encadrement des apprenants en alphabétisation fonctionnelle • 21 apprenants dont 18 femmes 06 jeunes sont encadrés dans 02 centres de cours d'alphabétisation fonctionnelle (Adankpo kondji et Sévagan) • 45 membres dont 20 femmes et 10 jeunes des entités locales (CVD/CDQ) ont bénéficié de l'appui pour l'élaboration et l'exécution des plans d'action villageois (PAV) • 64 personnes dont 38 femmes et 10 jeunes sont formés en genre et environnement. • 154 personnes dont 82 femmes et 28 jeunes ont été mobilisés pour la mise en terre et entretien de 900 jeunes plants dont 500 Eucalyptus et 400 khaya sur 03 sites à Akodesséwa et Akodesséwa-Gbléta pour la création des espaces verts. • 73 personnes dont 58 femmes et 20 jeunes sont formés en gestion des ouvrages sociocommunautaires
--	---

	• 48 membres dont 18 femmes et 6 jeunes des CDQ/CVD ont été mobilisés pour le suivi-évaluation de leur plan d'action villageois Famille d'activités 5 : Appui-conseil et accompagnement des initiatives développées Un total de 715 travailleurs dont 434 femmes et 192 jeunes ont été accompagnés pour diverses actions. . 295 personnes dont 137 femmes et 55 jeunes ont bénéficié des missions de suivi et supervision pour le fonctionnement et la gestion de leurs AGR • 327 personnes dont 229 femmes et 102 jeunes ont bénéficié de microcrédit d'un montant total de 152 465 000 • 12 missions de contrôle et de supervision des crédits débloqués réalisées par l'auditeur interne pour la vérification des opérations de caisse, les pièces comptables et les crédits effectivement accordés aux bénéficiaires. • 93 personnes dont 68 femmes et 35 jeunes ont bénéficié de 04 kits de production de gari composés de 04 presseuses et 04 rappeuses de manioc à Kpoguédé, Vo-Djékotoé, Séva-Gbléta et Tigoé • Une unité de production de savon local composée de deux hangars est construite pour le groupement MAWULOLO à Akoumapé Famille d'activités 6 : Plaidoyer et mobilisation communautaire Au total 116 personnes dont 38 femmes et 13 jeunes ont été accompagnés pour le plaidoyer pour l'organisation de la filière du riz • 32 autorités locales dont 02 femmes ont bénéficié des capacités de renforcement sur l'article 08 de la loi 2018-005 du 14 juin 2018 portant code foncier et domanial au Togo. • 15 leaders et autorités dont 06 femmes et 02 jeunes ont participé aux séances d'information sur la mise en place des comités de veille locaux • 25 membres dont 17 femmes et 05 jeunes de 05 comités de veille locaux pour l'accès des femmes aux terres ont été mis en place et suivis dans leurs villages: Kpoguédé, Tigoé, Adankpo kondji, Séva-Kpota, Akodesséwa • 25 producteurs de riz/manioc dont 10 femmes et 03 jeunes ont été touchées pour les séances d'information sur l'organisation de la filière • 19 riziculteurs (4 femmes et 3 jeunes) des préfectures de Bas-Mono, Zio et Vo ont été mobilisés pour réfléchir et partager les expériences sur l'organisation et la mise à l'échelle de la filière riz au Togo. Une plateforme entre les riziculteurs pour les échanges a été créée.
--	--

	• Une émission radio a été animée à la radio Bridge FM de Vogan avec 02 membres de 02 comités d'accès des femmes à la terre et une personne ressource. • Un publi-reportage sur l'accès des femmes aux terres cultivables a été réalisé et a permis de faire des sensibilisations continues de la population des préfectures de Vo, Zio et ses environs sur la thématique Famille d'activités 7 : Etudes, recherches et prises de position . 20 personnes dont 12 femmes et 03 jeunes ont pris part à la rencontre d'échanges entre les membres des groupements de producteurs de gari pour la mutualisation de leurs acquis. 75 personnes dont 35 femmes et 12 jeunes ont pris part aux séances de validation du rapport de faisabilité de l'installation du système de pompage photovoltaïque • 06 réunions de l'équipe du projet dont 03 avec WSM/DGD ont été tenues
<u>Commentaires sur les indicateurs atteints par service</u> Quelles opportunités ou quels facteurs ont permis d'atteindre ces indicateurs ?	• Appropriation de la formation sur les techniques culturelles, gestion de crédit et épargne par les bénéficiaires • La disponibilité des bénéficiaires à accompagner le processus de mise en œuvre des actions du programme ; • Application des acquis de la formation par les bénéficiaires • Implication des autorités et communautés dans la mise en œuvre du programme et en particulier sur des thèmes sensibles (accès des femmes aux terres cultivables) • Bonne capacité d'appui-conseil et d'accompagnement de l'équipe du projet. • Augmentation du nombre de promotrice de l'épargne endogène (2 promotrices de tontines contrairement aux années précédente où on avait une seule promotrice)
S'ils ne sont pas pleinement atteints, quels obstacles ou défis ont rendu difficile la réalisation de cet indicateur, surtout dans le cas d'activités non-réalisés ? Comment votre organisation a-t-elle géré la situation de COVID ?	• La réalisation du système photovoltaïque d'irrigation initialement programmé en 2023 sur le site de KOVETO n'a pas été faite car l'équipe de gestion du projet trouve que c'était indispensable de mener préalablement une étude de faisabilité de cette infrastructure sur le site. Pour ce faire, l'année 2023 a été consacrée à cette étude qui a pris plus de temps que prévu pour des raisons liées au recrutement d'un consultant qui maîtrise bien le domaine. • Indisponibilités des bénéficiaires qui sont occupés par les activités agricoles / difficultés de mobilisation des populations dans certains villages pour des raisons d'ordre endogène.
Si vous avez répondu aux questions de la case précédente, comment votre organisation a-t-elle prévu de gérer ces défis	• Adaptation des activités selon la disponibilité des bénéficiaires • Intensification des activités de suivi et supervision sur le terrain

ou est-elle planifiée pour continuer à y faire face ?	• Report de l'installation du système photovoltaïque de Kovéto sur l'année 2024 à cause de l'étude de faisabilité
Quelle est la leçon la plus importante apprise au cours de la dernière année pour atteindre plus et de meilleurs résultats de ce service ((ici on peut relever deux facteurs qui ont rendu possible ou difficile l'atteinte des résultats) (Par exemple : adaptation de la stratégie, actions nouvelles et innovatrices en lien avec le service,)	• L'implication et la participation effectives des autorités locales, des entités communautaires et des bénéficiaires du programme à toutes les étapes sont indispensables pour une meilleure appropriation et durabilité du programme

VIII-2- Partenariat avec l'Institut Africain pour le Développement Economique et Social-Centre Africain de Formation (INADES FORMATION)

L'objet du protocole d'accord entre l'Institut Africain pour le Développement Economique et Social – Centre Africain de Formation en abrégé **INADES-Formation**, l'ONG Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (**AVSF – CICDA**), la Centrale des Producteurs de Céréales du Togo (**CPC Togo**) et WAGES en 2010 et renouvelé en 2018, est de favoriser l'accès au crédit des organisations paysannes membres de la CPC dans le cadre de l'appui au développement de la filière céréalière au TOGO. Ainsi, l'évolution des activités de 2018 à 2022 se résume comme suit :

Tableau 25 : Evolution de l'activité avec INADES-Formation

INTITULES		Année 2019	Année 2020	Année 2021	Année 2022	Année 2023
Nombre de crédits octroyés		5	3	3	3	2
Nombre de beneficiares		63	36	37	34	17
Montant total de financement accordé		4 823 500	4 439 000	5 586 000	5 775 000	1 625 000
Montant total des encours de crédit		4 805 230	4 643 600	5 586 000	5 775 000	1 625 000
Portefeuille à risque à 30 jours	Montant	-	204 600	-	-	-
	Taux	-	0	0%	0%	0%

VIII-2-- Partenariat avec le Secrétariat d'Etat chargé de la Finance Inclusive et du secteur Informel : Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI)

Dans le cadre du programme Accès des Pauvres aux Services Financiers (**APSEF**), WAGES a signé avec le Fond National pour la Finance Inclusive (**FNFI**) une convention de partenariat le 25 Avril 2014. Les principaux bénéficiaires du programme APSEF sont les femmes et hommes pauvres des zones d'intervention dudit programme. Les activités éligibles aux programmes APSEF sont essentiellement l'agriculture, l'élevage, la pêche, la transformation et la fabrication, le commerce, la restauration, la réparation et l'artisanat, les services. La situation des activités au 31 décembre 2022 est la suivante:

Tableau 26: Evolution des activités avec le FNFI

INTITULES		Année 2019	Année 2020	Année 2021	Année 2022	Année 2023
Nombre de crédits octroyés		954	492	279	728	1 008
Nombre de beneficiares		3 692	2 065	1 078	2 773	3 702
Montant total de financement accordé		132 550 000	75 200 000	42 345 000	92 610 000	135 445 000
Montant total des encours de crédit		47 152 915	24 480 795	19 631 950	35 078 380	47 156 440
Portefeuille à risque à 30 jours	Montant	5 047 315	2 516 190	920 415	951 500	2 905 810
	Taux	10,70%	10,28%	4,69%	2,71%	6,20%

VIII-3-Partenariat avec SCANNING SYSTEM

En 2020, WAGES a signé une convention de partenariat avec Scanning Systems SA pour servir de crédit aux femmes de CINCASSE menant des activités génératrices de revenu. En effet, Scanning Systems SA dans sa responsabilité sociétale, a décidé d'accompagner les femmes de sa zone d'invention en leur accordant des crédits à travers l'expertise de WAGES. Pour la première année d'intervention, WAGES a accompagné 8 groupements constitués de 61 femmes pour un montant de 5 000 000 FCFA. En 2021 pour le deuxième cycle, WAGES a accompagné 13 groupements constitués de 96 bénéficiaires pour un montant de 15 000 000. Tous ces crédits ont été soldé en 2022.

IX- ACTIVITES DE LA DIRECTION AUDIT ET CONTROLE INTERNE

La mise en œuvre du planning annuel 2023 élaboré et validé par le Conseil de surveillance et la Direction Générale, s'est poursuivi à travers les activités de la Direction Audit et contrôle Interne dans toutes les agences de l'institution qui ont reçu les missions de contrôles de caisse, contrôles permanents Agence - siège, des missions d'audit par approche risque et des missions circonstanciées. Les contrôles de caisse et les contrôles permanents ont été réalisés selon un chronogramme mensuel, bimestriel ou trimestriel ou annuel selon qu'il réside un contrôleur interne dans l'agence ou non. De même, il a été réalisé des contrôles permanents trimestriels au Siège. Enfin, il a été effectué des vérifications sur les écritures de régularisation, des inventaires des immobilisations, du stock et de caisse de fin décembre 2023.

D'autres vérifications régulières ont été effectuées sur les opérations portant sur des courriers à traiter et qui relèvent exclusivement de la compétence de la Direction Audit interne, les résiliations du contrat épargne vieux jours, les activations des comptes pour imputation et /ou transfert des crédits en perte sans carnet du client, d'ajout des membres sur les comptes épargnes associations, des duplicatas, le traitement des demandes de changement des signatures, de nom ou de photo dans les carnets, la gestion de l'octroi des dotations de carburant au siège, la gestion des cas de décès et ceci dans le but de s'assurer de leur régularité et de leur fiabilité en amont avant les opérations.

Contrôle permanent et caisse des Opérations dans les agences- Guichet et Points de Service. Les points abordés portent sont les suivants :

Aspect financier et Comptable

- Contrôle de caisse suivi du rapprochement comptable et vérification des écarts corrigés

- Pointage des reçus de caisse. Il est relevé des cas d'absence de reçu de caisse qui sont régularisé ou recommandé. Toute fois les clients ont confirmé
- Recouvrement par Flooz et Tmoney : Ce contrôle consiste à rapprocher lors des pointages de reçus de caisse, les encaissements versés par les agents avec le Registre tenue au niveau du Siège conformément à la note de Service N°008/17 et Mémo du 11 mars 2020.
- Vérification du respect du délai d'encaissement de 7 jours des chèques de dotation reçus du siège. Ce contrôle consiste à rapprocher la date d'encaissement de chèque au niveau de l'agence par rapport à la date d'envoi du chèque par le siège, faire le pointage avec les preuves d'encaissement des chèques, Vérification du respect de la procédure en matière de convoyage des chèques.
- Contrôle du registre de convoyage de fonds : Espèce et d'encaissement de chèques en banques : Vérifier le registre des chèques au siège. Aucune insuffisance majeure n'est constatée.
- Vérifier l'encaisse maximum en fin de journée à conserver par l'agence conformément à la note de service. Des cas de dépassements d'encaisse physique ont été relevés surtout les veilles de journée fériées où les banques font demi-journée et WAGES fait journée entière. Pour les cas non justifiés, les sanctions ont été prises à l'encontre des agents concernés.
- Contrôle de la gestion des fiches de retrait d'espèces
Il consiste à S'assurer de la bonne tenue des registres, S'assurer de la chronologie des fiches de retrait, S'assurer de l'exhaustivité des opérations en faisant le rapprochement du registre tenu à la clientèle avec le brouillard de caisse, S'assurer de l'existence des fiches annulées et bien conservées. Aucune anomalie n'est constatée.
- Vérification du fonctionnement des activités de Transfert d'Argent
Ce contrôle consiste à s'assurer que toutes les plateformes de transfert d'argent (Ria, Money gram, Western Union, Wari...) sont opérationnelles dans l'institution. Ainsi, il est relevé que certaines plateformes restent non opérationnelles et les partenaires fournisseurs de ces services ont été saisis à cet effet mais sans réaction de leur part. De même, les rapprochements des opérations saisies sur le grand livre Déposit Flooz et Tmoney avec celui de la plateforme Etisalat et Tmoney et autres opérations digitales présentent des fois des écarts qui sont signalés aux opérateurs TELECOM.
- Vérification des opérations de retrait d'espèce inter-agence suite à la note d'information du 26 Février 2021- Utilisation de pièce d'identité pour les opérations inter agences

Ce contrôle permet de vérifier si l'opération est d'une autre Agence et s'assurer de la présentation de la pièce d'identité par le client

- Justification des avances sur petite caisses dans les délais de 72 heures
- S'assurer de l'analyse des comptes effectuée par le comptable suivant conformément au dispositif du 26/09/2019 pour la justification de solde du bilan à WAGES. Il s'agit de vérifier si les états de rapprochement frais de mise en place des dossiers, états de rapprochement des Prime d'Assurance Collectés et ceux versés à SAHAM, états de rapprochement des encours épargne / crédit comptabilité et portefeuille, analyse des soldes des comptes de régularisation actifs et Passif, analyse des débiteurs divers et créditeurs divers, analyse des comptes d'attente actifs et Passif, état de rapprochement des comptes de liaison sont effectués avec correction des écarts éventuels dans les délais. Quelques cas d'absence de rapprochement et d'écart ont été relevés et les recommandations ont été formulées pour leur régularisation.

Vérification de tous les enregistrements des pièces comptables au niveau de l'agence et les écritures comptables affectant les comptes de dépôts « 25 au crédit » des clients. (Régularité, sincérité, fiabilité.). Ce contrôle a été effectué dans toutes les agences et a permis de relever de cas de comptes de dépôts débiteurs dus au prélèvement de frais de tenue de compte lors des transferts de crédits en perte ou suite au prélèvement de l'épargne vieux jours, la non prise en compte automatique par PERFECT de l'épargne libre et caution lors des transferts de certains crédits pour lesquels la situation a diminué d'ampleur.

Aussi, l'analyse des comptes « 33 » se poursuit et les suspens sont en cours d'apurement et le dispositif d'analyse des comptes du bilan dans les agences est suivi afin d'éviter que de nouveau suspens.

- S'assurer de la tenue de registre D'incident de caisse, registre de suivi des chéquiers, registre de demande de chéquiers et registre de chéquier finis. Les vérifications ont permis de relever l'absence de registre d'incidents de caisse qui est régularisé suite au constat.

Aspect réglementaire

- Vérification des formulaires des opérations suspectes et de dépôt et retrait supérieur à 15 millions.
- Vérifier la conformité des informations sur les clients et s'assurer du Scan des photos et signature dans la base PERFECT, Vérification du respect du LB/CFT, fiche d'Adhésion BIC. Des cas d'absence, omission et/ou non fiabilité des (numéro de téléphone, nom des clients, photos signature) sur le formulaire d'ouverture

- Affichage dans les agences des frais des services à la clientèle conformément à l'Avis du 26/02/2019. Aucune anomalie
- Application du module BIC dans les agences relatives aux fiches des membres BIC et fiche d'obtention de consentement classés dans les dossiers d'ouverture de compte. (Gestion du Module BIC du 26/07/2017). Il est relevé quelque cas, d'omission de signature du client sur les fiches de consentement, d'absence d'impression de quelques rapports de solvabilité.
- S'assurer de la disponibilité dans les agences de la liste internationale de financement du terrorisme et de sanction financière (UE, France, ONU, OFAC) et de sa consultation à chaque ouverture

Faisant suite aux vérifications, les quelques insuffisances ont fait l'objet de correction ou de recommandations qui sont suivis.

Aspect Epargne

- Vérification du bon fonctionnement des opérations tontine POS. Il est relevé des cas de panne des machines et au cas où les agences retournent aux opérations manuelles, des recommandations sont formulées à cet effet.
- Vérification des imputations sur épargne. Ce contrôle a permis de s'assurer de la fiabilité des informations contenues sur la fiche de d'imputation sur épargne pour solder un crédit ou rembourser quelques échéances. Aucune anomalie n'est relevée.
- Vérification des autorisations des résiliations des EVJ. Aucune anomalie n'est relevée.
- Analyse des rapports de contrôles des collecteurs signés par le chef d'agence (Échantillons touchés, taux de risque couverts) conformément à la Note de Service N° 001/WAGES/2020. Il est relevé que ce contrôle de supervision n'est pas systématiquement effectué par les agents de la clientèle ou bien l'échantillon touché a porté sur les inactifs au détriment des comptes actifs.
Il est à préciser que le contrôle de supervision au niveau des autres tâches doit être renforcé pour éviter la récurrence des constats.
- Identification des comptes de dépôts à gros risque (Montant $\geq 500\ 000$) et vérifier par sondage représentatif la régularité des opérations de retrait qui y sont effectuées
Ce contrôle a pour but de vérifier les opérations de retrait effectuées sur les comptes épargne disposant d'un montant de plus de 1 000 000f ou 500 000f selon les agences.
Suite aux vérifications, toutes les opérations de retraits sont confirmées par les clients.

- Respect des dispositions en matière d'enrôlement, d'association de Numéro et d'activations des opérations Momo et Vérification des opérations M. BANKING (Brouillard et comptes comptables. Aucune anomalie n'est constatée.

Aspect crédit

- Contrôle de la bonne tenue registre de déblocage de crédit par l'inscription du montant de crédit et signature par les clients dans le registre. Aucune anomalie majeure n'est relevée.
- Contrôle du suivi après déblocage par sondage 20% --- 80% : A ce niveau, l'audit sélectionne un échantillon de clients ayant obtenus de crédit le ou les mois précédents par agence contrôlée et les visites pour s'assurer que le suivi après déblocage est effectué par le chargé de crédit et contreverifié par le gestionnaire de risque. Aucune irrégularité majeure n'est constatée.
- Contrôle des crédits entrés en souffrance (retard >60jrs) :
Le contrôle des crédits en retard de 61-90 jours se fait mensuellement, bimensuellement et périodiquement dans les agences dans lesquels les contrôleurs ne sont pas sur place. Il est ressorti des cas de clients non rencontrés qui sont confiés à la Direction gestion du risque pour poursuivre les recherches avec un compte rendu à la Direction Générale. Ainsi, il est aussi procédé au rapprochement avec la situation des clients non rencontrés préalablement déclarés par les agences selon la directive d'éradication des cas des clients non rencontrés et reçu du DO et DGR et s'assurer de leur suivi. Au cours de l'année 2023, sur un total de 1591 clients visités, 58 n'ont pas été rencontrés et confiés à la Direction Gestion du risque dont 49 déclarés conformément à la directive des clients non rencontrés. La Direction Gestion du Risque mène des actions pour retrouver soit les clients ou les cautions en vue du remboursement du crédit.
- Etude des dossiers de crédits conformément aux procédures : Il s'agit de connaître la procédure d'épargne et de crédit, Engagement sur l'honneur- COVID (clients) et Reconnaissance –COVID (Caution), Surprime SAHAM pour les clients de 64-70 ans, plus de 70 ans dossiers pour étude au siège, rapport de solvabilité, fiche de consentement, disponibilité de un mois de salaire pour les crédits virements salaire, spécificité des crédits sur domiciliation salaire et virement permanent , l'évaluation des garanties bref s'assurer toujours des conditions actualisées d'octroi de chaque type de crédit conformément à la procédure d'Epargne et de crédit . A cet effet, ce contrôle a révélé quelques cas d'omission de signature sur les contrats d'emprunt et autres

documents constitutifs du crédits, non légalisation de fiche de cautionnement solidaire, non-respect du délai d'instruction des dossiers de crédits.

- Confirmation du crédit par le client par visite ou appel sur la base du N° de tel figurant sur le formulaire d'ouverture. A cet effet, les clients bénéficiaires des crédits décaissés dans les périodes contrôlées au cours de l'année 2021 ont été joints systématiquement par téléphone et ont tous confirmé l'obtention des crédits décaissés à l'exception des agences de l'intérieur du pays (Sotouboua, Pagala, Hahotoé, Kara et Cinkassé) qui ne disposent pas de contrôleur sur place.
- Respect du pouvoir de décaissement dans les agences conformément à la Note Rectificative N°12/WAGES/2020. Aucune anomalie n'est constatée.
- Vérification de la validation par le Siège des crédits décaissés dans l'agence conformément à la note de service N°006/WAGES/20 du 01 Avril 2020. Aucune anomalie n'est constatée.
- Rapport des gestionnaires de Risque sur les clients de garanties à un tampon conformément au mémo du 14 Juillet 2020. Ce contrôle consiste à s'assurer du suivi fait sur les garanties à un tampon. Aucune anomalie n'est constatée.
- Respect du délai d'étude d'instruction. Ce contrôle consiste à s'assurer du respect du délai séparant la demande du crédit par le client et le décaissement du crédit. Il ressort des cas de non-respect du délai d'instruction qui sont des fois justifiées. Pour les cas non justifiés, l'audit a instruit les agents à cet effet.
- Respect de la tenue de fiche d'information complémentaire pour les cas du dépassement de taux de graduation des crédits et du premier cycle de montant supérieur à 10 millions. : Vérification d'avis motivé pour les crédits de plus de 150% d'Augmentation et de 1er cycle supérieur à 10 millions. Les cas constatés lors des contrôles sont soutenus par les fiches d'informations complémentaires conformément aux procédures
- Vérification de l'interdiction des crédits à échéance infini, trimestriel, semestriel et de différés de 8 mois au plus pour les crédits agricoles conformément à la note de service N°0012/WAGES/16 et mémo du 05/05/2017. Aucune anomalie
- Vérification de la réactivation des comptes inactifs/gelés.
Elle a consisté à s'assurer du respect des procédures en matière de gestion de comptes inactifs/ gelés après un an d'inactivité. Ainsi, tous les comptes activés pour opération de retrait par les clients ont fait l'objet de confirmation et les procédures sont généralement respectées.
- S'assurer que les crédits en retard ont été effectivement suivis dès le 1^{er} retard et que les dispositions prévues à cet effet ont été respectés : Rapport de suivi des crédits en

retard conformément aux memos du 10/12/2018 et note de service 018/WAGES/19 portant organisation de la matérialisation des actions de suivi et recouvrement des crédits. Quelques cas d'absence de matérialisation des actions de recouvrement ont été relevées et les agents impliqués ont été interpellés

- Situation des crédits installés par erreur et non corrigés.

Le contrôle vise à s'assurer que des crédits installés dans PERFECT ont tous été décaissés. A cet effet, des cas de crédits installés mais non décaissés ont été relevés à cause du refus du crédit par le client suite à la réduction du montant du crédit par le comité ou pour des raisons de voyage du client avant la validation du dossier par le comité de crédit. Les quelques cas ont fait l'objet de correction suite aux recommandations.

- Prise en compte des dépôts lors des transferts des crédits passés en perte.

A ce niveau, il s'agit de s'assurer de la prise en compte des dépôts à vue et dépôt de caution pour apurer l'encours restant dû lors du transfert de crédit en perte ;

Ainsi, des cas de non prises en compte des dépôts ou des provisions sur créances ont été relevés et les recommandations ont permis de corriger.

- Vérification des rapports de passation des crédits en perte aux agents de recouvrement s'il y a lieu dans un délai de 7 jours conformément à la note de service N°005/WAGES/2020 : si les clients ont été déclarés identifiés sur les suivis envoyés au Directeur des Opérations et disponibles au siège

Ce contrôle consiste à s'assurer si les crédits en perte ont été passés aux agents de recouvrement et enfin si ces clients ont été déclarés identifiés sur les rapports de suivis de crédit mensuels envoyés au Directeur des opérations par les agences. Ainsi la plupart des clients sont déclarés identifiés par les chargés de crédits suivant les fiches de suivi envoyés à la Direction des opérations et les passations ont été effectuées aux agents de recouvrement pour les agences dans lesquelles réside un agent de recouvrement.

- Vérification du rapport de la tenue de journées de recouvrements de crédit radiés dans l'agence conformément à la note de service N° 006/WAGES /2020. Aucune anomalie
- Suivi des clients non rencontrés lors des missions antérieures. Le suivi est effectué par le DO et le DGR conformément à la directive des clients non rencontrés et un rapport global annuel est produit par le DO.
- S'assurer de l'utilisation chronologique et de la saisie des bordereaux de reçus manuels mise à la disposition des agences par le siège pour les comptes des agents de crédits, agents de recouvrement et Agence.

Ce contrôle vise à s'assurer que les bordereaux délivrés en cas de recouvrement sur le terrain ou à la caisse lors des coupures d'électricité, sont saisies dans PERFECT. Il est relevé que tous les recouvrements par bordereaux manuels ont été reversés aux guichets de WAGES. Aucune anomalie n'est constatée.

- Confirmation par téléphone des recouvrements par bordereau manuel sur les numéros des clients dans PERFECT. Aucune anomalie n'est constatée.

Aspect Informatique

- Vérification les erreurs de la période et analyser leur correction par rapport au délai de 8 jours ouvrables conformément à l'avenant des procédures d'intervention informatique du 06/06/2013. Ainsi des cas de non-respect du délai de correction des erreurs ont été relevé et les agents ont été interpellé à cet effet.
- Identifier les attributions des habilitations au cours de la période (demander les preuves) et vérifier les tâches incompatibles en cas de congés, permission. Aucune anomalie n'est constatée.
- Vérification des preuves d'autorisation des modifications et suppression effectuées par les chefs d'agences dans la base PERFECT et des preuves d'autorisation des créations de portefeuille de crédit par les chefs d'agences. Aucune anomalie majeure n'est relevée.

Aspect Sécurité et Archivages

- Respect du dispositif organisationnel et de gestion des clés (Armoire et Portes) de l'agence par le contrôle mensuel du Gestionnaire de Risque.
- Organisation de la sécurité (Locaux, Matériel (bureaux et Informatique)) et de l'archive (Pièces comptables- Reçu de caisse- Dossier de crédit- formulaires d'ouverture de compte- les souches des reçus et autres pièces)
- Vérification de la tenue et la mise à jour du registre de détention des clés dans les agences

Après vérification aucune anomalie n'est constatée

Autres Aspects

- Vérification des rapports de lecture expliquée des procédures de la note de service N°004/WAGES/2018. L'audit vérifie la tenue des réunions de lecture expliquée des

procédures et leur disponibilité et quelque cas de non-respect relevés ont fait l'objet de régularisation

- Vérifier les objectifs d'adhésion des clients (5 par trimestre) par le personnel conformément à la note de service N°003/WAGES/18. Aucune anomalie majeure n'est constatée
- Analyse des rapports de contrôle de supervision (Chef d'agence, Gestionnaire de risque, Comptable, gestionnaire tontine).

Ce contrôle consiste à s'assurer que l'auto contrôle et le contrôle de supervision sont effectués dans les agences et que les rapports sont produits et envoyés à la Direction gestion du Risque. A cet effet, il est relevé que les rapports sont produits mensuellement avec une grande rigueur dans le contrôle de supervision des collecteurs. Cependant, le contrôle de supervision au niveau des autres tâches doit être renforcé pour éviter la récurrence des constats.

- Vérification de l'attribution du carburant des collecteurs conformément à la Note de Service 002/20 et ceux qui sont en congé. Aucune anomalie n'est constatée
- Contrôle de l'assurance que les stocks sont bien gérés et suivis : Ce contrôle consiste à la tenue des fiches de stock dans les agences et pour la gestion des carnets (Tontine et EPI) comparer avec les ouvertures de comptes et duplicata des carnets suivant le dispositif d'authentification des carnets du 28/05/2018. Aucune anomalie majeure n'est constatée
- Vérification du rapport de l'envoi du rapport de la bonne gestion des groupes électrogènes et de l'utilisation du carburant à la DARH conformément à la Note de service N°003/2019 et l'analyser.

A ce niveau, le contrôle consiste à s'assurer d'un bon suivi de l'utilisation des groupes électrogènes pour une gestion efficiente de la consommation du carburant. Aucune anomalie majeure n'est constatée.

- Vérification du registre de gestion des appareils photo et le cahier de prise de vue dans l'agence.
- Suivi des recommandations des rapports de contrôles de façon permanente.
- Gestion des biens hors usage dans les agences conformément au mémo du 04 Avril 2019 : Ceci consiste à s'assurer de l'élaboration des fiches de transferts et des ventes aux enchères des biens hors usage. Ainsi il est recommandé que les biens hors usage soient vendus aux enchères et sortie d'actifs conformément aux procédures et le processus est en cours.
- Ouverture des boîtes à suggestion et Transmission des plaintes au Responsables Clientèle

Conformément au dispositif de gestion et de résolution des plaintes et suggestions des clients, il est effectué l'ouverture périodique des boîtes à suggestion dans toutes les agences et guichet de WAGES et les plaintes recensées sont transmises au Responsable Clientèle pour un traitement afin de satisfaire les clients.

Aspect Contrôle permanent des Opérations du Siège.

Contrôle au niveau de la Direction gestion du risque

Les actions de vérifications ont permis de s'assurer que tous les bordereaux manuels mises à la disposition des agences par le siège et par le DJC, Vérification de la signature du registre de sortie des garanties (Contrôle et Gestion du risque), Suivi des clients non rencontrés lors des missions antérieures, la vérification des procès-verbaux de tenue de réunion de LBC-FT et Suivi de l'Activité conformément au document de mis en place de la cellule du 27/09/2019. Ces contrôles ont relevé 58 cas de clients non rencontrés pour lesquels la directive portant éradication des cas de clients non rencontrés a été appliquée.

Contrôle au niveau de la Direction Finance et Comptabilité

Le contrôle a porté sur la vérification du dispositif du 04/12/2019 pour la gestion des archives à la Direction Finance et comptabilité de WAGES, conservation des documents comptables au niveau des agences et Siège, vérification des pièces de régularisation et des inventaires de fin d'année conformément à la note de service 023/2019, vérification des justifications semestrielles des soldes des comptes par le siège du 26/09/2019, l'envoi dans les délais du Tableau des Emplois et ressources à la BCEAO suivant le courrier du 01 Mars 2021, le respect du délai de clôtures des journées et des mois, la vérification des pièces des écritures comptables enregistrées dans la base du siège sur les comptes des agences (Ecritures par transfert) afin de s'assurer de leur régularité, sincérité, fiabilité, la vérification des écritures comptables affectant les comptes de dépôts « 25 au crédit » des clients. (Régularité, sincérité, fiabilité), Contrôle de l'assurance que les stocks (Carnet EPI –Tontine, Fourniture de bureau, Carburant) sont bien gérés et suivis, la vérification du respect du délai de justification des avances, vérification de la transmission du rapport mensuel de suivi budgétaire le 30 du mois suivant pour analyse des autorisations reçues en cas de dépassement, vérification du délai d'élaboration des Etats de rapprochement Bancaire le 15 du mois suivant, vérification de l'Etat de paiement des impôts. Ainsi il a été relevé entre autres des insuffisances portant sur le non-respect des délais de justification des avances dû à la lenteur de saisie comptables ou par les bénéficiaires des avances, suspens sur les comptes de tiers, la non justification semestrielle

des soldes des comptes par le siège, l'absence d'immatriculation des immobilisations, des écarts sur les données des immobilisations avec le logiciel des IMMO et qui font l'objet de correction.

Contrôle au niveau du Pôle Administration et Ressources Humaines

Les contrôles ont porté sur la vérification de la prise en compte des frais médicaux à 80 % et à des plafonds, Vérification de la tenue et la mise à jour du registre de détention des clés au siège et s'assurer du contrôle par la Direction Gestion du Risque, Vérification de la Mise à jour des dossiers du personnel, Analyse des pièces justificatives de l'état de concordances et de traitement des salaires, traitement fiscal de la prise en compte des Avantages en nature, Analyse de l'Application de la convention collective, rapprochement des postes contenus dans les contrats de travail des agents par rapport à l'organigramme, le cumul des congés non jouis, analyse des états de recrutement par rapport au niveau minimum requis dans le document d'organigramme et fiches de poste, s'assurer de la mise à jour du Répertoire des fournisseurs, Vérification du respect des procédures pour tous les achats effectués au cours de la période conformément à la procédure d'Achat, Vérification de la mise à jour et suivi de la mise en œuvre du plan de formation, Respect du dispositif organisationnel et de gestion des clés (Armoire et Portes) du siège par le contrôle mensuel du DGR, conservation de la clé du coffret des copies des clés des bureaux et armoire à la DACI.

A la suite des contrôles, il est relevé entre autres le non-respect des procédures d'achat en matière de consultation du nombre de fournisseurs requis, non soumission pour réception des entretiens et réparation de véhicule par les personnes habilitées.

Contrôle au niveau de la direction des opérations

Les vérifications ont touché l'analyse de plan de développement de l'épargne en 2020 et 2021 conformément au plan du 30/07/2019, l'ouverture des boîtes à suggestion et Transmission des plaintes au Responsables Clientèle avec rapport trimestriel et bilan Annuel sur la gestion des plaintes, s'assurer de l'envoi au DO des rapports de suivi des crédits de plus de 60 jours, transmission des états de suivi des clients non rencontrés suivant la Directive, Transmission des données mensuelles relatives au l'impact COVID chaque 5 de mois conformément à la note de service N°009/WAGES /2020 pour la CAS-IMEC.

Aucune anomalie majeure n'est constatée sauf l'absence d'élaboration de bilan annuel sur la gestion des plaintes par le Responsable clientèle.

Contrôle au niveau de la Direction Juridique et Contentieux

Ces contrôles ont porté sur la vérification des rapports de réunion du comité de recouvrement, rapport de suivi des dossiers en contentieux et des détournements du personnel, de la tenue des registres des organes, du respect du critère d'éligibilité des membres à organes pour participer à l'AG, le respect du critère d'éligibilité des membres du CA et du CS. Aucune anomalie n'est constatée.

Contrôle au niveau de la Pole Informatique

Les activités de contrôle ont porté sur la transmission du code d'accès Tmoney Flooz par le chef comptable du siège, le chef d'agence ou Responsable Guichet et caissier à la Direction de l'Audit Interne, Travaux de suivi et de rapprochement des opérations T money et Flooz effectué par le chef Comptable du siège, le Suivi du Schéma Directeur Informatique 2020-2023, Vérification des preuves de changement au moins une fois tous les ans de combinaison, vérification de l'existence d'autorisation pour les travaux de week-end et jours fériés dans PERFECT, Vérification de la tenue du registre d'accès à la salle serveur conformément au dispositif d'accès à aux salles serveurs (Siège et Hédzranawoé) et s'assurer de la conservation du double des clés à la DACI, s'assurer que l'externalisation des sauvegardes des bases à ECOBANK, s'assurer de la tenue des réunions trimestrielles de comité de crise dans le cadre de la maintenance du Plan de secours Informatique, Réalisation de Tests techniques trimestrielle unitaires, Réalisation de Test Semestriel d'intégration, Réalisation de Test Annuel en vraie grandeur, S'assurer de l'autorisation d'habilitation signé de la DACI a tous les utilisateurs de PERFECT ou tous ceux qui ont eu accès à PERFECT pour un travail ponctuel. (Création d'habilitation par l'informatique), s'assurer de l'autorisation signée de la DACI pour la création du portefeuille (Crédit / de tontine) dans les agences, s'assurer de la Désactivation des habilitations pour les agents ayants été en congé, ayant quitté l'institution ou affecté dans une autre agence sur la base de la liste mensuelle envoyé par le PARH, Vérification de l'attribution des habilitations dans GOMISE conformément au document d'attribution des habilitations, vérification de l'attribution des habilitations dans PERFECT conformément au document d'attribution des habilitations dans PERFECT, Communication des statistiques à Crédit Info Volo par le Pôle Informatique, Vérification de la situation d'enrôlement et d'opération Momo, Vérification des opérations supprimées, modification par habilitation, vérification du rapport des opérations de remboursements des crédits en historique par les comptables et s'assurer de la désactivation par l'informatique de cette habilitation dans les 24 heures.

Quelques insuffisances ont été relevées et portent sur l'absence d'externalisation des bases et du suivi du schéma directeur des 4^{ème} trimestre 2022 et 2023 n'ont pas été effectués. Le point lié à la migration du SIG vers une application WEB est toujours en cours de réalisation

alors qu'il était prévu pour le 1^{er} trimestre 2021. Aussi, il est relevé l'absence d'externalisation des bases pour les 4^{ème} trimestre 2022 et 2023. Ces manquements constatés ont fait l'objet de recommandations et les corrections sont enclenchées.

Les travaux de fin d'exercice et suivi des inventaires

Le suivi des inventaires et les travaux de vérification des pièces de régularisation ont permis de s'assurer de l'existence physique des immobilisations et la gestion du logiciel des immobilisations, du respect des procédures d'approvisionnement et de la gestion du stock. Les quelques faiblesses relevées ont fait l'objet de rapport comportant des recommandations pour une bonne gestion des immobilisations et la fiabilité en des données avec celles de l'application des IMMO .

Production de rapport au Conseil d'administration (CA) et au Conseil de surveillance (CS)

A chaque trimestre de l'année 2023, il est élaboré un rapport de synthèse sur les activités du contrôle interne est envoyé au CA faisant ressortir les points saillants des constats de missions de contrôle. Ceci a pour but d'attirer l'attention du Conseil d'Administration sur ces constats en vue de l'amélioration des performances de l'institution.

De même les constats trimestriels saillants sont présentés lors des réunions trimestrielles du conseil de surveillance pour attirer leur attention sur les faits manquants du trimestre. C'est ainsi que quatre (04) rapports synthèses trimestriels sont présentés au Conseil d'Administration et au Conseil de surveillance. De même, il a été tenu les 4 réunions statutaires du conseil de Surveillance.

Production du rapport à l'autorité de tutelle

Conformément aux instructions de la BCEAO, un rapport général de contrôle est produit sur les activités exécutées au cours de l'année 2023 de même que 04 rapports trimestriels sont produits et envoyés aux autorités de supervision à savoir : la BCEAO, la commission bancaire et le Ministère de l'Economie et des Finances.

Suivi des recommandations du commissaire au compte

Les recommandations du commissaire aux comptes sur l'exercice 2021 ont fait l'objet de suivi. Sur 12 recommandations, 7 ont été exécuté, 3 recommandations en cours de réalisation ou réalisé en partie et 2 à caractère continu et fait l'objet de suivi. Toutes les recommandations sont suivies pour leur exécution totale.

Suivi des recommandations du contrôle interne

Il est effectué un suivi périodique de toutes les recommandations issues des rapports de toutes les missions de contrôle effectuées au cours de l'exercice 2023. Ce suivi permet de s'assurer de la bonne exécution des recommandations. Ainsi sur 412 recommandations formulées, 508 ont été réalisées et en cours de réalisation soit un taux d'exécution des recommandations au 31/12/2023 de 99,03%.

Suivi des recommandations de la commission bancaire

La Direction Audit et Contrôle Interne a continué le suivi de la mise en œuvre des décisions de la 98^{ème} session de la commission bancaire transmises à WAGES ainsi que les diligences issues de sa mission effectuée au sein de WAGES du 16 au 30 Aout 2013. Sur un total de 138 diligences, 135 ont été exécutées au 31 décembre 2022 soit un taux d'exécution de 97,83%. Les diligences restantes touchent les fonds indûment perçus, l'établissement des plans parcellaires et d'immatriculation des terrains acquis, l'amélioration du Portefeuille à Risque (PAR).

Portant sur les diligences au nombre de 83 issues de la mission de vérification de la Commission Bancaire du 11 au 29 Mars 2019, suite à la mission du 12 au 26 juin 2023 un suivi sur place de la mise en œuvre des diligences de issues de la mission du 11 au 29 mars 2019 a été fait et a fait état de 12 recommandations au lieu de 3 présentées par WAGES ramenant le taux de mise en œuvre à 85,5%.

Au cours de l'année 2023, WAGES a reçu du 12 au 26 juin 2023, une mission de la CBU qui a formulé 104 constats. Des 104 constats, 79 ont été déclarés réalisés et 55 non encore réalisés.

X- ACTIVITES DE LA DIRECTION GESTION DU RISQUE

X-1- Les activités ordinaires de la Direction gestion du risque

La Direction Gestion du Risque s'est investie avec sérénité sur plusieurs objectifs pour l'amélioration de la gestion et du management du risque, le contrôle permanent dans toutes les activités de l'institution et le suivi de la cartographie de risque au cours de l'année 2023.

1.1 Organisation au sein de la direction gestion du risque

Au cours de l'année 2023, un départ et une affectation interne ont été enregistrés. Le dispositif de suivi mis en place pour le contrôle efficace des activités des agences est maintenu et renforcé au cours de la période par un suivi plus rapproché.

Pour maintenir un contrôle de supervision adéquat au sein de la direction gestion du risque, une réunion périodique est instituée avec les gestionnaires de risque. Deux (2) réunions ont

été tenues au cours de l'année 2023 en février et en juillet. Plusieurs points ont été abordés lors de ces réunions de remobilisation et de sensibilisation notamment :

- *Le suivi du portefeuille (balance âgée ; décaissement de crédit ; crédits passés en perte...),*
- *Le suivi de la mise en œuvre de la directive sur les clients non retrouvés,*
- *Le suivi du contrôle permanent dans les agences,*
- *Suivi des comptes dormants,*
- *Inventaire des dossiers,*
- *Objectif d'ouverture de compte EPI/ gestionnaire ...*
- *Situation des congés des GR,*
- *Le déplacement des risques et les points importants des évaluations de fin d'année...*

Les rencontres entre les gestionnaires de risque ont aussi permis de faire le suivi de la mise en œuvre des actions de prévention, de détection et de maîtrise des risques référencés par la cartographie des risques. Une évaluation du plan opérationnel annuel de la direction gestion du risque est également faite lors de ces rencontres.

Outre ces réunions en présentiel, des instructions sont régulièrement donné au besoin dans le groupe « whatsapp » des gestionnaires de risque.

1.2 Activités réalisées par la direction gestion du risque

A- Activités courantes

➤ Les contre-vérifications lors du montage du dossier de crédit

Le check-list, mis en place pour permettre aux gestionnaires de risques de matérialiser tout le travail de contre vérification effectué lors de l'analyse des dossiers de crédit avec un suivi centralisé au siège, a permis, au cours de période sous revue, de minimiser davantage les risques de détournement de l'objet des crédits dès le montage, les crédits par personne interposée, les crédits fictifs...

Il a également permis de s'assurer que les gestionnaires de risque des agences effectuent normalement leur travail. Tous les crédits décaissés au cours de l'année 2023 dans les agences ont fait l'objet des contres vérifications sous la supervision du Directeur Gestion du Risque.

Il n'a été enregistré au cours de l'année 2023, aucune fraude majeure liée au décaissement des crédits dans les agences.

➤ **Les activités des comités de crédit**

Dans chaque agence, les gestionnaires de risque à travers les comités de crédit et les visites de terrain, ont continué la mise en œuvre du dispositif de prévention du risque crédit. Cette prévention est faite à travers l'étude et la validation des dossiers de crédit, le contrôle du respect des procédures, de l'existence physique des clients et des cautions, de l'activité, l'analyse de la capacité de remboursement des clients et des cautions et les vérifications sur l'existence réelle des garanties matérielles. Les activités des comités de crédit du siège se sont également déroulées normalement au cours de l'année 2023.

Durant l'année 2023, pour toute l'institution, **18 453** dossiers ont été décaissés pour un montant total de **20 809 210 668 FCFA** contre **17 586** dossiers décaissés pour un montant total de **18 789 902 126 FCFA** pour l'année 2022. On note une augmentation de **867** dossiers correspondant à un montant total de **2 019 308 542 FCFA**.

En général, les comités de crédit font des efforts dans l'analyse des dossiers de crédit avec une participation active de la direction gestion du risque qui préside les réunions de comité de crédit et prépare les procès-verbaux.

➤ **Le contrôle permanent et suivi des balances âgées**

Pour suivre les activités de contrôle de supervision et surtout assainir le portefeuille de crédit, la direction gestion du risque produit un rapport mensuel du contrôle permanent sur la base des rapports reçus des gestionnaires de risque en agence ou des chefs d'agence. Ce rapport, permet de détecter des cas de contrôles importants non réalisés et des retards avancés afin de proposer des actions rigoureuses de correction et des dispositions pour améliorer la qualité du portefeuille.

Certains clients en retard sur lesquels les agences éprouvent de sérieuses difficultés sont parfois convoqués chez le directeur gestion du risque qui appuie régulièrement les agences dans le recouvrement.

➤ **Le suivi des activités avec le Bureau d'Information sur le Crédit (BIC)**

Suivant le courrier n°2257/EC/SE du 17 mai 2016 relatif au recueil du consentement des clients dans le cadre du projet de Bureau d'Information sur le Crédit (BIC), la direction gestion du risque a été responsabilisé pour le suivi de la mise en œuvre et le respect des tests réglementaires y afférents. Un état décadaire est produit et envoyé à la BCEAO comme demandé, et les rapports de solvabilité des clients sont édités sur la plateforme BIC par tous les chefs d'agence et permettent le renforcement de l'analyse des dossiers de crédit.

➤ **Le suivi des clients non rencontrés**

Dans le souci de mitiger davantage le risque de crédits fictifs, une directive a été mise en place. Toutes les agences produisent des rapports et assurent le suivi strict de l'application de la directive afin d'éradiquer la situation des clients non retrouvés.

La situation des clients non en fuite et non retrouvés est suivie par la direction gestion du risque à travers rapports mensuels des chefs d'agence et des gestionnaires du risque.

Au 31 décembre 2023, sur les 396 cas de clients non retrouvés restants sur les cas répertoriés de 2017 à 2023, 117 clients ont été retrouvés et suivi pour un encours de 19 006 248 FCFA ; 279 clients n'ont pas été retrouvés pour un encours de 109 584 037 FCFA. Sur les 279 clients non encore retrouvés, 76 cautions sont retrouvées pour un encours de 32 788 098 F CFA. Il reste alors au 31 décembre 2023, 203 clients et cautions non encore retrouvés.

Le suivi de la situation des clients non retrouvés est rigoureusement fait et la situation s'est améliorée avec la mise en œuvre de la directive d'éradication du phénomène.

➤ **La gestion du suivi des BIA avec SANLAM et la CIF-VIE**

En exécution du contrat qui lie SANLAM assurance à WAGES, la direction gestion du risque est responsabilisée pour le suivi de ce contrat. Ce suivi est fait et les rapports mensuels sont produits et transmis régulièrement à SANLAM assurance sur la période.

Dans le cadre de ce suivi, la déclaration des sinistres est également envoyée en cas de décès des clients sous crédit. Au cours de l'année 2023, 44 cas de décès ont été déclarés pour un encours de 31 773 685 FCFA. Sur ce total, SANLAM assurance a payé 30 995 025 FCFA pour 41 clients et le reste, soit 3 cas pour un encours de 778 660 FCFA est en cours de traitement.

Toujours que, dans le cadre de la mitigation des risques crédits, un contrat a été également souscrit en juillet 2022 avec CIF-VIE pour l'assurance décès et invalidité totale pour les bénéficiaires de crédit. Six (6) agences de l'intérieur du pays à savoir : Atakpamé, Notsé, Anié, Kara, Cinkassé et Kpalimé ont été confiées à CIF-VIE. Au cours de l'année 2023, il y a eu 9 cas de décès pour un encours de 3 375 616 F CFA déclaré à CIF-VIE et un total de 3 104 181 CFA correspondant à 8 cas, a été payé par CIF-VIE.

➤ **Gestion et retrait des garanties matérielles dans les dossiers de crédit**

Suivant les procédures, un client qui sollicite plus d'un million doit garantir son crédit par une garantie physique (Un terrain et/ou une maison). Ces documents insérés dans les dossiers de chaque client concerné sont gardés et classés dans la salle archive sous la responsabilité de la Direction Gestion du Risque.

Depuis l'année 2016, à la suite des manquements relevés ayant occasionné des fraudes importantes, cette gestion a été centralisée au niveau de la direction gestion du risque et aucun cas de fraude lié à la gestion des garanties n'a plus été enregistré jusqu'à ce jour traduisant ainsi, une maîtrise de ce risque.

Au cours de l'année 2023, on a dénombré au total **306** retraits définitifs de garantie contre 325 retraits pour l'année 2022.

A la fin de chaque année, un inventaire des dossiers de crédit est fait dans chaque agence et un rapport d'inventaire est produit pour s'assurer de l'existence physique de chaque dossier classé. Ainsi à la fin de l'année 2023, tous les dossiers décaissés ont fait l'objet d'inventaire et les rapports y relatifs sont produits et classés.

Les dossiers à garantie auprès des notaires sont également suivis et répertoriés dans un registre institué à cet effet. Pour s'assurer de l'effectivité des dossiers chez les notaires un inventaire périodique est prévu et réalisé par l'audit interne.

➤ **Gestion des comptes inactifs et dormants**

Pour un suivi des comptes inactifs, l'activation des comptes des agences interconnectées a été centralisée au siège. Ce dispositif permet de contrôler les comptes inactifs de l'institution et d'éviter que ces comptes ne soient touchés frauduleusement. Ainsi pour qu'un compte soit activé, le client signe la fiche prévue à cet effet, qui sera contre signée par le chef caisse ou le comptable, le chef d'agence et le gestionnaire de risque. Après cela, elle est scannée par la chargée de clientèle de l'agence et envoyée aux gestionnaires du risque du siège habilité à activer le compte après les contrôles de conformité nécessaires. Au cours de l'année 2023, **7.389** comptes ont été activés.

Suivant les instructions de la BCEAO sur la gestion des comptes inactifs et dormants, un dispositif a été également mis en place à WAGES depuis 2019. Suivant ce dispositif, le pôle informatique doit produire les états des comptes inactifs et dormants et qui sont transmis à la direction gestion du risque pour le traitement et les actions de recherche des clients qui sont faites avec les gestionnaires de risque en agence et les chefs d'agence. Depuis juin 2023, un rapport de recherche des clients dont les comptes sont dormants est produit chaque mois par les gestionnaires de risque avec une centralisation au siège.

Tous les rapports sont produits au cours de l'année 2023 et les rapports des comptes inactifs sont régulièrement transmis à la BCEAO suivant le canevas recommandé.

Le transfert des avoirs dormants à la BCEAO est également fait par la direction finances et comptabilité.

➤ **La gestion des carnets EPI, ASSOCIATIONS et TONTINE**

Au cours de l'année 2023, le suivi de la gestion des carnets (tontine, EPI et Associations) est maintenu. Tous les carnets sont authentifiés avec des cachets secs avant d'être servis dans les agences afin d'éviter le risque d'utilisation frauduleuse. Au cours de la période, **17 500** carnets EPI, **25 700** carnets tontine et **5 000** carnets épargne KID ont été servis.

➤ **La gestion des bordereaux manuels**

Pour assainir le portefeuille et faire les opérations de caisse en cas de coupure d'électricité ou de l'instabilité du réseau informatique, l'institution a mis en place des bordereaux de reçu de caisse et de recouvrement. Ces bordereaux sont gérés par la direction gestion de risque afin d'éviter les falsifications et l'utilisation frauduleuse. Durant l'année 2023, **323** bordereaux ont été servis aux agences et points de services.

B- La gestion du dispositif de lutte anti-blanchiment et financement du terrorisme (LBC-FT)

La mise en œuvre du dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC-FT) dès son démarrage dans l'institution en juin 2011 se poursuit normalement.

Les procédures LBC-FT prévoient des dispositions très strictes pour l'entrée en relation de tout client avec l'institution. Les opérations avec la clientèle sont rigoureusement soumises au respect de ces procédures et le personnel dédié à cette tâche est régulièrement formé et sensibilisé.

Le responsable LBC-FT (Directeur gestion du risque) s'assure du respect des procédures LBC-FT à travers des contrôles permanents et périodiques.

De plus, l'institution reçoit régulièrement dans le cadre de ce dispositif de la CENTIF, des lettres de demande d'information auxquelles elle répond avec diligence.

Au cours de l'année 2023, les activités menées dans le cadre de la gestion du dispositif LBC-FT se résument essentiellement aux points suivants :

➤ **Respect des procédures LBC-FT**

Des vérifications permanentes sur les documents d'identification des clients dès leur entrée en relation avec l'institution sont effectuées afin de s'assurer du bon respect des procédures de LBC-FT. Les cotations des clients prévues dans les procédures sont suivies et les fiches associées sont remplies et classées. Les saisies de ces fiches sont faites directement dans le logiciel de l'institution et les dispositions sont en cours pour le renforcement de la gestion du filtrage des opérations en temps réel par le logiciel. L'institution ayant déjà réalisé sa cartographie des risques avec une approche basée sur les risques et ayant couvert les exigences de la LBC-FT, une évaluation des indicateurs de risques est régulièrement réalisée et les ajustements nécessaires sont faits et suivis.

Le processus d'identification des clients au niveau de WAGES est très rigoureux et des diligences supplémentaires sont prévues pour certaines catégories à l'instar des Personnes Politiquement Exposées (PPE). C'est ainsi que l'adhésion des PPE est soumise à un contrôle renforcé pour un bon suivi. Toutes ces adhésions sont approuvées par le Directeur Général après validation du Responsable LBC-FT.

Les plans de masse (plans indiquant les domiciles et résidences des clients) sont établis et ajoutés aux dossiers d'ouverture de compte des clients.

➤ **Formation et sensibilisation des membres et du personnel sur la LBC-FT**

Le personnel ancien est régulièrement sensibilisé et les nouveaux employés sont formés sur les procédures LBC-FT. Au cours de l'année 2023, la formation du personnel et des membres de l'institution sur le dispositif de LBC-FT et la gestion des risques de LBC-FT est assurée.

Au cours de la période, un total de **soixante-sept (67)** employés, composé des nouveaux employés, des chefs d'agence et de certains anciens employés ont été spécifiquement formés par le Responsable LBC-FT (RLBC-FT) sur le thème suivant : « *Le dispositif LBC-FT : Généralités/actualités ; les dispositions de la loi uniforme ; les procédures et la gestion du dispositif à WAGES ; Inventaire des opérations inhabituelles et suspectes ; fiche d'origine /utilisation des fonds* ».

Seize (16) membres dont les membres du Conseil d'Administration (CA) et du Conseil de Surveillance (CS) sont également formés par le RLBC-FT sur le thème : « *Généralités sur la LBC-FT/PADM – Les obligations des institutions financières en matière de LBC-FT suivant la loi uniforme de LBC-FT et les opérations inhabituelles et/ou suspectes* ».

Les documents nécessaires sont mis à la disposition des participants après les formations pour un bon fonctionnement du processus.

➤ **Fonctionnement de la cellule LBC-FT de WAGES**

La cellule LBC-FT de WAGES, mis en place en début d'année 2020 a continué normalement ses activités au cours de l'exercice 2023. Au cours de l'année 2023, les deux réunions de la cellules LBC-FT sont tenues pour le renforcement de la mise en œuvre et le déploiement du dispositif dans l'institution. Les procès-verbaux sanctionnant ces réunions sont bien classés.

➤ **Echanges avec les autorités de tutelles : BCEAO/ CBU/ la CENTIF et l'OCRTIDB**

Dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif de LBC-FT et suivant les dispositions réglementaires, le rapport sur la mise en œuvre du dispositif de LBC-FT concernant l'exercice 2023 a été produit et envoyé à la BCEAO, à la Commission Bancaire, à la CENTIF et à la Direction de ma Microfinance dans les délais.

Les relations avec la CENTIF ont continué normalement au cours de l'année 2023. Sur la période, six (6) courriers de demande d'information de la CENTIF portant sur un total de douze clients dont cinq (5) personnes physiques et sept (7) personnes morales ont été traités envoyés.

De même, les rapports mensuels de l'année 2023 portant sur les opérations de dépôts et retraits supérieurs ou égaux à 15 millions de F CFA, suivant les dispositions de l'instruction N°010-09-2017 ont été préparés et transmis aux autorités de tutelles.

Sur la période, trente et un (31) réquisitions à personne qualifiée de l'Office Central de Répression du Trafic Illicite des Drogues et du Blanchiment (OCRTIDB) ont été également traitées et retournées.

C- Les activités d'analyse et de suivi de la cartographie de risques.

➤ **Suivi des indicateurs de risque**

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action de la Direction Gestion du Risque et suivant le dispositif de gestion des risques de l'institution, les reportings suivants ont été préparés au cours de l'année 2023 aux dates et périodes prévues.

- Reporting sur la mise en œuvre du suivi après déblocage des crédits par agence ;
- Reporting des états de rapprochement bancaire ;
- Reporting sur les indicateurs de risque ;
- Reporting sur les comités de crédit ;
- Reporting sur le contrôle permanent ;
- Reporting sur les retraits et dépôts supérieurs à 15 millions ;

- Rapports des comités de crédit du siège et comité intermédiaire.

Au cours de la période sous revue, l'analyse des activités à travers les indicateurs des différentes catégories de risques a été également menée.

✓ **Risque de crédit**

Il existe dix (10) indicateurs pour cet aspect. A fin décembre 2023, cinq (5) sont respectés et cinq (5) indicateurs ont une bonne tendance, mais ne sont pas respectés. Les cinq indicateurs respectés sont :

- ***Le PAR de 1-30 jours ;***
- ***Les provisions sur le montant PAR >90 jours***
- ***Prêts au personnel passé en perte***
- ***Taux de perte sur créances***
- ***Le montant des crédits suivi après débloqué sur le total de crédit décaissé au cours de la période.***

Ceux non respectés concernent :

- ***Le PAR >30 jours ;***
- ***Le PAR >90 jours ;***
- ***Clients non rencontrés ;***
- ***Les impayés sur crédit au personnel ;***
- ***Le taux du portefeuille moyen et long terme sur le total du portefeuille***

✓ **Risque de dérive de mission**

La norme de cet indicateur est respectée à fin 2023. Le financement de gros crédits (plus de 20 millions de FCFA) au cours de la période est maîtrisé.

✓ **Risque de liquidité**

Sur les (4) quatre indicateurs pour cet aspect, deux (2) sont respectés. Il s'agit *du seuil d'alerte sur l'encaisse totale et ratio prudentiel non respecté*. Les deux indicateurs non respectés concernent : *l'encaisse agence par rapport au niveau moyen journalier d'épargne retirée et de l'encaisse agence par rapport à la moyenne hebdomadaire des déboursements en espèces*. Malgré le non-respect de ces indicateurs, le suivi de la liquidité est fait de façon assez rigoureuse et le risque est globalement mitigé.

✓ **Risque transactionnel et Opérationnel**

On note (12) douze indicateurs de risques opérationnels et transactionnels dont cinq (05) indicateurs sont respectés. Au cours de la période des efforts sont constatés et aucune agence n'est déclarée à haut risque.

Le tableau suivant résume la situation de quelques indicateurs des risques transactionnel et opérationnel au cours de l'année 2023.

**Tableau récapitulatif de quelques indicateurs de risque transactionnel et
opérationnel : 31-12- 2023**

INDICATEURS DE RISQUES	NORMES	TAUX REALISATION				REALISATIONS
		T 1	T 2	T 3	T 4	
Constats saillant du rapport trimestriel d'audit	Moins de 10	3	1	0	0	Respecté
Gestion des combinaisons, mot de passe et codes (non scellé, oublié, falsifié ...)	0 cas d'anomalie constaté	0	0	0	0	Respecté
Etat de rapprochement bancaire élaboré/Etat de rapprochement bancaire à élaborer	Egal à 100%	100%	100%	100%	100%	Respecté
Nombre d'agence à haut risque (Voir rapport d'audit et liste des hauts risques)	Egal à 0	0	0	0	0	Respecté
Taux de correction des erreurs	Egal à 100%	100%	100%	100%	100%	Respecté

INDICATEURS DE RISQUES	NORMES	TAUX REALISATION				REALISATIONS
		T 1	T 2	T 3	T 4	
Nombre de cas de dépassement de l'encaisse autorisé au coffre	Egal à 0	8	2	2	1	Non respecté : Akodessewa, Hédzranawoe, Agbodrafo et Atakpamé
Nombre d'incidents informatiques (Erreur réseau)	Moins de 5	6	8	30	6	Respecté : la plupart est lié au problème de lenteur des liaisons BLR et coupure des liaisons Togocom. Cela concerne plus les agences de l'intérieur
Suivi des recommandations du contrôle interne	Egal à 100%	80,35%	98,29%	87,13%	95,90%	Non respecté
Nombre d'incidents informatiques (Erreur Logiciel)	Moins de 5	42	38	40	57	Non respecté
Charge administratives/moyenne total actifs	Moins de 5%	2,47%	5,06%	7,44%	10,66%	Non respecté
Nombre d'incidents informatiques (Erreur Utilisateur)	Au plus 1	30	19	40	26	Non respecté

✓ **Risque de réputation ou d'image et de Dépôt**

Les six (6) indicateurs de cette rubrique sont respectés et concernent : *le pourcentage de plaintes des clients traité ; le nombre de pratiques inacceptables ou erreurs commises volontairement sur les produits d'épargne durant la période ; le détournement sur le compte épargne des clients, le nombre de comptes fermés, le pourcentage d'agence ayant commis*

de pratiques inacceptables ou erreurs commises volontairement sur les produits d'épargne durant la période et le taux des dépôts à vue sur le total des dépôts.

✓ **Juridique, Conformité et Ressources humaines**

Sur les douze (12) indicateurs de cette rubrique, huit (8) indicateurs sont respectés à savoir : agence ayant des déficits en poste clés, le nombre de procès et respect de la loi des SFD et des instructions de la BCEAO , nombre de procès perdus, Congés non jouis, agents ayant dépassé les 90 jours de congés non jouis, tenue régulière des réunions de la cellule LBC-FT, formation du personnel sur la LBC-FT, Tenue des réunions du CA et du CS et rotation du personnel au poste (nombre d'année> 3ans (sauf directeurs, responsables et agents de tontine)).

Les quatre (4) indicateurs non respectés sont : *la rotation du personnel (démission ou licenciement), efficacité des recouvrements des huissiers et avocats, le nombre de procès perdus et recouvrement sur les cas de détournement du personnel.*

➤ **Le suivi des risques financiers (états de rapprochement bancaire)**

Pour l'année 2023, **276** états de rapprochement bancaire ont été produits dans les délais sur les **276** requis. Trois comptes présentent quelques écarts en cours de régularisation, mais les corrections tardent au niveau des banques concernées. Il s'agit de :

- ✓ ORABANK COMPENSATION (BK 55) : Ecart de 57 515 F CFA datant de décembre 2021.
- ✓ ORABANK SIEGE (BK 36) : Ecart de 3 679 989 F CFA datant de décembre 2022.
- ✓ POSTE AGBODRAFO (BK 16) : Ecart de 80 000 F CFA datant de février 2022.

Globalement, l'institution n'est pas exposée au risque de fraudes financières car le suivi de tous les états de rapprochement est fait de façon rigoureuse durant toute l'année 2023.

➤ **Le suivi des contrôles permanents**

Sur la période, les contrôles permanents de premier niveau et de supervision dont l'objectif principal est de permettre à l'institution d'anticiper plus efficacement sur les risques liés aux non-respects des procédures, aux mauvais suivis et contrôle de supervision des activités sont maintenus dans toutes les agences.

Les fiches de contrôle permanent mises en place pour permettre à chaque agent de procéder à l'autocontrôle et au contrôle de supervision des tâches quotidiennes afin d'atténuer davantage les risques, ont été suivies et exploitées durant l'année 2023.

Au cours de l'année 2023, tous les rapports mensuels ont été produits et plusieurs points sont relevés et corrigés. Globalement, il est constaté une amélioration au niveau de toutes les agences et les erreurs et manquements ont diminués.

DEUXIEME PARTIE : ETATS FINANCIERS EXERCICE 2023

ETATS FINANCIERS EXERCICE 2023

- DIMF 2000 : BILAN VERSION DEVELOPPEE
- DIMF 2000 : HORS BILAN VERSION DEVELOPPEE
- DIMF 2080 : COMPTE DE RESULTAT VERSION DEVELOPPEE
- DIMF 2005 : Tableau des emplois et des ressources,
- DIMF 2006 : Etat des biens donnés en crédit-bail et opérations assimilées,
- DIMF 2007 : Etat des biens détenus dans le cadre de la concession,
- DIMF 2008 : Etat des biens détenus dans le cadre de la clause de réserve de propriété,
- DIMF 2009 : Détail du compte « 6221 – Personnel extérieur à l'institution »
- DIMF 2010 : Etat des crédits en souffrance,
- DIMF 2011 : Etat des informations annexes,
- DIMF 2011 – 1 : Etat des engagements par signature,
- DIMF 2012 : Etat de l'encours des crédits des dix (10) débiteurs les plus importants du SFD
- DIMF 2013 : Etat de l'encours total des prêts aux dirigeants, au personnel ainsi qu'aux personnes liées,
- DIMF 2014 : Etat des ressources affectées et des crédits consentis sur ressources affectés,
- DIMF 2015 : Etat des valeurs immobilisées,
- DIMF 2016 : Etat d'affectation du résultat,
- Etat de traitement de la réévaluation
- ETAT RECAPITULATIF DES RATIOS DE WAGES AU 31/12/2023

BILAN VERSION DEVELOPEE

DIMF 2000

Etat : TOGO

Etablissement : ONG WAGES & CRRC

Date d'arrêté : 2023/12/31

D : AA0

F : XX/NT:XXX

P : A N.S. : TOG XXX

M : 1

(En Francs CFA)

Code poste	ACTIF	2023			2022	Code poste	PASSIF	2023	2022
		BRUT	AMT/PROV	NET	NET			NET	NET
A01	OPERATIONS DE TRESORERIE ET AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	5 624 665 095	-	5 624 665 095	4 637 571 262	F01	OPERATIONS DE TRESORERIE ET AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	2 477 085 482	1 519 812 827
A10	VALEURS EN CAISSE	556 706 280	-	556 706 280	180 964 967	F1A	Comptes Ordinaires des Institutions Financières	78 103	8 280 253
A11	Billets et monnaies	556 706 280		556 706 280	180 964 967	F2A	AUTRES COMPTES DE DEPOT DES INSTITUTIONS FINANCIERES	-	-
A12	COMPTES ORDINAIRES CHEZ LES INSTITUTIONS FINANCIERES	1 508 825 222		1 508 825 222	1 006 606 295	F2B	Dépôts à terme reçus	-	-
A2A	AUTRES COMPTES DE DEPOTS CHEZ LES INSTITUTIONS FINANCIERES	3 550 000 000	-	3 550 000 000	3 450 000 000	F2C	Dépôts de garantie reçus	-	-
A2H	Dépôts à terme constitués	3 550 000 000		3 550 000 000	3 450 000 000	F2D	Autres dépôts reçus	-	-
A2I	Dépôts de garantie constitués	-		-	-	F3A	COMPTES D'EMPRUNTS ET AUTRES SOMMES DUES AUX INSTITUTIONS FINANCIERES	2 445 258 195	1 483 661 682
A2J	Autres dépôts constitués	-		-	-	F3E	Emprunts à moins d'un an	76 321 979	24 707 980
A3A	COMPTES DE PRETS AUX INSTITUTIONS FINANCIERES	-	-	-	-	F3F	Emprunts à terme	2 368 936 216	1 458 953 702
A3B	Prêts à moins d'1 an	-		-	-	F50	Autres sommes dues aux institutions financières		
A3C	Prêts à terme	-		-	-	F55	RESSOURCES AFFECTEES	21 438 999	21 438 999
A60	Créances rattachées	9 133 593		9 133 593	-	F60	Dettes rattachées	10 310 185	6 431 893
A70	COMPTES DE PRETS EN SOUFFRANCE	-	-	-	-				
	Prêts immobilisés	-		-	-	G01	OPERATIONS AVEC LES MEMBRES OU BENEFICIAIRES OU CLIENTS	16 052 336 994	14 296 961 359
A71	Prêts en souffrance de 6 mois au plus	-		-	-	G10	Comptes ordinaires	8 025 724 789	7 590 837 974
A72	Prêts en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	-		-	-	G15	Dépôts à terme reçus	899 519 415	297 082 000
A73	Prêts en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	-	-	-	-	G2A	Comptes d'épargne à régime spécial	1 716 823 692	1 521 476 840
						G30	Autres dépôts de garanties reçus	5 309 347 628	4 803 986 795
B01	OPERATIONS AVEC LES MEMBRES OU BENEFICIAIRES OU CLIENTS	17 133 282 931	341 979 037	16 791 303 894	14 650 619 247	G35	Autres dépôts reçus		
B2D	Crédits à court terme	6 217 009 675		6 217 009 675	5 995 053 862	G60	Emprunts		
B2N	Comptes ordinaires	-		-	-	G70	Autres sommes dues		
B30	Crédits à moyen terme	8 679 880 007		8 679 880 007	7 884 856 333	G90	Dettes rattachées	100 921 470	83 577 750
B40	Crédits à long terme	1 268 762 197		1 268 762 197	287 656 130				
B65	Créances rattachées	136 320 225		136 320 225	105 068 317	H01	OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES	487 769 611	354 260 941
B70	CREDITS EN SOUFFRANCE	831 310 827	341 979 037	489 331 790	377 984 605	H10	Versements restant à effectuer	-	-
	Crédits immobilisés	28 322 594	-	28 322 594	10 280 150	H40	Créditeurs divers	228 697 233	177 598 319
B71	Crédits en souffrance de 6 mois au plus	249 607 915	60 801 959	188 805 956	152 482 410	H6A	Comptes d'ordre et divers	259 072 378	176 662 622
B72	Crédits en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	279 554 865	123 529 064	156 025 801	132 930 520	H6B	Comptes de liaison	-	-
B73	Crédits en souffrance de plus 12 mois à 24 mois au plus	273 825 453	157 648 014	116 177 439	82 291 525	H6C	Comptes de différence de conversion	-	-
						H6G	Comptes de régularisation passif	258 933 878	149 072 086
C01	OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES	121 598 258	35 135 562	86 462 696	645 345 259	H6P	Comptes d'attente - passif	138 500	27 590 536
C10	TITRES DE PLACEMENT	-		-	-				
C30	COMPTES DE STOCKS	31 057 692	-	31 057 692	27 994 798	K01	VERSEMENTS RESTANTS A EFFECTUER SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES	-	-
C31	Stocks de meubles	-		-	-	K20	Titre de participation	-	-
C32	Stocks de marchandises	-		-	-				
C33	Stocks de fournitures	25 753 192	-	25 753 192	23 470 328	L01	PROVISIONS, FONDS PROPRES ET ASSIMILES	5 141 841 804	4 838 578 106
C34	Autres stocks et assimilés	5 304 500	-	5 304 500	4 524 470	L10	Subventions d'investissement	20 208 996	20 208 996
C40	Débiteurs divers	44 090 071	35 135 562	8 954 509	571 333 667	L20	Fonds affectés	56 720 006	56 720 006
C55	Créances rattachées	-		-	-	L21	Fonds de garantie	56 720 006	56 720 006
C56	Valeurs à l'encaissement avec crédit immédiat	-		-	-	L22	Fonds d'assurance	-	-
C59	Valeurs à rejeter	-		-	-	L23	Fonds de bonification	-	-
C6A	Comptes d'ordre et divers	46 450 495	-	46 450 495	46 016 794	L24	Fonds de sécurité	-	-
C6B	Comptes de liaison	-		-	-	L25	Autres fonds affectés	-	-
C6C	Comptes de différence de conversion	-		-	-	L27	Fonds de crédit	96 426 277	96 426 277
C6G	Comptes de régularisation actif	29 204 495		29 204 495	23 167 185	L30	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	369 734 895	493 961 954
C6Q	Comptes transitoires	-		-	-	L31	Provisions pour charges de retraite	241 109 328	432 517 442
C6R	Comptes d'attente - actif	17 246 000		17 246 000	22 849 609	L32	Provisions pour risque d'exécution d'engagement par signature	-	-
						L33	Autres provisions pour risques et charges	128 625 567	61 444 512

D01	VALEURS IMMOBILISEES	3 241 697 782	1 585 095 576	1 656 602 206	1 076 077 465	L35	PROVISIONS REGLEMENTEES	-	-
D1A	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	34 714 784	27 030 843	7 683 941	7 683 941	L36	Provisions pour risques afférents aux opérations de crédits à moyen et long termes	-	-
D1E	Titres de participation	34 714 784	27 030 843	7 683 941	7 683 941	L37	Provision spéciale de réévaluation	-	-
D1L	Titres d'investissement			-	-	L41	EMPRUNTS ET TITRES EMIS SUBORDONNES	-	-
D10	Prêts et titres subordonnés			-	-	L43	Dettes rattachées aux emprunts et titres émis subordonnes	-	-
D1S	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	26 698 431	3 700 713	22 997 718	25 139 278	L45	FONDS POUR RISQUES FINANCIERS GENERAUX		
D23	IMMOBILISATIONS EN COURS	515 013 115	-	515 013 115	-	L50	Primes liées au capital		
D24	Incorporelles	1 500 000	-	1 500 000	-	L55	Réserves	1 737 314 731	1 553 131 018
D25	Corporelles	513 513 115	-	513 513 115	-	L56	Réserve générale	597 120 469	412 936 756
D30	IMMOBILISATIONS D'EXPLOITATION	2 617 415 527	1 554 364 020	1 063 051 507	995 398 321	L57	Réserves facultatives	-	-
D31	Incorporelles	442 742 949	433 790 695	8 952 254	6 351 176	L58	Autres réserves	1 140 194 262	1 140 194 262
D36	Corporelles	2 174 672 578	1 120 573 325	1 054 099 253	989 047 145	L59	Ecart de réévaluation des immobilisations	-	-
D40	IMMOBILISATIONS HORS EXPLOITATION	-	-	-	-	L60	Capital	-	-
D41	Incorporelles			-	-	L61	Capital appelé		
D45	Corporelles (*)			-	-	L62	Capital non appelé		
	Immobilisations acquises par réalisation de garantie	47 855 925	-	47 855 925	47 855 925	L65	FONDS DE DOTATION	132 356 518	132 356 518
D46	Incorporelles			-	-		Ligne de Crédit non remboursable	132 356 518	132 356 518
D47	Corporelles	47 855 925	-	47 855 925	47 855 925		Fonds de solidarité emprunteur WAGES		
D50	Crédit bail et opérations assimilées	-	-	-	-	L70	REPORT A NOUVEAU (+ ou -)	2 301 589 624	1 952 439 708
D51	Crédit-bail			-	-	L75	Excédent des produits sur les charges		
D52	Location avec option d'achat			-	-				
D53	Location-vente			-	-	L80	Résultat de l'exercice (+ ou -)	427 490 757	533 333 629
D60	Créances rattachées			-	-	L81	Excédent ou déficit en instance d'approbation	427 490 757	533 333 629
D70	CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	-	-	L82	Excédent ou déficit en instance d'approbation		
D71	Créances en souffrance de 6 mois au plus			-	-				
D72	Créances en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus			-	-				
D73	Créances en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus			-	-				
E01	ACTIONNAIRES, ASSOCIES OU MEMBRES	-	-	-	-				
E02	Actionnaires, associés ou membres, capital souscrit non appelé			-	-				
E03	Actionnaires, associés ou membres, capital souscrit appelé non versé			-	-				
E05	EXCEDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS								
E90	TOTAL ACTIF	26 121 244 066	1 962 210 175	24 159 033 891	21 009 613 233	L90	TOTAL PASSIF	24 159 033 891	21 009 613 233

COMPTES DE RESULTAT VERSION DEVELOPPEE

DIMF 2080

Etablissement : ONG WAGES & CRRC

(En Francs CFA)

Etat : TOGO

Date d'arrêté : 2023/12/31

D : AA0

F : XX/NT: XXX

P : A N.S.: TOG X/XX

M : 1

Code poste	CHARGES	2023	2022	Code poste	PRODUITS	2023	2022
R08	Charges sur opérations avec les institutions financières	115 417 480	70 249 408	V08	Produits sur opérations avec les institutions financières	185 823 738	184 546 832
R1A	Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs	-	-	V1A	Intérêts sur comptes ordinaires débiteurs	3 136 310	10 082 527
R1B	Organe financier			V1B	Organe financier	-	-
R1C	Caisse Centrale			V1C	Caisse centrale		
R1D	Trésor public			V1D	Trésor public		
R1E	CCP			V1E	CCP		
R1F	Banques et correspondants			V1F	Banques et correspondants	3 136 310	10 082 527
R1H	Etablissements financiers			V1H	Etablissements financiers		
R1I	SFD			V1I	SFD		
R1K	Autres institutions financières			V1K	Autres institutions financières		
R1L	Intérêts sur autres comptes de dépôts créditeurs	-	-	V1L	Intérêts sur autres comptes de dépôts chez les institutions financières	182 687 428	174 464 305
R1N	Dépôts à terme reçus			V1Q	Intérêts sur dépôts à terme constitués	182 687 428	174 464 305
R1P	Dépôts de garantie reçus			V1R	Intérêts sur dépôts de garantie constitués	-	-
R1Q	Autres dépôts reçus			V1S	Intérêts sur autres dépôts constitués		
R2A	Intérêts sur comptes d'emprunts	114 223 160	69 018 094	V2A	Intérêts sur comptes de prêts aux institutions financières	-	-
R2F	Intérêts sur emprunts à moins d'un an	99 840	74 052	V2C	Intérêts sur prêts à moins d'un an	-	-
R2G	Intérêts sur emprunts à terme	114 123 320	68 944 042	V2G	Intérêts sur prêts à terme	-	-
R2R	Autres intérêts	-	-	V2Q	Autres intérêts	-	-
R2T	Divers intérêts	-	-	V2S	Divers intérêts		
R2Z	Commissions	1 194 320	1 231 314	V2T	Commissions	-	-
R3A	Charges sur opérations avec les membres, bénéficiaires ou clients	254 042 860	224 163 318	V3A	Produits sur opérations avec les membres, bénéficiaires ou clients	3 283 439 105	2 795 528 095
R3C	Intérêts sur comptes des membres, bénéficiaires ou clients	254 042 860	224 163 318	V3B	Intérêts sur crédits aux membres, bénéficiaires ou clients	2 414 250 118	2 042 911 821
R3D	Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs	155 936 475	147 474 620	V3G	Intérêts sur autres crédits à court terme	836 028 721	680 209 877
R3F	Intérêts sur dépôts à terme reçus	18 880 520	19 842 023	V3M	Intérêts sur crédits à moyen terme	1 555 776 871	1 353 677 754
R3G	Intérêts sur comptes d'épargne à régime spécial	79 225 865	56 846 675	V3N	Intérêts sur crédits à long terme	22 444 526	9 024 190
R3H	Intérêts sur dépôts de garantie reçus			V3R	Autres intérêts	87 104 069	63 476 723
R3J	Intérêts sur autres dépôts reçus			V3T	Divers intérêts	87 104 069	63 476 723
R3N	Intérêts sur emprunts et autres sommes dues aux membres, bénéficiaires ou clients	-	-	V3X	Commissions	782 084 918	689 139 551
R3Q	Autres intérêts						
R3T	Commissions						
	MARGE D'INTERET BENEFICIAIRE	3 099 802 503	2 685 662 201		MARGE D'INTERET DEFICITAIRE	-	-
	TOTAL CHARGES D'INTERETS	369 460 340	294 412 726		TOTAL PRODUITS D'INTERETS	3 469 262 843	2 980 074 927
R4B	Charges sur opérations sur titres et sur opérations diverses	-	-	V4B	Produits sur opérations sur titres et sur opérations diverses	-	-
R4C	Charges et pertes sur titres de placement	-	-	V4C	Produits et profits sur titres de placement	-	-
R4K	Charges sur opérations diverses			V4D	Intérêts sur crédits accordés au personnel non membre		
R4N	Commissions			V4E	Produits sur opérations diverses	-	-
				V4F	Commissions	-	-
R5B	Charges sur immobilisations financières	-	-				
R5C	Frais d'acquisition			V5B	Produits sur les immobilisations financières	-	-
R5D	Etalement de la prime			V5C	Produits et profits sur prêts et titres subordonnés		
				V5D	Dividendes et produits assimilés sur titre de participation	-	-
R5E	Charges sur crédit-bail et opérations assimilées	-	-	V5F	Produits et profits sur titres d'investissement	-	-
R5G	Charges sur opérations de crédit-bail	-	-				
R5H	Dotation aux amortissements						
R5J	Dotation aux provisions						
R5K	Moins-values de cession						
R5L	Autres Charges						
	A REPORTER	369 460 340	294 412 726		A REPORTER	3 469 262 843	2 980 074 927

	REPORT	369 460 340	294 412 726		REPORT	3 469 262 843	2 980 074 927
R5M	Charges sur opérations de location avec option d'achat	-	-	V5G	Produits sur opérations de crédit-bail et opérations assimilées	-	-
R5N	Dotation aux amortissements			V5H	Produits sur opérations de crédit-bail	-	-
R5P	Dotation aux provisions			V5J	Loyers		
R5Q	Moins-values de cession			V5K	Reprises de provisions		
R5R	Autres Charges			V5L	Plus-values de cession		
R5S	Charges sur opérations de location-vente	-	-	V5M	Autres produits		
R5T	Dotation aux amortissements			V5N	Produits sur opérations de location avec option d'achat	-	-
R5U	Dotation aux provisions			V5P	Loyers		
R5V	Moins-values de cession			V5Q	Reprises de provisions		
R5X	Autres Charges			V5R	Plus-values de cession		
R5Y	Charges sur emprunts et titres subordonnés			V5S	Autres produits		
R6B	Pertes sur opérations de change		60 478	V5T	Produits sur opérations de location vente	-	-
R6C	Commissions			V5V	Loyers		
				V5W	Reprises de provisions		
R6F	Charges sur opérations de hors bilan	-	-	V5X	Plus-values de cession		
R6K	Charges sur engagements de financement reçus des institutions financières			V5Y	Autres produits		
R6L	Charges sur engagements de financement reçus des membres, clients ou bénéficiaires			V6B	Gains sur opérations de change	-	-
R6M	Charges sur engagements de garantie reçus des institutions financières			V6C	Commissions		
R6P	Charges sur engagements de garantie reçus des membres, bénéficiaires ou clients						
R6S	Charges sur engagements sur titres			V6F	Produits sur opérations de hors bilan	7 500	-
R6T	Charges sur autres engagements reçus			V6K	Produits sur engagements de financement donnés aux institutions financières		
R6V	Charges sur prestations de services financiers	3 319 069	1 802 011	V6L	Produits sur engagements de financement donnés aux membres, bénéficiaires ou clients		
R6W	Charges sur les moyens de paiement	2 960 619	1 450 011	V6N	Produits sur engagements de garantie donnés aux institutions financières		
R6X	Autres charges sur prestations de services financiers	358 450	352 000	V6P	Produits sur engagements de garantie donnés aux membres, bénéficiaires ou clien	7 500	
R7A	Autres charges d'exploitation financière	-	-	V6Q	Produits sur engagements sur titres		
R7B	Moins-values sur cession d'éléments d'actif			V6R	Produits sur autres engagements donnés		
R7C	Transferts de produits d'exploitation financière			V6S	Produits sur opérations effectuées pour le compte de tiers		
R7D	Diverses charges d'exploitation financière						
				V6U	Produits sur prestations de services financiers	187 761 986	140 054 867
				V6V	Produits sur les moyens de paiement		
				V6W	Autres produits sur prestations de services financiers	187 761 986	140 054 867
				V7A	Autres produits d'exploitation financière	-	-
				V7B	Plus - values sur cession d'éléments d'actif		
				V7C	Transferts de charges d'exploitation		
				V7D	Divers produits d'exploitation		
	AUTRES PRODUITS FINANCIERS NETS	187 769 486	140 054 867		AUTRES CHARGES FINANCIERS NETTES	3 319 069	1 802 011
	AUTRES CHARGES FINANCIERES NETTES	3 319 069	1 802 011		AUTRES PRODUITS FINANCIERES NETS	187 769 486	140 054 867
	MARGE D'INTERET BENEFICIAIRE	3 284 252 920	2 823 915 057		MARGE D'INTERET DEFICITAIRE	-	-
	AUTRES PRODUITS FINANCIERS NETS	187 769 486	140 054 867		AUTRES CHARGES FINANCIERS NETTES	3 319 069	1 802 011
	PRODUIT FINANCIER NET	3 657 032 329	3 120 129 794		CHARGE FINANCIERE NETTE	372 779 409	296 214 737
R8G	Achat et variations de Stocks	(1 047 864)	(4 933 961)		VENTES		
	Achat de marchandises			V8B	MARGE COMMERCIALE		
R8J	Stocks vendus			V8C	Ventes de marchandises		
R8L	Variations de stocks marchandises	(1 047 864)	(4 933 961)				
	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION				PRODUITS GENERAUX D'EXPLOITATION		
S02	FRAIS DE PERSONNEL	1 688 755 266	1 558 127 039				
S03	Salaires et traitements	1 438 321 821	1 338 771 355				
S04	Charges sociales	246 218 445	211 236 509				
S05	Rémunérations versées aux stagiaires	4 215 000	8 119 175				
	A REPORTER	2 060 486 811	1 849 468 293		A REPORTER	3 657 032 329	3 120 129 794

	REPORT	2 060 486 811	1 849 468 293		REPORT	3 657 032 329	3 120 129 794
S1A	IMPOTS ET TAXES	12 157 610	10 667 346	W4A	PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION	12 646 401	13 701 622
S1B	Autres Impôts, taxes et prélèvements assimilés sur rémunérations	100 000	85 000	W4B	Redevances sur concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires	-	-
S1C	Autres Impôts, taxes et prélèvements assimilés versés à l'Administration des impôts	9 458 963	8 643 051	W4D	Indemnités de fonction et rémunérations d'administrateurs, gérants reçues		
S1D	Impôts directs	-	-	W4G	Plus-values de cession	12 141 601	10 223 375
S1G	Impôts indirects	8 951 273	8 002 151	W4H	sur immobilisations incorporelles et corporelles	12 141 601	10 223 375
S1H	Droits d'enregistrement et de timbre	507 690	640 900	W4J	sur immobilisations financières		
S1J	Impôts et taxes divers	-	-	W4K	Revenus des immeubles hors exploitation		
S1K	Autres Impôts, taxes et prélèvements assimilés versés aux autres organismes	2 598 647	1 939 295	W4L	Transferts de charges d'exploitation non financière	-	-
				W4M	Charges refacturées		
S2A	AUTRES CHARGES EXTERNES ET CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION	875 581 446	646 065 065	W4N	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
S2B	Services extérieurs	247 934 588	137 584 362	W4P	Autres transferts de charges		
S2C	Redevances de crédit-bail	-	-	W4Q	Autres produits divers d'exploitation	504 800	3 478 247
S2D	Loyers	41 314 172	38 803 284				
S2F	Charges locatives et de co-propriété	-	-	W50	PRODUCTION IMMOBILISEE	-	-
S2H	Entretien et réparations	80 235 954	73 019 302	W51	Immobilisations incorporelles	-	-
S2J	Primes d'assurance	93 111 852	18 701 010	W52	Immobilisations corporelles	-	-
S2K	Etudes et recherches	-	-				
S2M	Frais de formation	25 867 610	6 308 060	W53	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	34 689 330	22 027 588
S2L	Divers	7 405 000	752 706	X50	REPRISES DU FONDS POUR RISQUES FINANCIERS GENERAUX		
S3A	Autres services extérieurs	571 881 372	457 988 135	X51	REPRISES D'AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	-	76 104 579
S3B	Personnel extérieur à l'institution	145 313 788	101 014 812	X54	Reprises d'amortissements des immobilisations	-	76 072 616
S3C	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	97 231 862	68 910 405	X56	Reprises de provisions sur immobilisations		31 963
S3E	Publicité, publications et relations publiques	24 182 721	22 586 737				
S3G	Transports de biens	1 639 500	1 654 450	X6B	REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	585 401 539	757 155 869
S3J	Transports collectifs du personnel	-	-	X6C	Reprises de provisions sur créances en souffrance	454 479 992	548 829 947
S3L	Déplacements, missions et réceptions	16 064 655	16 379 629	X6D	Reprises de provisions sur créances en souffrance de 6 mois au plus	73 084 249	66 495 057
S3M	Achats non stockés de matières et fournitures	224 876 299	190 483 059	X6E	Reprises de provisions sur créances en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au pl	267 408 957	353 153 513
S3N	Frais postaux et frais de communication	57 881 337	52 701 936	X6F	Reprises de provisions sur créances en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au p	113 986 787	129 181 377
S3P	Divers	4 691 210	4 257 107	X6G	Reprises de provisions pour dépréciation des autres éléments d'actif	-	-
S4A	Charges diverses d'exploitation	55 765 486	50 492 568	X6H	Reprises de provisions pour risques et charges	5 678 609	78 058 325
S4B	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires	-	-	X6I	Reprises de provisions réglementées	-	-
S4D	Indemnités de fonction versées	13 025 000	10 177 500	X6J	Récupération sur créances amorties	125 242 938	130 267 597
S4I	Frais de tenue d'assemblée	(341 600)	2 376 300				
S4K	Moins-values de cession sur immobilisations	-	-	X80	Produits exceptionnels	6 706 470	2 159 304
S4L	sur immobilisations corporelles et incorporelles	-	-				
S4M	sur immobilisations financières	-	-	X81	Profits sur exercices antérieurs	71 683 250	14 873 697
S4P	Transferts de produits d'exploitation non financière	-	-				
S4Q	Produits rétrocedés	-	-	L80	DEFICIT	-	-
S4R	Autres transferts de produits	-	-				
S4S	Autres charges diverses d'exploitation non financière	43 082 086	37 938 768				
T50	DOTATION AU FONDS POUR RISQUES FINANCIERS GENERAUX	-	-				
T51	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATION	131 850 746	123 683 848				
T53	Dotations aux amortissements des charges à répartir						
T54	Dotations aux amortissements des immobilisations d'exploitation	131 850 746	123 683 848				
T55	Dotations aux amortissements des immobilisations hors exploitation						
T56	Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations en cours						
T57	Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations d'exploitation						
T58	Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations hors exploitation						
	A REPORTER	3 080 076 613	2 629 884 552		A REPORTER	4 368 159 319	4 006 152 453

	REPORT	3 080 076 613	2 629 884 552		REPORT	4 368 159 319	4 006 152 453
T6B	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	738 981 319	822 144 145				
T6C	Dotations aux provisions sur créances en souffrance	481 405 011	409 345 128				
T6D	Dotations aux provisions sur créances en souffrance de 6 mois au plus	192 630 306	143 084 532				
T6E	Dotations aux provisions sur créances en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	157 596 041	162 153 602				
T6F	Dotations aux provisions sur créances en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	131 178 664	104 106 994				
T6G	Dotations aux provisions pour dépréciation des autres éléments d'actif	37 253 909	-				
T6H	Dotations aux provisions pour risques et charges	91 388 509	187 660 685				
T6J	Dotations aux provisions réglementées	-	-				
T6K	Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions	128 933 890	225 138 332				
T6L	Autres Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions	-	-				
T80	Charges exceptionnelles	10 359 191	36 000				
		-					
T81	Pertes sur exercices antérieurs	101 278 145	10 754 127				
		-					
T82	IMPOTS SUR LES EXCEDENTS	9 973 294	10 000 000				
		-					
L80	EXCEDENT	427 490 757	533 333 629				
T84	TOTAL CHARGES	4 368 159 319	4 006 152 453	X84	TOTAL PRODUITS	4 368 159 319	4 006 152 453

HORS BILAN VERSION DEVELOPEE

DIMF 2000

Etat : TOGO

Etablissement : WAGES

Date d'arrêté : 2023/12/31

D : ACO

F : 1 /

NT : ...

(en Francs
CFA)

P : A

N. S. : TOG X/XX

M : 1

Code Poste	LIBELLES	2023	2022
	ENGAGEMENT DE FINANCEMENT	-	-
N1A	ENGAGEMENTS DONNES EN FAVEUR DES INSTITUTIONS FINANCIERES		
N1H	ENGAGEMENTS RECUS DES INSTITUTIONS FINANCIERES	-	-
N1J	ENGAGEMENTS DONNES EN FAVEUR DES MEMBRES, BENEFICAIRES OU CLIENTS		
N1K	ENGAGEMENTS RECUS DES MEMBRES, BENEFICAIRES OU CLIENTS		
	ENGAGEMENT DE GARANTIE	13 512 572 781	10 006 365 565
N2A	D'ordre des institutions financières		
N2H	Reçus des institutions financières		
N2J	D'ordre des membres, bénéficiaires ou clients		
N2M	Reçus des membres, bénéficiaires ou clients	13 512 572 781	10 006 365 565
	ENGAGEMENTS SUR TITRES	-	-
N3A	Titres à livrer		
N3B	Intervention à l'émission		
N3C	Marché gris		
N3D	Autres titres à livrer		
N3E	Titres à recevoir		
NRF	Intervention à l'émission		
NRG	Marché gris		
N3H	Autres titres à livrer		
	ENGAGEMENTS SUR OPERATIONS EN DEVISES		
	OPERATIONS DE CHANGE AU COMPTANT		
P1A	Francs CFA achetés non encore reçus		
P1B	Devises achetées non encore reçues		
P1C	Francs CFA vendues non encore livrés		
P1D	Devises vendues non encore livrés		
	PRETS OU EMPRUNTS EN DEVISES		
P1E	Devises prêtées non encore livrées		
P1F	Devises empruntées non encore reçues		
	OPERATIONS DE CHANGE A TERME		
P1G	Opérations de change à terme francs Cfa à recevoir contre devises à livrer		
P1H	Opérations de changes à terme devises à recevoir contre FCFA à livrer		
P1J	Opérations de change à terme devises à recevoir contre devises à livrer		
P1K	Opérations de change à terme devises à livrer contre devises à recevoir		
P1L	Report /déport non couru à recevoir		
P1M	Report/déport non couru à payer		
P1R	Intérêts non courus en devises couverts à recevoir		
P1S	Intérêts non courus en devises couverts à payer		

Code Poste	LIBELLES	2023	2022
P1V	Ajustements devises hors bilan		
	AUTRES ENGAGEMENTS		
Q1A	Engagements donnés		
Q1B	Engagements reçus		
	OPERATIONS EFFECTUEES POUR LE COMPTE DE TIERS	-	-
Q1C	Valeurs à l'encaissement non disponibles		
Q1F	Comptes exigibles après encaissements		
Q1J	Comptes de suivi des engagements de financement consortiaux		
Q1K	Comptes de suivi des engagements de garantie consortiaux		
Q1L	Comptes de suivi des crédits consortiaux		
Q1M	Crédits distribués pour le compte de tiers		
N90	ENGAGEMENTS DOUTEUX		

Annexe 1 :

TABLEAU DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES				DIMF 2005
Etat : TOGO		Etablissement : WAGES		
Date d'arrêté: 2023/12/31		D: BG0		
P:A		N.S. : TOG X/XX		
		F:XX (en Francs CFA)		
		M:1		
Code	LIBELLES	Amortissements/ Provisions	Montants nets	
	ACTIF			
B02	Créances sur les membres, bénéficiaires ou clients	341 979 037	16 654 983 669	
B2D	Crédits à court terme		6 217 009 675	
B30	Crédits à moyen terme		8 679 880 007	
B40	Crédits à long terme		1 268 762 197	
B70	Crédits en souffrance	341 979 037	489 331 790	
D50	Crédit-bail et opérations assimilées	-	-	
D51	Crédits-bail			
D52	Location avec option d'achat			
D53	Location-vente			
D70	Créances en souffrance sur crédit-bail et opérations assimilées		-	
	PASSIF			
G02	Dettes l'égard des membres, bénéficiaires ou clients		10 642 067 896	
G10	Comptes ordinaires créditeurs		8 025 724 789	
G15	Dépôts à terme reçus		899 519 415	
G2A	Comptes d'épargne à régime spécial		1 716 823 692	
G60	Emprunts		-	
G70	Autres sommes dues		-	

Annexe 2 :

ETAT DES BIENS DONNES EN CREDIT BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES DIMF 2006				
Etat : TOGO		Etablissement : WAGES		
Date d'arrêté: 2023/12/31	D: BG0	F:XX	(en Francs CFA)	
P:A	N.S. : TOG X/XX	M:1		
LIBELLES	Durée	Montants bruts	Amortissement/ Provisions	Montants nets
CREDIT-BAIL				
Crédit bail Mobilier				
Crédit bail Immobilier				
Crédit bail sur actifs incorporels				
LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT				
LOCATION - VENTE				
CREANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATION DE CREDIT - BAIL ET ASSIMILEES				
TOTAL				

Annexe 3 :

ETAT DES BIENS DETENUS DANS LE CADRE DE LA CONCESSION					DIMF 2007
Etat : TOGO			Etablissement : WAGES		
Date d'arrêté: 2023/12/31		D: BG0	F:XX	(en Francs CFA)	
P:A		N.S. : TOG X/XX	M:1		
POSTES	Durée	VALEUR D'INVENTAIRE ou VALEUR DE MARCHÉ	CONCESSIONNAIRE		
			NOM	VALEUR DECLARÉE DANS LE CAHIER DE CHARGE	
TOTAL			TOTAL		

Annexe 4 :

ETAT DES BIENS DETENUS DANS LE CADRE DE LA CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE					DIMF 2008
Etat : TOGO			Etablissement : WAGES		
Date d'arrêté: 2023/12/31		D: BG0	F:XX	(en Francs CFA)	
P:A		N.S. : TOG X/XX	M:1		
Libellés des biens inscrits à l'actif frappés dela clause de RP*	Objet clause de réserve	Montants bruts	Calendrier arrêté		Créanciers
			Date d'inscription	Durée de jouissance	
TOTAL					

* Réserve de propriété

Annexe 5 :

DETAIL DU COMPTE 6221 - PERSONNEL EXTERIEUR A L'INSTITUTION								DIMF 2009
Etat : TOGO		Etablissement : WAGES						
Date d'arrêté: 2023/12/31		D: BG0		F:XX		(en Francs CFA)		
P:A		N.S. : TOG X/XX		M:1				
Libellés	EFFECTIF (en unités)							FACTURATION A L'INSTITUTION
	NATIONAUX	Autres Etats de l'UMOA	Hors UMOA	Secteur primaire	Secteur secondaire	Secteur tertiaire	TOTAL	
1. Cadres supérieurs							-	
2. Techniciens supérieurs et cadres moyens							-	
3. Techniciens, agents de maîtrise et ouvriers qualifiés							-	
4. Employés, manœuvres, ouvriers et apprentis	57						57	87 838 460
TOTAL	57	-	-	-	-	-	57	87 838 460
PERMANENTS								
SAISONNIERS								
TOTAL	57	-	-	-	-	-	57	87 838 460

Annexe 6 :

ETAT DES CREDITS EN SOUFFRANCE					DIMF 2010
Etat : TOGO		Etablissement : WAGES			
Date d'arrêté: 2023/12/31		D: BA0		F:XX	(en Francs CFA)
P:A		N.S. : TOG X/XX		M:1	
CREDITS EN SOUFFRANCE	A	B	C = A - B	D	E = C - D
	191, 192 et 193 291, 292, 293 Crédits et Prêts en souffrance	162 et 254 Dépôts de garantie	Soldes restant dus	199 et 299 Provisions	Crédits et Prêts en souffrance nets
Crédits comportant au mois une échéance impayée ≤ à 3 mois	28 322 594	13 916 870	14 405 724	-	-
Crédits comportant au mois une échéance impayée > 3 mois à ≤ à 6 mois	249 651 055	106 398 976	143 252 079	57 306 706	85 945 373
Crédits comportant au mois une créance impayée > 6 mois à ≤ 12 mois	277 398 773	118 750 862	158 647 911	126 954 665	31 693 246
Crédits comportant au moins une échéance impayée >12 à ≤ à 24 mois	275 938 405	118 122 616	157 815 789	157 815 789	-
TOTAL	831 310 827	357 189 324	474 121 503	342 077 160	117 638 619

Annexe 7 :

ETAT DES INFORMATIONS ANNEXES			DIMF 2011
Etat : TOGO		Etablissement : WAGES	
Date d'arrêté: 2023/12/31	D: BB0	F:XX	(en Francs CFA)
P:A	N.S. : TOG X/XX	M:1	
LIBELLES	Montants / Effectif		
Encours des engagements par signature à court terme	-		
Encours des engagements par signature à moyen et long terme	-		
Montant total consacré par l'institution aux opérations autres que les activités d'épargne et d	856 186		
Nombre total de membres, bénéficiaires ou clients de l'institution	452 077		
Nombre total de groupements de l'institution ainsi que de leurs membres	-		
Nombre total de membres, bénéficiaires ou clients de sexe masculin de l'institution	186 482		
Nombre total de membres, bénéficiaires ou clients de sexe féminin de l'institution	236 606		
Nombre total de groupements bénéficiaires	27 642		
Nombre total d'usagers bénéficiaires	-		
Nombre total de sociétaires bénéficiaires	1 347		
Population cible de la caisse (ou son estimation)	-		
126-127-128 Dépôts à plus d'un an du SFD auprès des institutions financières	3 550 000 000		
252 - Dépôts à terme à plus d'un an des membres, bénéficiaires ou clients auprès de caisse	899 519 415		
253 - Comptes d'épargne à régime spécial	1 716 823 692		
254 - 255 - Autres dépôts à plus d'un an des membres, bénéficiaires ou clients auprès de la caisse	5 309 347 628		
Recouvrements sur prêts intervenus au cours de l'exercice	-		
Recouvrements sur prêts attendus au cours de l'exercice	-		

Annexe 8 :

ETAT DES ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE			DIMF 2011-1
Etat : TOGO		Etablissement : WAGES	
Date d'arrêté: 2023/12/31	D: BCO	F:XX	(en Francs CFA)
P:A	N.S. : TOG X/XX	M:1	
LIBELLES	Montants / Effectif		
Encours des engagements par signature donnés à court terme			
Encours des engagements par signature donnés à moyen et			
TOTAL			

Annexe 9 :

ETAT DE L'ENCOURS DES CREDITS DES DIX (10) DEBITEURS LES PLUS IMPORTANTS			DIMF 2012
Etat : TOGO		Etablissement : WAGES	Etablissement:
Date d'arrêté: 2023/12/31	D: BFO	F:XX	
P:A	N.S. : TOG X/XX	M:1	
PRENOMS/NOM/N° D'IDENTIFICATION	DUREE INITIALE DU CREDIT	DUREE RESTANTE A COUVRIR	MONTANT NET EN FCFA
FANDJINO Sylvain C / A0606198	13	13	100 000 000
ADOBOE KWASI HOLALI K (ENTR. IND. WALLASTY DESIGN) / A0132709	24	20	91 961 270
ANENOU Ayikoué Martin / A0100352	36	32	90 773 895
AZOUMA Adjoa / A0609802	24	20	88 596 875
OURO-GBELEOU Alhassan Kader / A0212702	18	18	70 000 000
ODOH Samson Okwudili / A0122496	24	24	70 000 000
ASSIONGBON (LOKOSSOU) Adakou Enyonam / A0107436	24	23	70 000 000
MENSAH Messanvi Kwassi Gagnon / A0112442	42	41	68 710 570
LA SOCIETE CAFE INFORMATIQUE ET TELECOMMUNICATIONS / A0708554	36	33	65 251 260
TETE CHILDERIC K. (POLYCLINIQUE LE COEUR SA)C / A0137150	60	54	64 662 540
TOTAL			779 956 410

Annexe 10 :

ETAT DE L'ENCOURS TOTAL DES PRETS AUX DIRIGEANTS, AU PERSONNEL AINSI QU'AUX PERSONNES LIEES			DIMF 2013
Etat : TOGO	Etablissement: WAGES	Etablissement:	
Date d'arrêté: 2023/12/31	D: BE0	F:XX	
P:A	N.S. : TOG X/XX	M:1	(en Francs CFA)
PRENOMS/NOMS/N° D'IDENTIFICATION	ENCOURS DES PRETS (Bruts)		
AGBODJAN Fiovi T Akofa Epse AKOUETE / A0904058	19 255 190		
AFFO Kossi / A0126800	16 277 325		
AGBO AYEMA AFIWA EPSE SAMEY (CS SIKAVI) / A0134184	14 981 015		
OBLASSE Koffi Agbegnigan / A0122577	14 867 660		
AKAKPO Anoko / A0104155	7 873 965		
AMEGAN Comlan Mawunya / A0105055	7 677 405		
ZOUHONGBE Koffi Jacques / A0126229	6 130 775		
ADAMAH Assiongbon N / A0121610	6 104 865		
AKAKPO Koffi Atsou / A0127292	5 025 670		
ADJASSOU Kokouvi Michel / A0124189	4 758 780		
MENSAH EPSE DAKITSE-BENISSAN Adjo Dzigbodi / A0909672	4 389 120		
TONDJA Gbati / A0107896	4 356 795		
SALHA ALI Rahamatou / A0119052	4 064 095		
VITSO Akossiwa Sefako / A0510213	3 536 510		
SEGLA Yawo / A0129532	3 245 002		
AGBOKA Koffi Edem / A0132346	2 926 790		
MASSAH Ablavi Epse MESSAN / A0807581	2 897 180		
ADOGNON Agnite Kokou / A0120328	2 872 220		
BABAKAN Nanepo Mounira / A0131229	2 484 190		
ARAHORE WASR Assedma / A1008307	2 449 955		
KOUDAHE Koffi Germain / A0807987	2 423 085		
GNEMEGNA A Ahoefa Fafavi / A0713077	2 358 675		
KONGO Ayélé epse KOUMEBIO / A0127362	2 331 235		
AWUNYO Komla Agbénowosi / A0119837	2 242 465		
AMEGEE Kossi / A0216126	2 216 480		
EDORH Gbegnohin / A0129141	2 110 646		
HONKPO Kouassi / A0130309	1 913 760		
ISSIFOU Adanani / A1007607	1 847 725		
HOINSOU Koffi / A0132416	1 841 925		
ABALO Amélé / A0100001	1 748 810		
EDORH Méyévi / A0103770	1 316 335		
TCHASSE Akele / A1100881	1 196 520		
DISSORIFEI Abissoumatom / A0513572	989 350		
OURO-GANDI Tchadji'Bom / A0126504	953 550		
LOGBO-AKEY Adjo épse AGBLEWODE / A0702794	885 120		
ALLOKPENOU Adam / A0413941	735 520		
EDOH Yao / A0133799	723 860		
GODO Afiwavi / A0614630	643 420		
ADI Koffi / A1302731	642 630		
AGBODAN Dédé Délali / A0212452	603 232		
KOUDAYA Koami Ferdinand / A0908183	600 000		
AZINON Kossi Delagno / A2002513	578 700		
SOUKA Attignon Koffi / A0806149	540 770		

ETAT DE L'ENCOURS TOTAL DES PRETS AUX DIRIGEANTS, AU PERSONNEL AINSI QU'AUX PERSONNES LIEES			DIMF 2013
Etat : TOGO	Etablissement: WAGES	Etablissement:	
Date d'arrêté: 2023/12/31	D: BE0	F:XX	
P:A	N.S. : TOG X/XX	M:1	(en Francs CFA)
PRENOMS/NOMS/N° D'IDENTIFICATION	ENCOURS DES PRETS (Bruts)		
MOUTI Nafissa / A0513571	538 960		
NOUKPETOR Kossiwa Délali / A0705337	532 090		
LAWSON Nadou Pascaline / A0132415	500 000		
DIOGO Akuavi Epse HOUNGUES / A0413385	482 680		
DAKOU Kossi Mawussi / A2002495	468 350		
AFANDE Mekaéli Massan Amele / A0133877	463 270		
AMEGNIKIN Komlan Hervey / A2104901	459 700		
HASSE Assokou / A2000058	457 145		
MISSEBOUKPO Komi / A0511787	454 750		
AYOKAWARE Bidénam Léontine / A1600060	451 345		
JOHNSON Edem Kofi / A1009224	451 345		
PITAMA Mazabalo / A1600072	451 345		
DEGBEGNON Pierrette Affi / A0133660	448 000		
KAMATO Améyo / A1100949	419 130		
TOUNOU KPAKPO Adote Nassirou / A0134239	414 430		
AMEDOAME Komi / A1002648	414 055		
FREITAS Essénam Koami / A2100109	413 730		
OURO-GBELEOU Zoweriatou / A0510214	409 185		
PRINCE AGBODJAN Tele Audrey / A0138958	400 000		
N'KENA Tanzouma Denise / A0510930	388 530		
MABLE Y. Mawuko kekeli / A1002777	378 350		
ATTA Koffi Vinyo / A2004397	378 350		
AGBO Emefa Esther / A0132419	378 350		
GBADOE Kangni Sonkoudè / A0411883	378 090		
FOLLY Adakou Affiavi Epse WILSON-SOWAH / A0109789	374 445		
FIAWUMO Yawa Fidèle Bernice / A0720522	345 850		
KPOKOUDJOE Yaossan Ata-Venunye Makafui / A0136810	336 820		
GADO-KOUKOU Biva Fadel / A1205874	329 040		
TOUMAOU A- Sika Linda J / A0137739	321 740		
GAGLI Ameyo Kafui / A0714252	321 495		
KOLA Palakiyéme / A1200992	311 235		
KPADENOU K Edoh / A0610364	309 300		
AYIDA Afi Mirabelle / A0136299	307 230		
DJADOO Ayaovi / A0616397	305 385		
SODOGA Kofivi / A0138885	304 880		
GBEMU Akuvi Kafui / A0715601	304 660		
KOUYAYA Comlan / A1801274	304 625		
DJIBRO Mustapha Zareni / A0721290	303 995		
FIAWOO Essi Audrey / A0136783	303 180		
DJAHLIN Séna / A1000159	302 710		
BAMISSO Somié wiyaou / A1401298	301 810		
ALFA Kossi / A2200082	300 510		
KOFFI Ayao Mawuegnigan / A0128383	300 000		

ETAT DE L'ENCOURS TOTAL DES PRETS AUX DIRIGEANTS, AU PERSONNEL AINSI QU'AUX PERSONNES LIEES			DIMF 2013
Etat : TOGO	Etablissement: WAGES	Etablissement:	
Date d'arrêté: 2023/12/31	D: BE0	F:XX	
P:A	N.S. : TOG X/XX	M:1	(en Francs CFA)
PRENOMS/NOMS/N° D'IDENTIFICATION	ENCOURS DES PRETS (Bruts)		
ZINSOU-SESSOU Ahoefa E Marie-L / A0137342	300 000		
LATIFOU Moussiliou / A1006193	297 725		
AGBESSI Folly / A0138044	296 840		
ADJAMANI Afi Bamdélé / A0605827	296 570		
KPADDEY-KOUGBEADJO Eyram / A0910120	293 410		
SESSOU Kodjo Amégnona / A0310268	291 680		
APEDOGAN Kouevi Totekpomawu / A0911929	286 680		
DOUTI Lalibe / A2200988	281 690		
DOSSA Kodjo / A0216856	280 000		
BOUKARI Wakilou / A1402408	275 925		
AGOPOME Komlanani / A0209803	275 450		
ATCHOU A K Dominique / A0909515	274 874		
BALI Essowe / A0809063	270 740		
ANIKA Kofi Séwonu / A1005602	269 880		
AGBOGAN Yao Messan / A1902602	269 600		
GBENOU Kokou Abila E Epse AHATEFOU / A0906926	266 415		
SOKPO Adjo / A0202789	265 565		
ADJOWOTO Ami Romarine / A0138115	262 485		
ATSOU Yao / A0906941	259 740		
ALEGBEH Bilkiss / A0213438	255 700		
ATTILEY Yao Moussa / A0134507	255 240		
AGBO Yao Gladstone / A0137915	255 135		
KOMBATE Yobé Dametède / A0605286	253 725		
KOUDAYAH Kokoé / A1100237	251 420		
BAWILIZIM Essohouna / A1400759	247 395		
SOSSOU Ablavi Mawusse / A1909021	244 255		
SEMEGLO Koffi Mawuenyigan / A0138939	238 330		
SIMTAYA Katassagou / A2104222	235 950		
AGBEDI Kofi Dzinyefa / A1907021	233 320		
AGBOGAN Affiwa / A0911259	226 800		
KANGNI Dede T Sitou Epse AYIVI / A0807848	212 170		
AFOLA Afi Délali / A0707555	212 145		
YEMEY Kouami / A1103584	211 915		
HODO Koffi A. Wolako / A0314524	211 795		
BOSSOHOU Koffi Agbéko / A1802118	210 675		
AMOOUZOU Ablanvi Enyonam / A0616441	210 520		
MITSDI Yao / A0410744	209 460		
GNRONFOUN Marie-Reine / A0134606	207 170		
TIDJANI Alimatou Sadia Epse FUMEY / A1900177	203 000		
AFAGLA Koffi / A0511520	201 740		
DOSSOU Nyona Akouavi Pse LOTCHI-KOUAWO / A0903193	200 000		
SOUTON Angelo / A0719368	192 760		
SESSOU Ablavi M. / A1100236	183 830		

ETAT DE L'ENCOURS TOTAL DES PRETS AUX DIRIGEANTS, AU PERSONNEL AINSI QU'AUX PERSONNES LIEES			DIMF 2013
Etat : TOGO	Etablissement: WAGES	Etablissement:	
Date d'arrêté: 2023/12/31	D: BE0	F:XX	
P:A	N.S. : TOG X/XX	M:1	(en Francs CFA)
PRENOMS/NOMS/N° D'IDENTIFICATION	ENCOURS DES PRETS (Bruts)		
GAZARO Feihane / A0135623	183 585		
AGBAKU Kossi Edo / A0135889	182 060		
AZIAKA Toudeka / A0129725	180 000		
ATTIOGBE Etsri K Messan M / A0134292	180 000		
ATABUDZI Akuvi Enyonam / A0104426	180 000		
NOUWOAMEY Kokoutse Innocent / A0121583	180 000		
YERIMA Amizétou / A0614035	178 960		
KLAKÉ Komlavi Gagnon / A0912158	178 325		
DOSSA Toyisse / A0619178	178 290		
LASSEY Koku Tsoekewo / A0507935	177 375		
NUNAKPO Koffi / A2104011	176 040		
KPELAFIA Aminou / A1204035	175 000		
N'DJINOU Yaotche / A0511652	172 255		
TAY Kokou Elikplim / A0610004	171 880		
ATTISSO EPSE LAWSON AKUETEGAN Ablavi / A0720994	169 605		
OTINI Akossiwa Udzoani / A2103452	168 480		
YOVOGAN Akouavi / A1006109	167 610		
KOUDEKA Ganyo / A2100352	167 155		
KOUWONOU Ablavi / A0413444	165 920		
HOUVI Amavi / A0129533	162 290		
KPERE Mobossasso / A0511477	156 390		
OURO-NILE TAGBA Abdoul-Samadou / A1600269	152 645		
NADIEGA Yatoute / A1201987	151 190		
SAMEY Kossivi / A0513778	151 190		
KOLA Malibeda / A1204715	150 770		
ATAKOURA Bododou / A1201141	150 640		
KOUVEDJI Yaotse Elolo / A2004227	150 615		
AGLEBEY Yao Elesessi / A0123346	150 000		
HUNLEDE Amah Venunye / A0129824	148 960		
AMOUZE Piyalou / A0314262	148 270		
ADANZOUHOIN Amivi / A0900294	146 880		
SIABI Kodjo / A1905542	146 413		
BYLL Assriwa Akossiwa / A0904131	146 110		
AMELONKOU Akofa Epse AYIE / A1903493	145 840		
KEAKPA Kossi / A0513406	141 240		
AVOSSE Kodjo Cherif Elom / A0914183	141 170		
WOAMEDE Kokovi Adjowa épouse AGBETROBU / A0612256	138 620		
SANOU Alphonse / A0616207	137 875		
EZIAN Afiwavi / A0613671	137 510		
ATAMA-GAMA Toudiguina / A0132372	135 705		
ANATO Koiassi Andre / A0913572	134 920		
EDJONOU Kossi / A0614684	132 184		
KOFFI Amavi / A1006108	127 630		

ETAT DE L'ENCOURS TOTAL DES PRETS AUX DIRIGEANTS, AU PERSONNEL AINSI QU'AUX PERSONNES LIEES			DIMF 2013
Etat : TOGO	Etablissement: WAGES	Etablissement:	
Date d'arrêté: 2023/12/31	D: BEO	F:XX	
P:A	N.S. : TOG X/XX	M:1	(en Francs CFA)
PRENOMS/NOMS/N° D'IDENTIFICATION	ENCOURS DES PRETS (Bruts)		
MAWUVI Yaovi / A2002339	127 575		
AZIAMADJI Kossigan John / A0716069	127 572		
KPONOR Goudjovi Agbenyigan / A2200647	125 615		
AKOBI RACHELLE MODOUKPE / A1205366	121 240		
KPODJIA GLIKPANU Yawo Mensah / A0808877	120 670		
PEYELEKA Yawo / A0133678	120 480		
KOWOU Alosse / A0807642	120 420		
SAMAH Mayaba / A1301713	120 050		
ADOTEVI-AKUE Adude Sylvie / A0133288	120 000		
ABEVI Hoêvi / A0133035	120 000		
POTISON Foly / A0132393	120 000		
KPAKPOVI Missiho / A0128695	120 000		
COLE Codjo Edem / A0121781	120 000		
BATENDI Bayékiname / A0103066	120 000		
FUMEY Kossi Brathold / A1907842	117 930		
WONEGOU Adjo-sika / A0509453	117 654		
ALIDJISSO Gnininvi Kodjo / A0900307	117 480		
KOUNGA Maurice / A0215757	117 400		
AVINU Essi / A0911609	116 900		
NOUBOUKPO EPSE NIKABOU Kanyélé Akossiwa / A0715600	116 680		
KATAKPE Passimassiwe / A1205871	116 680		
DENOU Kossiwa Nicole / A0716597	116 680		
KAGLAN Kokou Afawobo / A0412822	116 680		
TOULASSI-DJINAN Kodjo / A0316438	116 680		
AFFANOUKOE Adjovi Ahoefa / A0900296	116 510		
TOGBUI ZAGARAGO Komi Edem / A0804584	112 705		
ZINSOU-SESSOU Ahoefa A Essinam / A0716092	111 410		
WUIDJI Kokou / A0809173	106 320		
AHATOR Akoko Aku / A0605829	105 290		
SOKPO Afi / A0605830	105 290		
EDOU Mawouchimé / A0612278	103 125		
AGBOSSOU Ami Fidel / A0618446	103 125		
GOKA Koffitse / A0721168	102 172		
ADZINI Koffi Abaya X. / A1102917	102 095		
SIMTORO Massooutou / A0510937	100 380		
GNANI Annatou / A1205369	90 910		
AGBO Akouwavi Maulikplimi / A0132256	90 000		
ABASSA Koffivi / A0909733	90 000		
AKATO Kokou Dodji / A2002550	88 750		
GNONZOUQUE NEME MAVAWÉ / A2002410	88 750		
EHLO Akuvi Akofala / A1900300	87 500		
QUASHIE A Mawuse Edwige / A1908212	87 500		
SAFUI Zikpi Adjoa / A0801626	87 500		

ETAT DE L'ENCOURS TOTAL DES PRETS AUX DIRIGEANTS, AU PERSONNEL AINSI QU'AUX PERSONNES LIEES			DIMF 2013
Etat : TOGO	Etablissement: WAGES	Etablissement:	
Date d'arrêté: 2023/12/31	D: BE0	F:XX	
P:A	N.S. : TOG X/XX	M:1	(en Francs CFA)
PRENOMS/NOMS/N° D'IDENTIFICATION	ENCOURS DES PRETS (Bruts)		
SEGBE Komla Amen / A1401691	86 035		
BANKA Abla / A1006397	85 645		
ZOTOGLO Kossivi / A0716037	85 572		
TETE Koffi Amegno B / A0138817	79 910		
KUAMITSE Adzovi Mawuse / A0911524	75 880		
OURO-DJERI Nouridine / A0130001	70 080		
ARANGA Tchimire / A0713074	70 000		
LELOUA Boyodi K / A1900301	70 000		
BASSA Kokou Senyedzi / A1900113	70 000		
KOKOU-KOMLA Koudjo Mawoutodji / A0508256	70 000		
HOUNDO Ayawovi / A0412987	69 000		
ATRA Koffitse Bleze / A0612440	68 803		
NUNYABU Akossiwa / A0612448	68 740		
DEGBE Kossi / A0609997	68 740		
DJOBO Kossiwa Delali / A0614525	68 740		
KANYI Kodjovi A / A0413980	68 160		
MOME Amessewa Basson / A0127666	67 830		
AGBODJENKPLE Komlan Raymond / A0138809	61 695		
MAHINOUE Akouavi Nicole / A0103150	60 000		
ANIFRANI Uwluassi Edem Y / A0132436	60 000		
AGBETOHO Adjo Epse AKOUTOU / A0135391	59 580		
ABBI Essossolem / A0316674	59 130		
AMEDJOPE Koffi Kounale / A1008183	58 890		
GOUDJO Amele Leontine / A1009121	58 890		
GBEDEVI Yawa / A1906882	58 320		
ASSANI-BENTHO Nasser / A0716459	58 320		
HOUVI Amavi / A0915455	58 270		
AHIATSI Essenam Yali / A0134802	56 640		
AMEYIBOR Koffi Agbeko / A0128314	50 850		
ANAGONOU Anani Faustin / A0120723	50 675		
KPODJIA-N'TSUGAN Mawulom / A0614683	50 545		
AKALA Mwemwnaka / A0208933	50 375		
ABOLO Abra Edo / A0718894	46 680		
AGBOGAN Homegnon Kossi / A0507166	42 000		
KPAKPAOU Saralou / A1301818	36 005		
SOSSOU Ablato Tassivi / A0618120	33 195		
DJOSSOU A Debora M. / A0512087	5 675		
AMETEPE Wotsa Seena Yawoa / A0601999	719		
TOTAL GENERAL	208 649 033		

Annexe 11 :

ETAT DES RESSOURCES AFFECTEES ET DES CREDITS CONSENTIS SUR RESSOURCES AFFECTEES				DIMF 2014
Etat : TOGO		Etablissement : WAGES		
Date d'arrêté: 2023/12/31	D: BFO	F:XX		
P:A	N.S. : TOG X/XX	M:1		
LIBELLES	COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME	TOTAL
RESSOURCES AFFECTEES	19 500 000	1 938 999		21 438 999
CREDITS CONSENTIS SUR RESSOURCES AFFECTEES				-
dont crédits en souffrance				
TOTAL	19 500 000	1 938 999	-	21 438 999

Annexe 12 :

ETAT DES VALEURS IMMOBILISEES					DIMF 2015	
Etat : TOGO			Etablissement: WAGES			
Date d'arrêt: 2023/12/31		D: BGO	F:XX	(en Francs CFA)		
P:A	N.S. : TOG X/XX		M:1			
Code	LIBELLES	Montants bruts	Amortissements/ Provisions	Montants nets		
D1A	Immobilisations financières	34 714 784	27 030 843	7 683 941		
D1E	Titres de participation	34 714 784	27 030 843	7 683 941		
D1L	Titres d'investissement	-	-	-		
D1S	Dépôts et cautionnements	26 698 431	3 700 713	22 997 718		
D23	Immobilisations en cours	515 013 115	-	515 013 115		
D24	Incorporelles	1 500 000	-	1 500 000		
D25	Corporelles	513 513 115	-	513 513 115		
D30	Immobilisations d'exploitation	2 617 415 527	1 554 364 020	1 063 051 507		
D31	Incorporelles	442 742 949	433 790 695	8 952 254		
D32	Droit au bail			-		
D33	Autres éléments du fonds commercial			-		
D34	Frais d'établissement			-		
D35	Autres immobilisations incorporelles			-		
D36	Corporelles	2 174 672 578	1 120 573 325	1 054 099 253		
D40	Immobilisations hors exploitation	-	-	-		
D41	Incorporelles	-	-	-		
D42	Droit au bail			-		
D43	Autres éléments du fonds commercial			-		
D44	Autres immobilisations incorporelles			-		
D45	Corporelles	-	-	-		
	Immobilisations acquises par réalisation de garantie	47 855 925	-	47 855 925		
D46	Incorporelles	-	-	-		
D47	Corporelles	47 855 925	-	47 855 925		

Annexe 13 :

ETAT D'AFFECTATION DU RESULTAT				DIMF 2016
Etat : TOGO		Etablissement: WAGES		
Date d'arrêté: 2023/12/31		F:XX (en francs CFA)		
P:A		M:1		
Code	LIBELLES	Proposition de répartition	Répartition effective	
	<u>DETERMINATION DU RESULTAT A AFFECTER</u>			
L80	Résultat de l'exercice (+/-)	427 490 757	427 490 757	
L70	Report à nouveau (+/-)			
770	RESULTAT A AFFECTER	427 490 757	427 490 757	
	<u>AFFECTATION DU RESULTAT BENEFICIAIRE</u>			
772	Réserve générale	64 123 614	64 123 614	
773	Réserves facultatives	-		
774	Autres réserves	341 992 606	341 992 606	
776	Report à nouveau bénéficiaire	21 374 538	21 374 538	
777	Autres affectations	-		
	<u>AFFECTATION DU RESULTAT DEFICITAIRE</u>			
776	*Report à nouveau déficitaire	-		
778	*Prélèvement sur les réserves	-		
779	Autres	-		

Annexe 14 :

ETAT DE TRAITEMENT DE LA REEVALUATION						DIMF 2018		
Etat : TOGO			Etablissement : WAGES					
Date d'arrêté : 2023/12/31		D: BG0		F:89		(en Francs CFA)		
P:A		N.S. : TOG X/XX		M:1				
Biens réévalués	Date de Réévaluation	Nature de Réévaluation		Méthodes de réévaluation		Valeurs Avant Réévaluation (1) (VNC)	Valeur Réévaluée (2)	Ecart de Réévaluation (2) - (1)
		Libre	Légale	Secteur primaire	Secteur secondaire			
TOTAL								

I- DONNEES GENERALES

- Tableau N°1.1 : Nombre de membres, bénéficiaires ou clients (en unité)
- Tableau N°1.2 : Effectif des dirigeants et du personnel employé (en unités)
- 1.3 Données sur la gouvernance
 - Tableau sur l'état des rémunérations de dirigeants et du personnel de l'institution
 - Tableau sur les remboursements de frais des dirigeants élus

II- DONNEES SUR LES POINTS DE SERVICE

- Tableau n°2 : Evolution du nombre de points de service

III- DONNEES SUR LES OPERATIONS DE COLLECTE DE DEPOTS

- Tableau n° 3.1 Evolution du montant des dépôts (en milliers de FCFA)
- Tableau n° 3.2 : Décomposition des dépôts par terme
- Tableau n° 3.3: Evolution du Nombre de déposants (membres, bénéficiaire ou client ayant un dépôt dans les livres du SFD) et des comptes inactifs
- Tableau n° 3.4: Evolution du capital social*
- Tableau n° 3.5: Répartition du capital entre les principaux actionnaires

IV. DONNEES SUR LES CREDITS (PRETS ET ENGAEMENTS PAR SIGNATURE)

- Tableau n°4.1 : Evolution du montant annuel des prêts
- Tableau n°4.2 : Evolution du nombre de prêt accordés dans l'année (en unité)
- Tableau n°4.3 : Engagements par signature (en milliers de FCFA)
- Tableau n°4.4 : encours de crédits au 31 décembre (en milliers de FCFA)
- Tableau n°4.5 : Nombre de crédit en cours au 31 décembre (en unité)
- Tableau n°4.6 : Evolution de l'encours des crédits par terme
- Tableau n° 4.7 : encours des crédits des agents relevant des Autorités de contrôle (Ministère chargé des Finances, BCEAO et Commission Bancaire de l'UMOA)
- Tableau n°4.8 : Opérations de crédit sur ressources affectées
- Tableau n°4.9 : Gestion du portefeuille de crédit

V. DONNEES SUR LES AUTRES ACTIVITES AUTORISEES

- Tableau n°5.1 : Opération de transfert (en milliers de FCFA)
- 5.2 Activités de micro assurance : Tableau n° 5.2: Opérations de micro assurance (en milliers de FCFA)
- Tableau n° 5.3: opérations de change

VI. AUTRES INFORMATIONS SUR LES OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE

- Tableau n°6.1 : tarification des opérations avec la clientèle (*)

- Tableau n°6.2 : répartition des crédits selon leurs objets (en milliers de FCFA)
- Tableau 6.3: dons et œuvres sociales
- Tableau n°6.4 : répartition sectorielle des crédits accordés (*) en milliers de FCFA

VII- OPERATION AVEC LES AUTRES INSTITUTIONS FINANCIERES

- Tableau n°7 : Opération avec les autres institutions financières (établissements de crédit, SFD, autres institutions financières) et les partenaires au développement

VIII.DONNEES SUR LA PERFORMANCE DES MEMBRES DES RESEAUX (UNIONS, FEDERATIONS ET CONFREDERATIONS)

- Tableau n°8 : Indicateurs de performance des institutions affiliées au réseau (*)

IX. FONCTIONNEMENT ET VIE DES ORGANES

- Tableau n°9 : Nombre de réunions tenues au cours de l'année

X. PERFORMANCES FINANCIERES

- Tableau n°10 : Indicateurs de performances financières

I- DONNEES GENERALES

Tableau N°1.1 : Nombre de membres, bénéficiaires ou clients (en unité)

Indicateurs	2022	2023	Variation (%)
Nombre total de membres, bénéficiaires ou clients (les groupements sont comptés sur une base unitaire) (1)+(2)	422 177	452 077	7,08%
Nombre de personnes physiques non-membres d'un groupement (1)= (a)+(b)	393 951	423 088	7,40%
. Hommes (a)	174 119	186 482	7,10%
. Femmes (b)	219 832	236 606	7,63%
Nombre de personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises associations, etc.	28 226	28 989	2,70%
Nombre de groupements de personnes physiques bénéficiaires	26 976	27 642	2,47%
Nombre total des membres des groupements de personnes physiques bénéficiaires (3)= (c)+(d)	115 988	117 705	1,48%
. Hommes (c)	34 485	34 451	-0,10%
. Femmes (d)	81 503	83 254	2,15%

Tableau N°1.2 : Effectif des dirigeants et du personnel employé (en unités)

Indicateurs	2022	2023	Variation (%)
Nombre total de membres, du conseil d'administration ou de l'organe équivalent	7	7	0,00%
Nombre de membres du conseil de surveillance (*)	3	3	0,00%
Nombre de membre du comité de crédit (*)	-	-	
Nombre de membres des autres comités créés par la SFD (**)	8	8	0,00%
Effectif total des employés (3)= (1)+(2)	408	418	2,45%
. Dirigeants (employés exerçant des fonctions de direction ou de gérance) dont : (1)	6	6	0,00%
- nationaux	6	6	0,00%
- personnel expatrié	-	-	
. Autres employés (2) = (a)-(b)+(c)	402	412	2,49%
Agent permanents (a)	267	270	1,12%
Agents contractuels (b)	135	142	5,19%
personnel expatrié (c)	-	-	

(*) A renseigner par les institutions coopératives ou mutualistes d'épargne et de crédit

(**) 1. Comité de Direction : 8 membres

Tableau N°1.3 : Données sur la gouvernance

Tableau sur l'état des rémunérations de dirigeants et du personnel de l'institution

Rubriques	2022	2023	Variation (%)
Masse salariale globale en FCFA	1 558 127 039	1 688 755 266	8,38%
- Personnel dirigeant (Directeur Général et son adjoint, Directeurs de service)	133 627 235	125 873 705	-5,80%
- Autre personnel.	1 424 499 804	1 562 881 561	9,71%
Montant des frais généraux en FCFA	2 214 859 450	2 576 494 322	16,33%
Ratio Masse salariale rapportée aux frais généraux	70,35%	65,54%	-6,83%
Proportion salaire du Directeur Général rapporté aux frais généraux	6,03%	4,89%	-19,02%

Tableau sur les remboursements de frais des dirigeants élus

Rubriques	2022	2023	Variation (%)
indemnités de fonctions versées aux administrateurs non salarié en FCFA	10 177 500	13 025 000	27,98%
Frais de tenues des réunions des organes et des assemblées en FCFA	2 376 300	1 988 400	-16,32%
- Perdiem	1 117 000	712 000	-36,26%
- Transport	-	-	
- Hébergement	-	-	
- téléphone	25 500	4 500	-82,35%
- carburant	-	-	
- Autres	1 233 800	1 271 900	3,09%

1. Salaire, appointements, indemnités, gratifications et primes occasionnelles ou périodiques versés au personnel, les rémunérations des administrateurs salariés, les cotisations aux régimes de retraite, etc.

2. S'applique aux sociétés (SA, SARL)

II- DONNEES SUR LES POINTS DE SERVICE

Tableau N°2 : Evolution du nombre de points de service

Paramètres	2022	2023	Variation (%)
Nombre d'institutions de base	1	1	0,00%
nombre de Guichets ou d'antennes	32	34	6,25%

III- DONNEES SUR LES OPERATIONS DE COLLECTE DE DEPOTS

Tableau N°3.1 : Evolution du montant des dépôts (en milliers de FCFA)

Indicateurs	2022	2023	Variation (%)
Montant total des dépôts des membres, bénéficiaires ou clients (1)+(2)	14 213 384	15 951 416	12,23%
Montant des dépôts des personnes physiques non-membres d'un groupement (1)= (a)+(b)	13 416 238	15 127 675	12,76%
. Montant des dépôts des Hommes (a)	6 600 553	7 217 568	9,35%
. Montant des dépôts des Femmes (b)	6 815 686	7 910 107	16,06%
Montant des dépôts des personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprise, associations etc.	797 145	823 741	3,34%

Tableau N° 3.2 : Décomposition des dépôts par terme

Dépôts à vue		Dépôts à terme		Autres dépôts	
Montant en FCFA	Part (en %)	Montant en FCFA	Part (en %)	Montant en FCFA	Part (en %)
8 025 724 789	50,31%	899 519 415	5,64%	7 026 171 320	44,05%

Tableau n°3.3 : Evolution du Nombre de déposants (membres, bénéficiaire ou client ayant un dépôt dans les livres du SFD) et des comptes inactifs

Indicateurs	2022	2023	Variation (%)
Nombre total des dépôts des membres, bénéficiaires ou clients (1)+(2)	329 156	357 486	8,61%
Nombre des dépôts des personnes physiques non-membres d'un groupement (1)= (a)+(b)	297 163	324 589	9,23%
. Nombre des dépôts des Hommes (a)	141 153	154 039	9,13%
. Nombre des dépôts des Femmes (b)	156 010	170 550	9,32%
Nombre des déposants personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprise, associations etc.) (2)	31 993	32 897	2,83%
Nombre de compte actifs	90 743	82 349	-9,25%
Nombre des comptes inactifs	57 018	45 015	-21,05%
Nombre total de comptes	422 177	452 077	7,08%

Tableau N°3.4 : Evolution du capital social*

Indicateurs	2022	2023	Variation (%)
Montant du capital social (en millier de FCFA)			

* pour les sociétés de capitaux.

Tableau N°3.5 : Répartition du capital entre les principaux actionnaires

Noms et prénoms de principaux actionnaires	Montant du capital détenu (2022)	Part du capital détenu (2022)	Montant du capital détenu (2023)	Part du capital détenu (2023)

IV. DONNEES SUR LES CREDITS (PRETS ET ENGAEMENTS PAR SIGNATURE)

Tableau N°4.1 : Evolution du montant annuel des prêts accordés * (en millions de francs)

Indicateurs	2022	2023	Variation (%)
Montant des prêt accordés (1)+(2)	18 789 902 126	20 809 210 668	10,75%
Montant des dépôts des parssones physiques non-membres d'un groupement (1)= (a)+(b)	17 634 447 351	19 542 495 793	10,82%
. Montant des prêt accordés aux Hommes (a)	8 981 723 066	8 777 417 368	-2,27%
. Montant des prêt accordés aux Femmes (b)	8 652 724 285	10 765 078 425	24,41%
Montant des prêt accodrdés aux personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprise, associations etc.	1 155 454 775	1 266 714 875	9,63%

* Il s'agit du montant des prêts accordés dans l'année

Tableau N°4.2 : Evolution du nombre de prêts accordés dans l'année (en unité)

Indicateurs	2022	2023	Variation (%)
Nombre des prêt accordés (1)+(2)	17 564	18 453	5,06%
Nombre de crédit accordé à des personnes physiques non-membres d'un groupement (1)= (a)+(b)	16 651	17 281	3,78%
Nombre de crédit accordé à des Hommes (a)	6 895	7 368	6,86%
Nombre de crédit accordé à des Femmes (b)	9 756	9 913	1,61%
Nombre des prêt accordés aux personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprise, associations etc.	913	1 172	28,37%
Nombre moyen des prêt accordés (sommes des prêts rapportée au nombre de prêts accordés)	1 069 796	1 127 687	5,41%

Tableau N°4.3 : Engagements par signature (en milliers de FCFA)

Nature de l'engagement donné	2022	2023	Variation (%)
Engagement donnée en faveur des institutions financières	-	-	
Engagements de financement données en faveur des membres, bénéficiaires ou clients	-	-	
Engagements des garantie d'ordre des institutions financières	-	-	
Engagements de garantie d'ordre des membres bénéficiaires ou clients	-	-	

Tableau N°4.4 : encours de crédits au 31 décembre (en milliers de FCFA)

Indicateurs	2022	2023	Variation (%)
Encours total de crédits (1)+(2)	14 860 605	16 996 963	14,38%
Encours de crédits sur les personnes physiques non-membres d'un groupement (1)=(a)+(b)	13 723 866	15 633 097	13,91%
encours de crédits sur les hommes (a)	7 523 189	9 060 763	20,44%
Encours de crédits sur les femmes (b)	6 200 677	6 572 334	5,99%
Encours de crédits sur les personnes morales(groupements de personnes physiques, entreprises, association, etc.) (2)	1 136 739	1 363 866	19,98%

Tableau N°4.5 : Nombre de crédit en cours au 31 décembre (en unité)

Indicateurs	2022	2023	Variation (%)
Nombre de crédits en cours (1)+(2)	16 391	17 619	7,49%
Nombre de crédits sur les personnes physiques non-membres d'un groupement (1)=(a)+(b)	15 675	16 835	7,40%
Nombre de crédits en cours sur les hommes (a)	6 796	7 426	9,27%
Nombre de crédits en cours sur les femmes (a)	8 879	9 409	5,97%
Nombre de crédits sur les personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, association, etc.) (2)	716	784	9,50%

Tableau N°4.6 : Evolution de l'encours des crédits par terme

Encours total des crédits en milliers de FCFA (Année 2022)		Encours total des crédits en milliers de FCFA (Année 2023)		variation de l'encours des crédit à court terme	variation de l'encours des crédits à moyen et long terme
court terme	Moyen et long terme	court terme	Moyen et long terme		
6 173 537 592	8 687 067 356	6 522 465 603	10 474 497 103	5,65%	20,58%

Tableau N°4.7 : Encours des crédits des agents relevant des Autorités de contrôle (Ministère chargé des Finances, BCEAO et Commission Bancaire de l'UMOA)

Prénoms et nom	Encours total des crédits (en FCFA)	Structure dont relève l'emprunteur

Tableau N°4.8 : Opérations de crédit sur ressources affectées

Indicateurs	2022	2023	Variation (%)
Nombre de crédits accordés sur ressources affectées	-	-	
Montant des crédits accordés sur ressources affectées (en milliers de FCFA)	-	-	
Nombre de crédits en cours sur ressources affectées	-	-	
Montant des crédits en cours sur ressources affectées (en milliers de FCFA)	-	-	

Tableau N°4.9 : Gestion du portefeuille de crédit

Indicateurs	2022	2023	Variation (%)
Encours des créances en souffrance (en milliers de FCFA)	693 039	802 988	15,86%
Taux brut des créances en souffrance(1)	4,66%	4,72%	1,30%
Taux de remboursement des crédits accordés (2)	98,27%	77,20%	-21,44%
Taux de recouvrement des créances en souffrance (3)	14,69%	11,73%	-20,15%
Encours brut des créances en souffrance sur ressources affectées (en milliers de FCFA)	-	-	#DIV/0!
taux brut de créances en souffrance sur ressources affectées (4)	0,00%	0,00%	#DIV/0!
Taux de remboursement des crédits accordés sur les ressources affectées (5)	100,00%	100,00%	0,00%
Taux de recouvrement des créances en souffrances sur les ressources affectées (6)	100,00%	100,00%	0,00%
Montant des crédits passés en perte (en milliers de FCFA)	225 138	128 934	-42,73%
Taux de perte sur créances (7)	1,49%	0,76%	-49,16%

V. DONNEES SUR LES AUTRES ACTIVITES AUTORISEES

5.1 Activités de transfert rapide d'argent

Information d'ordre général :

- Nom et adresse du représentant (Banque, poste) ; **ECOBANK TOGO, Banque Atlantique Togo**
- Nom et adresse de la société représentée (Western Union, Money gram, Wari ; RIA etc.) :
- Nombre d'opérations exécutées au cours de l'année 2019 :

. À l'émission :

. À la réception :

Tableau N° 5.1 : Opération de transfert (en milliers de FCFA)

Rubriques	2022	2023	Variation (%)
Transferts reçus (1)	-	-	
UEMOA			
Autre pays africains			
Unions européenne			
Etat-Unis			
Autre pays			
Transferts émis (2)	-	-	
UEMOA			
Autre pays africains			
Unions européenne			
Etat-Unis			
Autre pays			
solde des transferts (3)= (1)-(2)	-	-	

5.2 Activités de micro assurance

Information d'ordre général :

- Nombre de bénéficiaires ;
- Catégories de prestations effets : à détailler.

Tableau N° 5.2 : Opérations de micro assurance (en millier de FCFA)

Rubriques	2022	2023	Variation (%)
Montant des primes émises			
Assurance-vie			
Assurance non vie			
Montant des arriérés de primes			
Montant des sinistres à payer			

Tableau N° 5.3 : Opérations de change

Devises concernée	Montant des devises achetées	contre valeur en FCFA des devises achetées	Montant des devises vendues	Contre valeur en FCFA des devises vendues
EURO (EUR)				
Dollar des EU (USD)				
Franc Suisse (CHF)				
Livre sterling (GBP)				
Autres				

VI. AUTRES INFORMATIONS SUR LES OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE

Tableau n°6.1 : tarification des opérations avec la clientèle (*)

Indicateurs	2022	2023
Taux d'intérêt créditeur minimum servi sur le dépôts de membres, bénéficiaire ou clients	3,50%	3,50%
Taux d'intérêt créditeur maximum servi sur le dépôts des membres, bénéficiaires ou clients	5,50%	5,50%
Taux d'intérêt nominal débiteur maximum sur les crédits accordés aux membres bénéficiaires ou clients	18,00%	18,00%
Taux d'intérêt effectif global (**)	16,80%	16,80%

(*) : Communiquer le taux d'intérêt annuel

(**) : Taux d'intérêt nominal débiteur minimum sur les crédits accordés aux membres, bénéficiaires ou clients

N.B. : Le taux effectif est la moyenne des taux effectif de chaque produit de crédit de WAGES

Tableau de calcul de la moyenne des taux effectifs des produits de crédit de WAGES

Produit de crédit	Taux effectif
	Annuel
Crédit ordinaire	22,33%
Crédit domiciliation salaire	19,53%
Crédit sur salaire par ordre de virement permanent	20,03%
Crédit PSAEG	12,73%
Crédit Rural	19,53%
Crédit aux organisations sociales	21,43%
Crédit spécial	28,72%
Crédit à épargne déductible	24,33%
Crédit APSEF 1er et 2è cycle	5,19%
Crédit APSEF 3è et 4è cycle	6,91%
Crédit FAIEJ	8,24%
Crédit PRADEB	12,67%
Moyenne	20,16%

Tableau N°6.2 : Répartition des crédits selon leurs objets (en milliers de FCFA)

Objet du crédit	2022	2023	Variation (%)
Crédits immobiliers	565 001	618 857	9,53%
Crédits d'équipement	-	-	
Crédits à la consommation	236 338	214 615	-9,19%
Crédits de trésorerie	14 059 265	16 163 491	14,97%
Autres crédits	-	-	

Tableau N°6.3 : Dons et œuvres sociales

Références du bénéficiaire	Nature du don ou des œuvres sociales	Evaluation financière (en FCFA)
KPODAR Kuessan : Appui financier en faveur de l'AJAA pour l'organisation de la course sur la route du 04/02/23	Financier	50 000
Paieement des frais d'appui financier en faveur du comité d'organisation de reception de matériels de santé à Anié	Financier	100 000
KOUGBLENOU Ayao A.: pmt des frais d'appui financier en faveur du comité d'organisation des funérailles de Togbui Eugène GASSOU IV chef canton de Baguida	Financier	50 000
KASSIM Adizatou : Appui financier en faveur du comité d'organisation de la fête des 75 ans du lycée de Sokodé	Financier	100 000
UNIVERSITE DE LOME : Appui financier en faveur du centre de recherche en economie appliquée et management des organisations (CREAMO) de l'université de Lomé pour l'organisation d'un colloque	Financier	100 000
DJONDO-MAMA : Appui financier en faveur de la CCoM1 pr l'organisation de la Journée Artisanat Togolais	Financier	100 000
AKPOSSI: Paiement des frais d'appui financier en faveur du comité d'organisation des funérailles de Togbui Dosseh Macaire TORKO IV chef quartier aguiarkomé	Financier	50 000
BOLOR Koffi DJABAKOU: Appui financier en faveur du comité communal de mobilisation de fonds pour achat de Grader marque Caterpillar	Financier	200 000
CNDH : Appui fcier en faveur de la CNDH en vue d'organiser à l'endroit des étudiants, un concours dénommé "Grd prix des DH"	Financier	300 000
Appui financier en faveur du MARCHE DES CREATEURS pour l'organisation de sa deuxième édition qui se tiendra à lomé au parc ANANI SANTOS du 10 au 11 novembre 2023.	Financier	150 000
UNIC EVENTS: Appui financier en faveur du mouvement convergence FAURE pour l'organisation d'un cross-country géant suivi d'un méga gala de football.	Financier	100 000
Appui fcier en faveur de MPAC TOGO pr l'organisation d'un gala de football de sensibilisation citoyenne	Financier	50 000
AMADOU M. : Appui financier en faveur de l'Association des jeunes Dynamiques d'Agoè-Elavagnon pour l'organisation de l'évènement culturel au sein de la commune d'Agoè-Nyivé 3	Financier	100 000
DIRECT MEDIA : Appui financier en faveur du Magazine TOGO COULEURS pr survie durable et pérenne de leur magazine	Financier	100 000
TOTAL		1 550 000

Tableau N°6.4 : répartition sectorielle des crédits accordés (*) en milliers de FCFA

Secteurs d'activités	2022	2023	Variation (%)
Agriculture, sylviculture et pêche	660 557	816 079	23,54%
Industries extractives			
Industries manufacturières	-	-	
Bâtiment et travaux publics			
Commerce, restaurants, hôtels	17 120 569	18 849 738	10,10%
electricité, Gaz, eau	-	-	
Transports entrepôts et communications	-	-	
assurances, services aux entreprises			
Immobilier	472 303	457 783	-3,07%
Services divers	536 473	685 610	27,80%

(*) La sectorisation retenue dans ce tableau est celle prévue par le référentiel comptable spécifique des SFD

VII- OPERATION AVEC LES AUTRES INSTITUTIONS FINANCIERES

Tableau N°7 : Opération avec les autres institutions financières (établissements de crédit, SFD, autres institutions financières) et les partenaires au développement

Indicateurs	2022	2023	Variation (%)
Encours des placements auprès des autres institutions financières (en Milliers de FCFA)	3 450 000	3 550 000	2,90%
Encours des emprunts des autres institutions financières (en milliers de FCFA)	1 483 662	2 445 258	64,81%
Montant total des emprunts obtenus dans l'année auprès des autres institutions financières	1 375 751	1 940 916	41,08%
Ressources affectées (en milliers de FCFA)	21 439	21 439	0,00%
subventions d'exploitation reçues (en milliers de FCFA)	22 028	34 689	57,48%
Subventions d'équipement reçues (en milliers de FCFA)	-	-	

VIII.DONNEES SUR LA PERFORMANCE DES MEMBRES DES RESEAUX (UNIONS, FEDERATIONS ET CONFEDERATIONS)

Tableau N°8 : Indicateurs de performance des institutions affiliées au réseau (*)

Indicateurs	2022	2023	Variation (%)
Nombre d'institutions affiliées déficitaires			
Montant total du déficit d'exploitation des institution affiliées (en milliers de FCFA)			
Nombre d'institutions affiliées excédentaires			
Montant total de l'excédent d'exploitation des institution affiliées (en milliers de FCFA)			

(*) Tableau à renseigner par les structures faitières

IX. FONCTIONNEMENT ET VIE DES ORGANES

Tableau N°9 : Nombre de réunions tenues au cours de l'année

Indicateurs	2022	2023	Variation (%)
Par l'Assemblée Générale	1	1	0,00%
Par le Conseil d'Administration ou l'organe équivalent	6	9	50,00%
Par le conseil de Surveillance (*)	4	4	0,00%
Par le Comité de Crédit (*)	N/A	N/A	
par les autres comités (**)	7	12	71,43%

(*) A renseigner par les institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de de crédit

(**) Comité de Direction (CODIR)

X. PERFORMANCES FINANCIERES

Tableau n°10 : Indicateurs de performances financières

Indicateurs	2022	2023	Variation (%)
Marges d'intérêt en milliers de FCFA	2 685 662	3 099 803	15,42%
Produit financier net en milliers de FCFA	2 823 855	3 284 253	16,30%
Résultat net en milliers de FCFA	533 334	427 491	-19,85%
Taux de marge nette (1)	19,86%	13,79%	-30,55%

(1) le taux de marge nette est égal au rapport entre le résultat net et la marge d'intérêt.